

L'IMPASSE



WILLY HAUWAERT

Willy Hauwaert

L'IMPASSE

roman

2009

R e p r o d u c t i o n s t r i c t e m e n t i n t e r d i t e
s a n s l ' a u t o r i s a t i o n d e l ' a u t e u r

© Hauwaert Willy
rue de la Bravoure 44
1090 - Jette.- Bruxelles. - Belgique.

D/2009/ Hauwaert Willy, éditeur.

L'impasse : roman / Willy Hauwaert.
Jette (Bruxelles) : W. Hauwaert, 2009.
184 p. : ill. , carte ; 21 cm.

C.D.U. : 840(493)-3

Thèmes abordés (Rameau) :

Expropriation -- Aspect social

Guerre mondiale (1939-1945) -- Prisonniers et prisons des Allemands

Villes -- Rénovation -- Aspect social

à mon fils Jean-François
à la mémoire de mes parents

« La technique a déjà beaucoup saccagé, sali, avili au nom de la rentabilité et de l'efficacité... Il ne faut pas avoir peur de le dire : en raison des pressions et des tentations multiples qu'il engendre, l'urbanisme pourrait favoriser une détérioration de la rigueur et de la moralité politique, avec toutes les conséquences que cela aurait sur la confiance du public dans les institutions ! »

Le prince Albert, futur Albert II, roi des Belges, (le 25 novembre 1969 au Congrès de l'urbanisme à Bruxelles, cité par Paul Debongnie)

« N'est-ce pas étrange, en vérité,
qu'on puisse soulager son âme
dans du papier blanc ! »

Michel Del Castillo, *in* Tara

Avertissements

Il est des personnes rencontrées,
des lieux, des faits,
des souffrances connues
qui encombrent la mémoire.

L'imagination
n'est donc pas seule responsable
des pages qui suivent ...

*

Plusieurs variantes du manuscrit original
ont circulé depuis 1983.

La présente édition constitue
la version remaniée définitive.

Chapitre 1. L'impasse des Fleurs

L'horloge pointeuse de l'atelier indique 16 heures 52. Jérôme Mounen se retrouve derrière son établi. La journée s'est déroulée toute entière chez un client des Entreprises générales de construction Flaget, société anonyme. Il y a placé une bibliothèque murale imposante, en merisier.

Pour lui, entamer maintenant un nouveau travail n'a guère de sens. Il ne l'achèverait pas.

Il range soigneusement ses outils dans son coffre en bois aux dimensions impressionnantes. Ce coffre, il l'avait fabriqué lui-même, à quatorze ans, alors qu'il était apprenti.

Une fébrilité certaine règne dans l'atelier. C'est la veille des « congés payés du bâtiment ». Chaque menuisier s'efforce de mettre de l'ordre dans ses affaires avant que la sonnerie ne retentisse à 17 heures précises.

Voilà déjà 19 ans que Miguel a quitté son pays. Pourtant, ici, tout le monde continue à l'appeler familièrement « l'Espagnol ». Son regard sombre plonge dans celui de Jérôme :

- Range bien tout, le vieux. Je te ramène chez toi comme prévu...

« Le vieux » : son tour était venu d'être surnommé « le vieux ». Mais, demain, il se réveillerait tout jeune, le plus jeune des retraités.

Peu loquace, il sourit à Miguel en guise de remerciement.

Bien souvent il s'était demandé comment ramener chez lui tout son matériel, d'autant plus précieux à ses yeux que la plupart des outils, il les avait aussi fabriqués lui-même, réparés, bichonnés, limés, aiguisés au fil des ans. Et pendant toute une vie, chaque matin vers 7 heures, chaque soir après 17 heures, la besace sur l'épaule, il enfourchait son vélo.

Aujourd'hui tout transporter sur sa bicyclette nécessiterait de nombreux trajets. Prendre un taxi serait la solution du bon sens à laquelle il faudrait se résoudre, mais le montant du déplacement le préoccupait. Et puis l'Espagnol avait abordé le sujet et proposé ses services. « Un petit détour, avait-il simplement précisé. Après ça, toute la famille embarque et on file vers le pays natal cette nuit encore. »

Tout à coup, la sonnerie tant attendue résonne. Tous se précipitent vers le vestiaire et se débarbouillent au plus vite. Jérôme prend son temps et le contremaître en profite pour le retenir.

C'est un homme qui veille au bon fonctionnement de l'atelier depuis des années ; avare de compliments, il n'en apprécie pas moins le beau travail :

- Un bon ouvrier comme toi, ça va me manquer. Tu connais le métier jusqu'au bout des ongles. Il est vrai que maintenant, on ne soigne plus le travail comme jadis. Quant aux jeunes, ils ne pensent qu'à gagner plus et avoir davantage de congés... Enfin...

Puis il lance à la cantonade : Je rappelle que Monsieur Flaget offre un verre dans son bureau en l'honneur du vi... de Jérôme.

- Il aurait pu l'offrir pendant les heures, grogna quelqu'un.

Pressés d'en finir, les plus rapides se retrouvent déjà dans le bureau du comptable. Ils y reçoivent, contre signature, l'enveloppe au précieux contenu.

Outre le salaire des journées prestées durant ces premiers jours de juillet, il y a une partie du pécule de vacances. Le solde leur sera remis à la reprise, en août, de manière à éviter les dépenses abusives.

Jérôme n'est plus soumis à cette règle. Il touche l'intégralité de son dû avant de pénétrer dans le bureau directorial. Une vingtaine de verres de vin de qualité médiocre attendent le personnel résigné. Chacun se sert enfin sur un signe du patron.

Monsieur Flaget est âgé de 72 ans. Il continue à gérer seul son entreprise, comme l'ont fait son grand-père et son père. Comme le fera un jour son fils, espère-t-il sans trop d'illusion. Pour lui, pas question de retraite. De temps à autre, il désigne sa table de travail et confie à qui veut bien l'entendre :

- C'est là qu'elle viendra me prendre, pas ailleurs !

Tout le monde est là. Il peut dès lors se lever. Il ne retire pas le cigare que, constamment, il garde aux lèvres. Un rien goguenard, il ébauche un sourire et porte son verre à la hauteur du visage :

- Camarades, puisque c'est ainsi que vous aimez être appelés... Camarades, nous fêtons aujourd'hui le départ de Jérôme Mounen. C'était un bon ouvrier-menuisier. Il a travaillé pour les Entreprises générales de construction Flaget pendant 37 ans, sans un seul jour de grève, avec en tout et pour tout 16 jours d'absence pour maladie. Personne parmi vous, même pas les plus jeunes, ne peut en dire autant ! Pourtant il ne bat pas le record que je détiens puisque moi-même je compte, sans aucune absence, 51 années d'activité dans ce que vous appelez « la boîte »... A votre santé !

A peine touche-t-il le verre du bout des lèvres. Le cigare, un court instant coincé entre deux doigts, reprend comme par magie sa place habituelle. Monsieur Flaget se rassied, consulte les documents déposés sur son buvard de bureau. Les collègues de Jérôme font « cul sec », déposent le verre vide, serrent la main de Jérôme, ponctuent le geste, selon le cas, d'un « au revoir, le vieux », « bonne retraite, à toi », « à la revoyure, Jérôme ! ».

Il tarde à certains de savourer entre eux, au café du coin, les premières minutes de liberté. D'autres s'empressent de terminer chez l'un ou l'autre client quelque travail non déclaré au fisc qui arrondira les fins de mois difficiles. D'autres encore rentrent chez eux et bouclent les valises prêtes pour le grand départ en vacances.

Jérôme est toujours là. Dans sa main gauche, il tient son béret ardennais. Sa droite a repris le verre de vin auquel il n'a pas encore touché. Il aurait bien voulu trouver les mots justes pour remercier le patron mais l'inspiration lui manque totalement. Il sait, car le comptable le lui a précisé d'un air moqueur, que son enveloppe ne contient pas un seul centime de plus que son dû, pas le moindre petit cadeau, pas la moindre prime, en remerciement de ses 37 années de travail ou de ses 16 jours de maladie...

Monsieur Flaget n'a fait aucune allusion aux cinq années de captivité.

Or, en 1939, Jérôme a été mobilisé et a rejoint son régiment des chasseurs ardennais dont il porte toujours le béret avec fierté. L'avance foudroyante de l'ennemi motorisé les avait surpris au moment où sa compagnie, à vélo, s'apprêtait à prendre position dans un petit bois.

Les panzers avaient surgi. Ils avaient mitraillé et écrasé les cyclistes en uniforme. Jérôme, par réflexe, culbuta dans le fossé. Ainsi désarmé, il avait levé les bras quand il avait senti le canon de la mitrailleuse lui écraser les reins.

Blessés légèrement, deux de ses compagnons d'armes avaient, comme lui, pris la direction du pays un temps victorieux.

Sur le chemin, les blindés achevaient la besogne et laissaient derrière eux une bouillie composée de restes humains et de bicyclettes, le tout broyé sous les chenilles et mêlé à la terre humidifiée par le sang...

Le voilà prisonnier de guerre durant cinq longues années, au dos, les lettres « KG », sans avoir tiré une seule cartouche. Il est enfermé quelques mois derrière les barbelés d'un camp. Puis l'administration nazie l'oblige à travailler dans une ferme tout d'abord, puis dans une imprimerie, enfin comme grutier dans le port de Königsberg.

A plusieurs reprises, il fut menacé d'être passé par les armes pour sabotage. Chaque fois ses employeurs intervenaient en sa faveur. Mais ils ne purent pas le protéger contre les bombardements du port par l'aviation alliée.

Jérôme, inconscient du danger, avait éprouvé un plaisir malin à contempler cet officier de la fière armée nazie, tremblant de tous ses membres et pleurant à chaudes larmes, plonger dans un trou d'obus inondé et boueux, pour tenter de se protéger alors que, partout autour d'eux, des explosions sans fin retentissaient.

Pourquoi ces souvenirs qu'il croyait enfouis à tout jamais au fond de sa mémoire, resurgissaient-ils maintenant ?... Il se revoit même, en 1945, comme si c'était hier, pratiquement au même endroit, dans ce bureau directorial, le béret à la main, devant ce même Monsieur Flaget, afin de demander du travail.

Nul n'ignorait alors, et Jérôme l'avait appris sans retard quand il était rentré au pays, que les Entreprises générales de construction Flaget n'avaient pas hésité à collaborer avec le pouvoir occupant. Et que son patron avait été, durant l'occupation nazie, compromis par des amitiés jugées plus que suspectes.

« Le pays, disait-on alors, a besoin d'être reconstruit. Or capitaux et machines sont entre les mêmes mains... » Monsieur Flaget n'avait jamais été vraiment inquiet. Au contraire, il décrocha plusieurs marchés publics importants, grâce à quelques amis bien placés, dirent certains, grâce à sa gestion stricte et à ses salaires calculés au plus bas qui lui permettaient d'avancer des offres tout à fait intéressantes, rétorquaient ses défenseurs.

C'est pourtant ce jour-là que le patron avait choisi pour serrer, pour la première fois, la main de son ouvrier amaigri et affaibli :

« Content de te revoir, Jérôme. Ton établi t'attend. Tu peux reprendre le travail immédiatement. »

La poignée de mains remplaça toute question quant à l'état de santé ou quant aux conditions de captivité...

- Allez le vieux ! Il est temps d'y aller maintenant !, souffle Miguel à son oreille.

Jérôme se rend compte soudain qu'ils ne sont plus que trois dans ce bureau et que Monsieur Flaget termine la lecture et la signature de son courrier. Il dépose le verre dont il n'a même pas bu le contenu et sort, happé par l'Espagnol.

Il n'y aura pas de deuxième poignée de mains entre le vieux patron et son ouvrier retraité.

- Tu ne veux pas me vendre quelques outils ? Tu ne les utiliseras plus désormais..., lui suggère Miguel tandis qu'ils empoignent le coffre et le déposent à l'arrière de la voiture.

- Tu sais, j'y tiens. Mais je te donne volontiers cette scie Saint-Joseph que tu reluques déjà depuis pas mal de temps.

- C'est chic, ça, merci, le vieux !

Mine de rien, Miguel est pressé. Il conduit vite, nerveusement, à grand renfort de coups de klaxon. Sans doute pense-t-il aux centaines de kilomètres qu'il devra parcourir cette nuit sur les autoroutes du soleil, en proie à la fatigue et à l'énervement, surtout si les gosses ne dorment pas.

Il freine brusquement dans la rue des Fleuristes, repart en marche arrière jusqu'à l'entrée de l'impasse des Fleurs coincée entre les numéros 11 et 13.

C'est une petite porte basse, usée par l'âge, qui, entre les deux immeubles, donne accès à un couloir étroit, aux murs chaulés, et dont le plafond est tellement bas qu'il faut y pénétrer légèrement recroquevillé si l'on est de taille moyenne.

On débouche alors sur une petite cour pavée ornée d'un splendide réverbère que bien des antiquaires auraient convoité s'ils en avaient soupçonné l'existence à cet endroit.

Au fond, un vaste atelier de deux étages.

De part et d'autre, deux immeubles bas, identiques présentent à côté de la porte d'entrée une fenêtre au rez-de-chaussée et deux fenêtres carrées à l'étage dans le toit. Une vigne vierge resplendissante dévore tous les murs.

Jérôme habite le 3. Aux fenêtres ouvertes, de splendides géraniums interdisent l'entrée aux moustiques. C'est dans la bâtisse du fond que, adolescent, il a entamé sa vie professionnelle comme apprenti-menuisier, en pleine première guerre mondiale.

Quand il épouse Madeleine, en 1924, son patron, propriétaire de l'ensemble et qui occupe lui-même la maison de maître du 13 rue des Fleuristes, leur loue la petite demeure qu'ils n'ont jamais quittée.

Au fil des ans, il installe une cuisine équipée et, à l'étage, une salle de bains, dans la pièce qui avait servi de chambre à leur fils Lucien, trop tôt disparu.

Elisabeth Klein avait, elle aussi, connu cette époque. Maintenant veuve, elle occupe toujours le n°4. Complètement pliée en deux comme une branche cassée, elle avance péniblement, désormais incapable de redresser sa colonne vertébrale. Madeleine et Elisabeth s'entendent comme deux sœurs et s'entraident à merveille.

Jérôme arrive enfin et descend de vélo. Miguel, qui n'était jamais venu chez lui, laisse échapper un sifflement admiratif quand il aperçoit la coquette petite maison fleurie, aux boiseries soigneusement repeintes.

- Tu vois, lui dit Jérôme, on est bien ici. C'est calme.

Après la guerre 14-18, l'appétit des héritiers a provoqué la vente des bâtiments et des parcelles de la cour par lots séparés. C'est ainsi que le médecin-major Sterckx et son épouse ont acheté, outre le 11 rue des Fleuristes, l'atelier du fond et les deux maisons jouxtant leur jardin. Le 4 fut acheté par Elisabeth et Simon Klein, un ancien camarade d'atelier, qui n'a pas survécu à Auschwitz, et le 3 revint au plus jeune des cinq héritiers Eigendom auquel je paie encore et toujours mon loyer.

- Et l'atelier, il est encore en activité ?

- Il a connu des sorts divers avant de servir à la fabrication et à l'entreposage de statues religieuses. Il y en avait de toutes dimensions, format géant, ou lilliputien, parfois fluorescentes, Lourdes et Fatima notamment...

Après le concile, il paraît que les curés ont cassé les statues dans leurs églises et ils ne les ont pas remplacées. Mais l'artiste continue encore à honorer quelques commandes de temps à autre... Madame Sterckx dit souvent que devant tout cet amas de bondieuseries mièvres, feu son mari se retourne constamment dans sa tombe !....

Jérôme pousse la porte d'entrée de son logis et entre de plain-pied dans la pièce aménagée en salle de séjour. Madeleine, forte femme de 120 kilos, tricote une paire de chaussettes. Elle se lève non sans difficulté.

- Reste donc assise, lui dit Jérôme. Je te présente Miguel. Je mets le vélo dans la remise puis on ira chercher mon coffre dans sa voiture.

Les deux hommes reviennent bientôt, traversent la salle de séjour, passent dans la petite cuisine et sortent dans une courette d'un mètre carré. A côté du W-C, un cabanon sert d'atelier. Le vélo y est accroché au mur. Ils y déposent le coffre pesant à côté d'un petit établi.

Jérôme ouvre le coffre, en retire la scie, la remet à Miguel. Il précise, comme pour l'empêcher de le remercier :

- Viens, maintenant, on va boire une petite goutte...

- Tu sais, je suis pressé...

- C'est vrai. Comme tu veux. Encore merci, bonne route... et bonnes vacances à toute la famille !

Quand ils réintègrent la cuisine, Madeleine a disposé trois verres et la bouteille de liqueur sur la nappe de la table :

- Allons ! Allons ! Pas de manière ! dit-elle, tout en remplissant les verres à ras bord.

Ils trinquent joyeusement et vident leur verre avant de se serrer la main. Miguel sort. Jérôme se mouche pour cacher une larme qui brouille sa vue.

- Alors, interroge Madeleine, le patron s'est fendu d'un petit vin d'honneur... à déclarer en frais généraux ?

- Exact, et avec tout ça, je suis en retard. Mon Rostamboul me boude. Viens, le chat ! Viens le gros minet ! Ce n'est pas ma faute si je suis en retard. A peine dix minutes, ajoute-t-il, après avoir jeté un coup d'œil à la pendule de la salle de séjour qui trône sur la cheminée.

- Sais-tu bien qu'il ne m'a pas serré la main ...

Le chat gris était resté insensible à l'appel, confiné derrière la grande cuisinière qui, pourtant, n'est pas allumée. Jérôme ouvre le frigidaire, en sort, comme chaque soir, la bouteille de lait et remplit l'assiette du matou :

- Tiens, vilain boudeur !

Madeleine range les trois verres vides et la bouteille. Elle récupère ses aiguilles à tricoter et la pelote de laine. Elle se réinstalle lourdement dans son fauteuil, près de la fenêtre :

- Alors, raconte, comment ça s'est passé, comment te sens-tu... pensionné ?

Jérôme n'aime pas parler d'une pièce à l'autre. Il rejoint sa femme dans la salle de séjour. Il entame le récit de sa journée sans insister sur la manière dont la réception s'est déroulée. Il sort l'enveloppe de la poche intérieure de sa veste de cuir et la dépose sur la table :

- Il n'y a pas un centime de plus, tu sais.

Mais déjà il n'y pense plus car il vient d'entendre le chat laper son lait. Et il n'a pas encore achevé sa phrase :

« Ma nouvelle vie commence. Finies les contraintes, les soucis, les engueulades. Je vais enfin faire ce qui me plaît ! », qu'une masse de poils lui saute sur les genoux, se roule en boule pour attendre les caresses, et ronronne joyeusement.

Chapitre 2. Mégapolis

Ils sont encore à table pour le repas du soir quand la porte s'ouvre. Madame Sterckx surgit.

- Bonsoir, tonne-t-elle. Dites, vous deux ! Demain les nouveaux locataires s'installent en face, au 1. Ce sont des Marocains, six ou sept enfants, je ne sais plus.

J'ignore comment ils caseront toute leur smala dans quatre pièces mais ils me disent qu'ils ne trouvent rien ailleurs et que cette petite maison leur convient parfaitement. Ils m'ont même promis d'effectuer des petits travaux en échange d'un ou deux mois de loyer, car monsieur sait mettre la main à tout.

Ce n'est pas parce qu'ils sont Marocains qu'ils ont la peste ! Ce sont des gens charmants. Leur petite dernière est adorable. Je compte sur vous pour les accueillir gentiment. Sur ce, je vous souhaite la bonne nuit !

Et elle s'en va comme elle est venue. Sans doute a-t-elle déjà prononcé son petit laïus devant Elisabeth médusée avant de se rendre maintenant chez les Papadopoulos...

Etonnante femme que cette madame Sterckx. Elle est née alors que le 19ème siècle entamait sa dernière décennie. Elle s'engage comme jeune infirmière à l'hôpital de La Panne pour soigner, durant les longues années de guerre, les soldats blessés dans les tranchées de l'Yser. Elle y rencontre le médecin-major qui l'épousera, en 1918, après l'Armistice.

Veuve en 1948, elle redouble d'activités dans le quartier jusqu'à devenir vice-présidente de l'association sans but lucratif et pluraliste mise sur pied à l'époque par un tout jeune vicaire affecté à la paroisse. Le but à atteindre est de regrouper et de coordonner toutes les initiatives socioculturelles et éducatives existantes ou à créer.

Seule une partie de l'impasse lui appartient. Cela ne l'empêche pas de tout régler de manière à y faire régner l'ordre et la bonne entente.

C'est chez elle que, trois matinées par semaine, Madeleine entretient, frotte, nettoie, astique, cire ... jusqu'à ce que le 11 rue des Fleuristes brille comme un sou neuf.

C'est chez elle aussi qu'à chaque occasion possible et imaginable, Jérôme hisse le drapeau national à la hampe tricolore accrochée au balcon du premier étage.

Les Mounen se regardent et échangent un sourire quand ils l'entendent sortir du logis de la famille grecque en claironnant :

- Et surtout, pas de guerre de religion dans notre impasse. Ils sont musulmans, vous êtes orthodoxes, Mounen est anarchiste, Madeleine catho bigote, Elisabeth juive et moi agnostique bon teint. Ce n'est pas une raison pour se disputer. C'est compris ?

- Ce n'est pas pour rien qu'on la surnomme « le dragon ». Et dire qu'il n'y a pourtant pas de doigté plus délicat pour vous administrer la piqûre sans qu'on le sente, dit Madeleine.

Au fait, c'est mardi aujourd'hui ; la bibliothèque est ouverte ce soir. Si tu y vas, j'ai terminé le bouquin et j'aimerais en lire la suite...

Jérôme dépose, dans son panier, Rostamboul qui, durant tout le repas, s'était lové sur ses genoux. Le béret sur le crâne, il emporte les 2 livres à remettre, celui de sa femme et celui qu'il avait cru bon d'emprunter : Capitalisme et luttes prolétariennes. Il se sentait incapable de le terminer.

La petite bibliothèque du quartier est installée au rez-de-chaussée d'un immeuble ancien, fier de son balcon, comme tous les bâtiments du parvis.

Jérôme dépose son vélo contre le mur et fixe le cadenas antivol. Il trouve sans peine la suite demandée par sa femme. Pour lui-même, il consulte les fichiers avant de déambuler entre les travées et de revenir au comptoir de prêts où il présente au préposé : 52 itinéraires du promeneur et du cycliste.

Une main se dépose sur son épaule :

- Bonsoir, Jérôme, te voilà à la retraite !
- Bonsoir, curé. Ne t'en fais pas, cela t'arrivera bien un jour aussi !
- Oui, mais à 75 ans ! Entre-temps, il me reste encore pas mal de pain sur la planche !

Le visage rond et jovial de l'ecclésiastique se fend d'un bon sourire aussi sempiternel que le cigare qu'il fumerait même pendant les offices, si c'était possible, et que Jérôme ne pouvait voir ou humer sans que l'image de M. Flaget ne lui vienne aussitôt à l'esprit.

Curés et patrons, c'est bien la même bande, ne pouvait-il s'empêcher de penser même si, au fond de lui-même, il reconnaissait que celui-ci était plutôt l'exception qui confirme la règle. Mais allez savoir... En tout cas, il le considérait, et le terme en soi était déjà un hommage, comme un « travailleur » infatigable.

N'est-il pas toujours à l'affût d'un service à rendre, ou mieux à organiser. Il suscite les bonnes volontés, soucieux des plus pauvres parmi les laissés pour compte de la société qui avait été florissante mais qui commençait tout doucement à se désintéresser.

Peu importe les convictions intimes de chacun, le pasteur avait développé et continuait d'animer, en collaboration étroite avec des professionnels et des volontaires, un vaste réseau d'entraide sociale.

Tout récemment, grâce à l'aide de la Croix-Rouge avec laquelle Mme Sterckx avait négocié, il avait lancé un service de repas chauds à domicile pour personnes âgées ou alitées.

Tout frais sorti du séminaire, le père Jacques était maigrichon et timide, rougissant sans raison. Rapidement, il avait reçu le sobriquet de « l'abbé Pivoine ».

Les années passées dans le quartier l'avaient transformé. Désormais, il en était un personnage apprécié et respecté par tous. On le dit même « protégé » par le milieu des proxénètes, depuis le jour où il n'avait pas hésité à se rendre, vêtu à l'époque de sa soutane noire, au chevet d'une prostituée qui avait réclamé un prêtre alors qu'elle agonisait, suite aux mauvais traitements infligés par un client détraqué. Tout le monde n'avait pas apprécié son geste. Des plaintes, anonymes bien sûr, furent adressées à l'évêché, pour réclamer transfert ou sanction.

Il y fut même convoqué pour justifier son comportement. Mais le jeune ecclésiastique, timoré mais dévoré par son zèle intérieur, s'était contenté de prendre la plume :

« Monseigneur,

Avec tout le respect qui vous est dû, je vous prie de croire qu'aucune Marie-Madeleine ne m'a lavé les pieds de ses larmes, ni ne les a essuyés de ses longs cheveux soyeux. Si l'une d'elles en avait l'intention, je m'y opposerais fermement.

Vous m'avez confié la charge d'une paroisse sur le territoire de laquelle, à deux pas d'une gare internationale, une impressionnante série de commerces particuliers, bars, cabarets, salles de spectacles nocturnes, « carrées » et hôtels douteux ont fleuri.

Je considère qu'il est de ma mission d'aller à la recherche de toute brebis égarée, quitte même à abandonner, un temps, l'ensemble du petit troupeau, à l'exemple de l'unique Bon Pasteur, dont je ne suis que l'humble serviteur.

Veuillez croire, Monseigneur... »

Et en chaire de vérité le dimanche suivant, il avait rappelé à l'assemblée des fidèles bien-pensants que, d'après les Evangiles, il y a, dans le cœur de Dieu, plus de joie pour un pécheur qui se repent que pour 99 justes qui croient ne pas avoir besoin de repentir...

Il n'avait plus jamais été inquiété et avait continué à œuvrer à sa manière.

- Le comité des fêtes compte sur toi pour monter l'estrade pour la braderie de septembre...
- Ce sera fait, comme chaque année.
- Jérôme, j'ai un autre service à te demander...
- Dis toujours, curé, du moment que tu ne me demandes pas de réparer les troncs de ton église !
- C'est le toit qu'il faudrait réparer, pas les troncs, mais c'est une autre histoire, ça. Non, voilà : un foyer des jeunes va s'implanter dans le quartier, sur le coin de la rue des Orchidées et de la rue des Hortensias. C'est l'ancien hôtel Tahiti que la ville a acheté et l'échevine Cavatine a marqué son accord pour le mettre à notre disposition de manière provisoire.
- Tu sais comme moi que la population de notre quartier a changé ces dernières années : il y a de plus en plus de familles étrangères, souvent nombreuses, qui s'installent ici car les loyers sont relativement modérés. De plus, elles ne sont pas facilement acceptées dans d'autres quartiers plus résidentiels. Toujours est-il que 85 % des élèves de nos écoles, tant la municipale que la paroissiale, sont des enfants issus de l'immigration, de toutes nationalités, qui ne parlent même pas notre langue dans certains cas, du moins au début. A court terme, c'est la délinquance assurée si rien n'est prévu pour eux dès maintenant en dehors de l'infrastructure scolaire. Moi, je n'ai plus l'âge pour diriger un patronage. La ville ne compte pas démolir cet hôtel abandonné dans l'immédiat et nous autorise à y créer un foyer pour jeunes pour autant qu'une équipe solide y propose des activités et l'anime...
- Et tu as pensé à moi pour devenir chef scout alors que je déteste uniforme et embrigadement ?
- Non, rassure-toi. Un responsable est déjà désigné. Il est jeune, dynamique, plein d'idées. Il mettra sur pied des cours de rattrapage scolaire, des séances d'alphabétisation pour enfants et adultes, des ateliers créatifs, des cours de cuisine, de couture, des ateliers de mécanique, électricité, un laboratoire-photo... sans parler des week-ends au grand air, des camps, etc. Moi, je me suis dit qu'un atelier de menuiserie, ce serait formidable, pour autant que l'animateur ait de l'expérience. Deux ou trois heures le mercredi après-midi ou le week-end, ou les deux...
- Tu les initierais à ton métier...
- C'est autre chose ça ! A la réflexion, pourquoi pas ? Mes outils serviraient encore à quelque chose... et moi aussi ! Madeleine sert le café à ton club du troisième âge le mercredi après-midi. Je pourrais tenter l'expérience et si le contact avec les ados est bon...
- Formidable ! Autre chose, l'immeuble n'est pas neuf. Il y a quelques problèmes de portes et de châssis. Quelques coups de rabot, peut-être...

- Compris, curé, j'irai jeter un coup d'oeil à ton palace ! Tu as gagné, une fois de plus.
- Et Madeleine, comment va-t-elle ? Ses jambes ?
- Pour le moment, elle ne se plaint pas trop.
- Elle sera là demain ?
- Pour rien au monde, elle ne raterait sa « pause-café » comme elle dit...

Ils échangèrent une solide poignée de mains. Auréolé par la fumée de son cigare, l'abbé Pivoine sortit pour retrouver d'autres ouailles au café voisin.

- Chaque fois qu'on voit le bout de son nez, on peut être sûr qu'il va vous solliciter pour quelque service. Ainsi moi, voilà dix ans qu'il m'a demandé de remplacer le bibliothécaire qui était malade, et je suis toujours là !
- Exact. Mais c'est toujours pour l'ensemble des gens du quartier qu'il vous demande quelque chose, et ça, c'est formidable !
- A propos du quartier, vous avez lu le journal aujourd'hui ? Nous avons les honneurs de la première page !...
- Ils n'avaient sans doute rien de plus intéressant à écrire en cette période de vacances...
- Eeet... pas si sûr ! Cela m'a l'air drôlement sérieux....

Depuis plus de vingt ans, on entend parler de projets de rénovation et la ville achète de plus en plus d'immeubles par-ci par-là. Mais maintenant, il s'agit d'un projet gigantesque qu'ils appellent « Mégapolis ». Ils vont tout raser et construire plusieurs dizaines de tours. Nous allons disparaître pour laisser la place à un quartier d'affaires comme le Manhattan à New York ou la Défense à Paris... Tenez, lisez...

Le regard de Jérôme s'arrêta sur la photographie reproduite à la une du journal qui lui était tendu. Et tandis qu'il examinait la maquette photographiée, il murmura :

- Moi, quand le progrès s'appelle « bulldozer », je me méfie !

Son intérêt avait été stimulé. Il se lança dans la lecture du quotidien. Un titre barrait toute la feuille du journal :

URBANISME - MEGAPOLIS

une ville à l'intérieur de la ville en lieu et place du quartier pourri de la gare

A l'initiative de l'échevin de l'urbanisme, Monsieur Vandenbreucke, la ville a réuni la presse ce matin pour lui présenter les réalisations urbanistiques futures, et notamment la rénovation du quartier de la gare dont on parle depuis déjà un demi-siècle.

Chacun sait combien cette partie de notre cité est pourrie, lépreuse, délabrée, voire même peu fréquentable, véritable chancre au flanc de notre capitale dont la vocation européenne n'est plus à démontrer.

Elaboré, en coordination avec les services municipaux compétents, par le groupe d'architectes et d'urbanistes bien connu, Consultance Etude & Créations Immobilières (la C.E.C.I.), il n'est pas faux d'affirmer que ce plan d'aménagement ambitieux est à l'image du surnom qui, désormais, lui est attaché : Mégapolis.

Il s'agit d'un véritable défi à l'urbanisme. Qu'on en juge plutôt : 55 hectares de tissu urbain seront mis à nu afin de réaliser un ensemble architectural digne du XXIème siècle dont nous reproduisons plus haut l'incroyable maquette.

L'échevin Vandembreucke - dont le dynamisme proverbial est connu de tous (scout, ne portait-il pas déjà le totem de « marca fonceur » et, aujourd'hui, n'est-il pas souvent surnommé familièrement « le sanglier ») - a agrémenté son exposé magistral d'un montage audiovisuel tout à fait éloquent. Il n'a pas hésité à affirmer à juste titre que, nous le citons, « la réalisation du projet Mégapolis, qui sera soumis au vote du Conseil communal demain mercredi, placera notre capitale au premier rang des villes européennes. » (suite en page trois).

Jérôme tourna la page pour lire la suite de l'article et ne put retenir un cri de surprise :

- Mais, c'est chez moi, ça !

- Montrez, demanda le bibliothécaire qui en avait laissé tomber sa pipe au demeurant éteinte.

- Là c'est l'impasse des Fleurs, prise à contre-jour. C'est le couloir qui mène à la rue. Vous avez lu la légende ? : « Un parfait exemple des taudis qui disparaîtront très bientôt. »

Jérôme était outré. Il reprit la lecture de l'article qui, en fait, reproduisait les propos de l'échevin :

'Voilà plus de cinquante ans que la ville étudie la possibilité d'aménager ce quartier. Elle a déjà acquis au fil des années et à l'amiable quelque 50.000 m². Et elle est fermement résolue à continuer l'opération de rachat de cette manière, autant que faire se peut. En effet, cette procédure à l'amiable négociée par ma collègue des propriétés municipales, Madame Cavatine, permet d'éviter toute spéculation foncière et tous frais de justice inutiles. Elle ne lèse, en outre, ni les propriétaires ni les commerçants.

Mais, à terme, elle assure sans tarder une rapide libération du sol qui sera mis à la disposition des promoteurs, et ce, sans par trop heurter l'opinion publique.

A deux pas du Centre de la Ville, dont il est actuellement isolé par le boulevard Haniset, et auquel il sera directement relié par viaduc et tunnel, nous allons éradiquer des centaines de taudis branlants, insalubres, indignes de notre société. A leur place :

primo, deux axes routiers de 80 mètres de largeur se croiseront au coeur même du plan Mégapolis. Par un jeu de tunnels et de viaducs, ils seront reliés à notre réseau d'autoroutes internationales ainsi qu'au coeur de notre Capitale,

secundo, un socle d'une hauteur de 15 mètres recouvrira le reste de la superficie. Les piétons y circuleront en toute sécurité. Une centaine de tours s'y dresseront. Leur hauteur maximale, selon les endroits, varie entre 55 et 184 mètres.

Mesdames, Messieurs, l'idée-maîtresse et géniale de Mégapolis réside dans cette séparation des circulations piétonnière et automobile.

Celle-ci, intense, se voit réserver le sol, les tunnels, les viaducs, afin de permettre la liaison ultra-rapide avec toutes les grandes villes européennes, l'aéroport, le centre de la ville, la mer... Quant aux piétons, ils déambulent tranquillement sur le socle de 15 mètres de hauteur, agrémenté de verdure, au pied des tours, et sur un savant jeu de passerelles qui relie les divers îlots rénovés.

Vous voulez des chiffres ?

En voici : écoutez bien, c'est tout bonnement fantastique :

un million de m² de bureaux, commerces, hôtellerie (le tertiaire), 600.000 m² d'emplacements de parking et entrepôt,

400.000 m² de logements,

500.000 personnes, oui, un demi-million de personnes vont vivre ici, travailler, passer chaque jour. Mégapolis, c'est

250.000 emplois nouveaux,
12 à 15.000 habitants résidentiels.

N'est-ce pas tout bonnement providentiel ?

Par l'excellence de sa situation au carrefour des meilleurs moyens de communication par autoroutes, par chemins de fer, par air - car un héliport sera aménagé au sommet d'une ou de plusieurs tours - Mégapolis se voit confier une vocation de quartier d'affaires unique sur notre continent.

Vous pouvez en deviner l'ampleur et en admirer l'élégance grâce à la maquette que vous avez sous les yeux. '

Quant au coût et à la durée de l'opération, l'échevin Vandembreucke devait encore donner quelques précisions : 'La libération du sol sera à charge des pouvoirs publics qui auront recours à l'emprunt. Elle se situe dans une fourchette de 3 à 5 milliards de francs¹. Elle se réalisera petit à petit, en fonction des demandes de permis de bâtir qui seront introduites.

Mais je suis optimiste. Déjà des promoteurs audacieux nous pressent d'approuver le plan et de libérer le sol. Car, enfin, soyons réalistes, Mesdames, Messieurs, pour qu'un projet de cette ampleur puisse voir le jour, il faut qu'il soit rentable sur le plan financier. Mégapolis l'est !

Peut-être faudra-t-il dix ans, peut-être quinze ans, peut-être plus. Peu importe, concluait l'échevin, nous travaillons pour l'an 2000.'

- Combien d'habitants devront quitter le quartier condamné ?, lui a-t-on demandé.

- La population actuelle est estimée à 4 ou 5.000 personnes qui vivent dans des conditions lamentables, dans un environnement hideux, contraire à l'hygiène publique.

Et l'échevin d'ajouter que des contacts étaient pris d'ores et déjà avec l'association des commerçants qui organise la braderie annuelle afin de diffuser l'information pour permettre leur reclassement dans les nouveaux locaux commerciaux.

Il concluait : 'Tant le gabarit des immeubles que le caractère international des milieux d'affaires et hôteliers qui s'y implanteront font de Mégapolis la réalisation la plus moderne, la plus fabuleuse et la plus futuriste de notre pays, voire de l'Europe, non une pâle réplique mais plutôt le fidèle miroir de l'Outre-Atlantique. '

Nous croyons savoir en outre de source sûre, que, parmi les promoteurs audacieux dont question plus haut, le célèbre Consortium Elaboration, Constructions & Investissements (le C.E.C.I.) dirigé par son dynamique P.D.G., monsieur Charles-Edouard Casson-Imself, beaucoup plus connu par ses initiales Monsieur C.-E.C.I., que nous avons rencontré, étudie dès à présent un projet portant sur pas moins de huit tours de 120 mètres de hauteur, au coeur même des 55 hectares. »

(s) Dirk Stadskrant

- Heureusement que je suis bénévole, dit le bibliothécaire auquel Jérôme, perplexe, rendait le journal, sans quoi, il y a déjà dix bonnes minutes que j'aurais fermé...

- Excusez-moi, cet article... C'est vraiment incroyable... Vous aviez raison, ce n'est pas un article de remplissage en période de congé... Et ce serait demain que tout doit se décider... C'est incroyable...

- On peut dire qu'ils voient les choses en grand, Monsieur Mounen. Et quand ce journaliste parle de source sûre, chacun comprend : Dirk Stadskrant est le mari de l'attachée de presse du « sanglier ». Mais il n'est pas le seul à reproduire le dossier préparé par sa femme. J'ai eu la curiosité de parcourir plusieurs journaux de tendances politiques différentes parfois radicalement opposées. C'est pratiquement le même langage, partout, les mêmes chiffres, les mêmes clichés, les mêmes citations,

¹ Note de l'auteur : entre 75 et 125 millions d'euros.

les mêmes éloges à l'égard de Vandembreucke qui s'y connaît en promotion immobilière... Croyez-moi, demain le vote sera unanime.

- Mais, bon sang, et nous ? nous, les habitants ? Qui donc se soucie de nous ? Regardez ma voisine : Elisabeth est complètement pliée en deux, incapable de se déplacer longtemps... Alors comment voulez-vous qu'elle cherche un autre logement ? Et toutes les personnes âgées qui, comme nous, ont toujours vécu ici et qu'ils vont déraciner. On ne replante pas un vieil arbre, il en meurt...

Et les familles nombreuses, et les familles étrangères ? Où vont-elles aller ?...

Et puis, bon d'accord, les maisons ne sont pas neuves. C'est bien pour cette raison que les loyers sont relativement moins élevés qu'ailleurs. Mais elles ne sont pas toutes des taudis, enfin tout de même ! Certaines sont en piteux état, d'accord. Mais toutes les autres : un peu de peinture fraîche, quelques châssis à remplacer, un toit à refaire, l'installation de sanitaires, et vous auriez une rénovation urbaine à peu de frais sans expulser personne. Ils ne se rendent pas compte qu'ici, c'est... c'est comme un village. Tout le monde se connaît, se salue, rend un petit service, fait un brin de causette. Regardez la place du Marché-aux-fleurs : hiver comme été, les enfants y jouent aux billes, au ballon, au foot, au basket. Ils courent, dansent à la corde, se cachent, grimpent aux arbres qui sont centenaires... On y tricote, on joue des parties de boules, on discute...

Sur leur socle, que vont-ils mettre ? Des énormes pots en béton dans lesquels ils ficheront quelques arbrisseaux filiformes que le vent arrachera : parce que, croyez-moi, ça va souffler la tempête entre ces tours !...

Non mais vous me voyez sur ma bicyclette, à quinze mètres au-dessus du sol, sur une passerelle qui enjambe une autoroute de 80 mètres de large, entre deux socles ? Je n'ai pas d'hélicoptère, moi !

Non décidément l'avenir qu'ils nous préparent est moche. Rentable pour eux peut-être et pour certains, mais pas pour nous les habitants. Ils nous feront crever...

Chapitre 3. Au conseil communal

Jamais encore jusqu'à présent, l'idée ne serait venue à Jérôme d'assister à une séance du Conseil communal et de voir comment les décisions se prennent au sein de cette assemblée démocratiquement élue pour présider aux destinées de la ville et de ses habitants. Tout au plus lisait-il parfois dans la gazette la relation succincte de l'un ou l'autre débat animé ou monotone.

Ce mercredi pourtant, tandis que Madeleine se rend au club des pensionnés, il enfourche son vélo pour se rendre à l'hôtel de ville. La grand-place est prise d'assaut par de nombreux touristes qui admirent et photographient l'ensemble architectural.

Jérôme pénètre dans l'édifice. Un huissier lui indique la direction à suivre et le voilà dans une vaste salle où règne un brouhaha indescriptible.

Apparemment la séance est déjà commencée. Le béret sur les genoux, il s'assied timidement sur un des bancs sans dossier réservés au public et au demeurant déserts qu'un autre huissier lui désigne en précisant qu'il y a lieu de s'y tenir silencieux.

Le mur à sa droite est couvert d'une tapisserie qui représente la ville en feu, quelques siècles auparavant, sous les bombardements de l'assaillant. Au centre de la pièce, sur une table, des agents communaux sténotypistes se passent régulièrement le relais et tapent sur une petite machine afin d'assurer le compte rendu intégral des débats.

De part et d'autre, en chêne massif et sculpté, sur une double rangée, les bancs que, spontanément, Jérôme compare aux stalles qu'il répara un jour dans une abbaye, et sur lesquels sont installés les conseillers communaux.

Ceux-ci discutent entre eux, branchent le micro et exposent un point de vue que personne ne semble écouter, lisent un journal, leur courrier, une note ou quelque rapport, sortent, entrent, obligeant chaque fois leurs collègues à se lever pour les laisser passer...

Plus loin, en arc de cercle, les sièges sur lesquels trône le Collège des Bourgmestre et échevins sont somptueusement tendus de velours. A tour de rôle ils interviennent pour présenter quelque point de l'ordre du jour ou pour répondre aux questions qui leur sont posées.

Entre les bancs des conseillers et ceux du public, des tables et des chaises sont alignées. Elles sont réservées aux journalistes à l'intention desquels des dossiers sont déposés. Un seul représentant du journal publicitaire local « Paf » prend quelques notes de temps en temps et serre la main des conseillers qui viennent le saluer.

La fumée de tabac et le boucan général indisposent Jérôme qui s'apprête à partir quand une sonnerie retentit soudain. Aussitôt, de la pièce voisine d'où émane une forte odeur de café et de bière, surgissent conseillères et conseillers qui rejoignent leurs collègues. Les chaises réservées à la presse sont tout aussitôt occupées également. Il est procédé à un vote nominal, que Jérôme trouve interminable.

Bien plus, Jérôme ne comprend pas comment des conseillers qui n'ont pas assisté à l'exposé d'un point de l'ordre du jour puissent tout à coup venir voter oui ou non.

Voici, à peu de choses près, ce qui a été acté dans le Bulletin du Conseil municipal à propos de cette partie de la séance :

Le bourgmestre : Mesdames, Messieurs, le point suivant de notre ordre du jour concerne le plan d'aménagement du quartier de la gare. Son adoption provisoire est soumise à votre vote. Je peux dès à présent vous rassurer, si je puis dire : les contacts ont été pris au plus haut niveau et il n'y a aucun doute quant à l'approbation ministérielle de notre projet. Ceci étant dit, je donne la parole à notre échevin de l'urbanisme, lequel commentera lui-même le montage de diapositives préparé par son service afin de vous donner toutes les informations souhaitables.

Jérôme, les journalistes, les conseillers, tous sont impressionnés par les diapositives qui défilent, même si chacun a l'impression de connaître les explications de l'échevin. Ne les ont-ils pas déjà lues la veille dans les journaux ?

La dernière image projetée représente l'impasse des Fleurs, ou plutôt l'étroit couloir qui y mène, pris à contre-jour. Les lustres s'allument soudain ainsi que des projecteurs. C'est dans une clarté d'autant plus éblouissante qu'elle succède à la semi-obscurité, qu'une gigantesque maquette apparaît, transportée là par les huissiers durant l'exposé audiovisuel.

La visibilité de la dernière dia est voilée par le grand éclairage tandis que des « incroyable !... inimaginable !... extraordinaire !... fabuleux !... magnifique !... trop bien !... » rivalisent avec les simples « oohh ! » étonnés, admiratifs ou laudatifs qui indiquent que l'effet recherché par l'échevin est atteint.

Aussi « le sanglier » en profite-t-il pour enchaîner sans attendre :

- Voilà donc ce qui va disparaître et voici sous vos yeux ce que, par votre vote d'aujourd'hui qui ne peut qu'être unanime, la Ville pourra très prochainement réaliser. Mesdames, Messieurs, chers collègues, le sort de Mégapolis est entre vos mains.

Des applaudissements jaillissent de toutes parts et Jérôme pense que les journalistes notent sans doute dans ce cas-là que majorité et opposition ont approuvé ce point de l'ordre du jour.

Le bourgmestre : Mesdames, Messieurs, en notre nom à tous, je remercie M. Vandenbreucke pour l'excellent travail réalisé par ses services et pour le dynamisme qu'il réussit, si je puis m'exprimer ainsi, à leur insuffler. Ceci étant dit, je suppose que nous pouvons passer au vote immédiatement et qu'il n'y a pas de remarques à formuler... Si ?... Monsieur Fossie ?... Vous souhaitez intervenir ?... Oui, vous avez la parole.

M. Fossie : Merci, Monsieur le bourgmestre. Je voudrais tout d'abord protester...

Le bourgmestre : Nous en avons l'habitude, M. Fossie !

(rires sur presque tous les bancs)

M. Fossie : Je voudrais protester, disais-je, contre le procédé qui consiste à divulguer à la presse les projets de rénovation urbaine de la ville avant même que nous, les conseillers élus par la population, ne les ayons examinés. Votre exposé, monsieur l'échevin, ne manquait pas d'intérêt. Mais je l'ai lu hier dans mon journal ! Cette procédure est inadmissible. Elle est en effet contraire aux principes élémentaires d'une saine démocratie qui...

Bondissant, « marca fonceur » s'était levé si brusquement que son siège s'était renversé. Interrompant l'orateur, il vocifère dans son micro :

- Vos leçons de démocratie, je n'en ai rien à faire ! Allez donc les enseigner à vos amis à Moscou sur la Place rouge, à Pékin ou à La Havane !

ce qui déclenche l'hilarité sur presque tous les bancs tandis que l'attachée de presse de l'échevin relève le siège malmené.

Imperturbable, le conseiller communiste continue :

- D'autre part, ayant reçu l'ordre du jour de cette séance, je me suis rendu dans le quartier que vous condamnez. J'ai ouvert les yeux, j'ai observé, je me suis documenté, j'ai interrogé, j'ai écouté les gens, j'ai discuté avec eux, j'ai aussi glané quelques informations au sein de l'administration malgré bien des réticences...

L'échevin de l'urbanisme (à l'oreille de son secrétaire mais sans obtenir de réponse) : Il n'a pas pu examiner le rapport de Verlin tout de même !

M. Fossie : Comme d'autres ici, j'ai connu ce quartier, il y a trente ans. C'était un des plus vivants, des plus dynamiques, des plus commerçants et des plus florissants de la ville. La braderie annuelle en témoigne encore aujourd'hui. Il y avait là cinq brasseries, des ateliers, un artisanat nombreux, des immeubles d'une valeur certaine. Le ministre d'Etat Woust y a même vécu au début du siècle. A l'époque, certaines artères s'offraient à la promenade dominicale des bourgeois.... Certes, le quartier n'est plus ce qu'il a été...

L'échevin Vandembreucke : Ah ! Tout de même ! Je croyais que vous alliez remonter jusqu'au déluge !

(rires sur tous les bancs)

M. Fossie : ... mais s'il n'est plus ce qu'il a été, c'est vous qui en portez la responsabilité. Des projets de rénovation, vous l'avez dit vous-même, sont à l'étude depuis 50...

L'échevin Vandembreucke : Vous ne voulez quand même pas que des projets aussi importants qui nécessitent des milliards soient conçus en une heure !

M. Fossie : Bien évidemment, non ! Mais vous avez refusé des permis de bâtir, de rénover ou de transformer. Vous avez empêché le bon entretien des immeubles et favorisé le pourrissement global. Ainsi découragés, certains propriétaires se sont désintéressés de leurs biens et, dans certains cas, ont déménagé parce que des projets de démolition planaient sur le quartier. C'est ainsi qu'on favorise littéralement la dégradation des biens immobiliers : manque d'entretien et de rénovation légère, absence totale d'encouragement à la restauration, démolitions causées par d'autres réalisations comme la nouvelle gare et ses abords, dérisoires moyens de lutte contre les vrais taudis, émigration d'une partie de la population, la plus cossue, et son remplacement par un autre type de population, moins fortunée. Ce processus est engagé depuis plusieurs dizaines d'années. Des locataires, moins exigeants parce que de plus en plus pauvres, ont remplacé les habitants les mieux nantis. Restent finalement dans certaines artères quelques commerces et tout autour les « laissés pour compte » de la société de consommation, les « assistés sociaux », les « économiquement faibles », et tous ceux qui les ont rejoints ou qui le deviennent. Voilà la population visée par vos projets. Qu'allez-vous détruire en réalité ?

Trois écoles, une polyclinique, deux bibliothèques publiques, une église, deux ...

L'échevin Vandenbreucke (moqueur) : Ce n'est pas vous qui allez défendre les églises maintenant !
(rires sur la plupart des bancs)

M. Fossie : ... deux crèches, un préguardiennat, un dispensaire, des dizaines et des dizaines de...

L'échevin Vandenbreucke (persifleur) : Il récite le chapelet maintenant !
(rire presque général)

Le bourgmestre (interrompant la signature de son courrier) : Je vous en prie, cher ami, laissez notre collègue terminer son discours fleuve, si je puis dire, sinon nous serons encore là à minuit...

M. Fossie : ... des centaines de magasins, d'ateliers, de maisons, et surtout, Mesdames, Messieurs, car c'est bien plus grave, c'est bien plus important, et cela n'apparaît ni dans les rapports Administratifs ni dans la poudre aux yeux que constitue le spectacle audiovisuel que nous avons subi, vous allez détruire un formidable tissu de relations humaines et de solidarité extrêmement dense, vivant, plus que surprenant. Je le dénonce avec force : il y a généralisation abusive quand vous affirmez que tous les immeubles sont des taudis. (haussement d'épaules de l'échevin Vandenbreucke). La qualité de l'habitat n'est en rien meilleure ou pire sur ces 55 hectares que vous condamnez que dans les îlots limitrophes. Alors pourquoi s'arrêter à 55 hectares ? Ou plutôt, pourquoi s'étendre immédiatement sur 55 hectares, bien imprudemment ? Pourquoi ne pas commencer modestement, par le logement, par la construction rapide, immédiate de logements ?

Cette construction est possible, dès demain, sur des terrains libres parfois depuis plusieurs années, voire des décennies. J'insiste sur ce point : il - n'y - a - pas - lieu - d'expulser - le - moindre - habitant : des - terrains - sont - disponibles - dans - ce - quartier ! Dès maintenant, il est possible d'y construire rapidement des logements bon marché destinés en premier lieu à reloger dans le quartier même les habitants qui alors seulement devraient quitter des immeubles qui s'avèrent insalubres et irrécupérables, ou qui doivent être vidés durant le temps nécessaire à leur restauration. Une sorte d'opération « tiroir » en quelque sorte, pour et en collaboration avec les habitants des lieux... Quant au reste, il faut rénover en douceur, sans démolir inconsidérément...

L'échevin Vandenbreucke : C'est impossible et vous le savez très bien. Vous êtes un démagogue, un populiste ! Restaurer coûterait beaucoup trop cher au budget communal. N'oubliez pas que ce sont des promoteurs privés qui financeront les constructions nouvelles. Ils ne s'amuseront pas à repeindre la façade d'un taudis !

M. Fossie : J'ai ici sous les yeux le rapport du chef du service de l'hygiène publique, un certain M. Verlin. Il y est écrit noir sur blanc, je lis :

« L'état constructif de l'ensemble des immeubles est médiocre mais dans bien des cas améliorable à peu de frais. »

J'insiste parce que c'est écrit en toutes lettres : « à - peu - de - frais » !... Et le rapport continue :

« L'état d'entretien est très variable ; il tient essentiellement de l'occupant des lieux ... »

L'échevin Vandenbreucke : Ce rapport est contredit par des études approfondies effectuées par des spécialistes. A notre demande, la C.E.C.I - Consultance Etude & Créations Immobilières - le groupe d'architectes et d'urbanistes qui a conçu le projet Mégapolis lui-même, a examiné l'état de l'habitat sur ces 55 hectares. Leurs conclusions sont accablantes, sans appel : il faut tout raser.

L'honorable membre du Collège continue à l'oreille de son secrétaire mais sans débrancher son micro :

- Verlin, il faudra me le saquer, celui-là !

M. Fossie : S'il faut le saquer, c'est parce que son rapport vous dérange et contredit l'image que vous voulez donner du quartier pour arriver à vos fins. Evidemment vos architectes présentent d'autres conclusions puisqu'ils sont juge et parties. Ils souhaitent un terrain nu pour édifier une centaine d'immeubles-tours. Ils justifient donc le massacre en dénigrant l'état actuel des lieux ! Je parie que ces spécialistes, dont nous n'avons pas encore vu le montant des honoraires pour les études que vous leur avez confiées, je parie qu'ils ne sont même pas entrés dans les maisons qu'ils condamnent. Par contre, le rapport de M. Verlin - que vous voulez saquer - est confirmé par une enquête effectuée, il y a un an à peine, par les étudiants d'une école sociale. Je peux vous remettre un exemplaire des conclusions de cette enquête impartiale mais je doute que vous vous donniez la peine de les examiner. Vous pourriez notamment y trouver ceci, je lis, page 55 :

« Le quartier a une réputation d'insalubrité, confirmée largement par son aspect extérieur. Or, rares sont les enquêteurs qui signalent l'aspect ' taudis ' de ce qu'ils ont vu. Au contraire, beaucoup notent le bon entretien des intérieurs ».

Et plus loin, page 82 :

« 76 % des personnes interviewées se déclarent satisfaites de leur logement, pour quatre raisons, à savoir : 1° la nature de celui-ci, 2° les prix abordables, 3° l'ambiance générale du quartier, 4° les très nombreuses relations qu'il suscite. »

Le caractère affectif de certaines motivations est à souligner tout particulièrement...

Le bourgmestre : Les étudiants d'une école sociale ne sont pas, si je puis m'exprimer ainsi, qualifiés pour juger de la salubrité d'un logement. Ceci étant dit, vous nous faites perdre notre temps, M. Fossie. Comme d'habitude !, si je puis m'exprimer ainsi... Madame Bodruche, vous demandez la parole...

M. Fossie : Une dernière question, si vous le permettez...

Le bourgmestre : Madame Bodruche, vous avez la parole.

Madame Bodruche : La législation prévoit, je pense, des primes de reclassement pour les personnes qui quittent un taudis. Il nous est dit que tout ce quartier est insalubre. Je propose donc que soit pris un arrêté général d'insalubrité, ce qui est de votre compétence, Monsieur le Bourgmestre. Ainsi tous les expulsés bénéficieraient d'une prime payée par l'Etat et donc sans frais pour la ville, et cette prime pourrait faciliter leur reclassement.

Le bourgmestre : Mais personne n'est expulsé, Madame, si je puis m'exprimer ainsi. Ceci étant dit, un tel arrêté général léserait gravement les propriétaires dont le bien serait déprécié par la ville qui souhaite les acquérir à l'amiable. Des recours en justice pourraient être introduits. Condamnée, la ville devrait payer des dédommagements très importants...

L'échevine Cavatine : Je connais la musique. Si nous les achetons trop chers dans la mesure où ils ont été déclarés insalubres, la cour des Comptes nous tombera dessus.

Le bourgmestre : Sans parler des retards dans la libération du sol que ces recours entraîneraient, si je puis m'exprimer ainsi...

Madame Schaubverblif : Mais puisqu'on nous dit qu'il s'agit d'un quartier de taudis...

Le bourgmestre : Nous examinerons l'état de salubrité de chaque immeuble après l'achat par la ville, n'est-ce pas madame Cavatine. Des arrêtés seront pris alors le cas échéant s'ils se justifient. Dans le cas contraire, les habitants auront le loisir, si je puis m'exprimer ainsi, d'y rester tant qu'un projet précis ne nécessite pas la libération du sol à cet endroit.

L'échevine Cavatine : J'ajoute qu'en cas d'arrêté d'inhabitabilité, un délai suffisant, raisonnable, est accordé aux occupants qui doivent déménager.

Madame Bodruche : Quel délai ?

Le bourgmestre : Il est d'usage d'accorder un mois, sauf s'il y a péril en la demeure, si je puis m'exprimer ainsi... (rires dans l'assemblée). Mais encore une fois, je le répète, nous examinerons cela cas par cas, et si c'est nécessaire, des prolongations seront jouées, si je puis m'exprimer ainsi... (rire général)... je voulais dire, accordées. Ceci étant dit, quelqu'un souhaite-t-il encore intervenir ? Non, personne... Si, monsieur Pofinet, vous avez la parole.

Monsieur Pofinet : Heu ! Heu ! Monsieur le Bourgmestre, Chers collègues, voyez-vous, il a été question de tours de 184 mètres de hauteur... Heu ! Heu ! ... Je m'interroge sérieusement à ce sujet... Heu ! Heu ! En effet, $1 + 8 + 4$, cela fait 13. Est-il bien recommandé d'intégrer le chiffre 13 à un projet semblable ? Heu ! Heu ! Ne serait-il pas possible de limiter la hauteur à 183 ou à 185 mètres ? ... Heu ! Heu !... Vous comprenez ma préoccupation ?... Heu ! Heu !... Je n'en ai pas dormi de toute la nuit après avoir lu mon journal...

L'échevin Vandenbreucke : Votre préoccupation vous honore, cher collègue. C'est un détail auquel les concepteurs du projet « Mégapolis », je veux dire la C.E.C.I. et mes services, n'ont probablement pas été attentifs. Nous allons voir s'il est encore possible de modifier ce détail et de porter la hauteur à 185 mètres maximum, en lieu et place de 184. Comme il s'agit d'une hauteur maximale, je vous donne ma parole qu'aucun permis de bâtir ne sera accordé pour un immeuble qui s'arrêterait à $1 + 8 + 4$ mètres... (rires sur certains bancs)

Le bourgmestre : Vous voilà rassuré, monsieur Pofinet ? Oui ? Non ? Vous souhaitez encore intervenir ? Oui, oui, allez-y : le Collège est toute ouïe, si je puis m'exprimer ainsi. La parole est à vous. (rires sur certains bancs)

Monsieur Pofinet : Heu ! Heu ! ... Voilà, monsieur le Bourgmestre... Heu ! Heu !... Chers collègues, une autre angoisse m'assaille... Heu !... A-t-on prévu des fontaines ? En effet, je suppose que des compagnies d'assurances seront intéressées par le site et souhaiteront investir. Mais elles sont plus que réticentes par rapport aux fontaines... Heu ! Heu !... Savez-vous que cela frise la paranoïa ? ... (rires sur la plupart des bancs)

Le bourgmestre : Je vous rassure, cher collègue. Aucune compagnie d'assurances, ni quelqu'autre promoteur ne sera forcé d'installer des pièces d'eau dans ses locaux. Vous avez ma parole, si je puis m'exprimer ainsi. Plus personne ne souhaite intervenir ?... Encore vous, Monsieur Fossie ! Soyez bref, cher collègue, j'aimerais que le vote ait encore lieu aujourd'hui et vous finirez par me faire voir rouge, un comble, si je puis m'exprimer ainsi ! (rire général)

M. Fossie : Monsieur le bourgmestre, il a fallu 50 ans pour accoucher de ce projet mirobolant et près de trois-quarts d'heure d'exposé audiovisuel en cette même séance pour le présenter. Accordez-moi encore deux minutes pour m'y opposer. Répondez-moi, je vous prie, de manière aussi précise que possible : selon vous, combien d'habitants devront-ils quitter le quartier ?

L'échevin Vandenbreucke : Mais je vous l'ai dit tout à l'heure et vous m'avez même reproché de l'avoir communiqué à la presse. Il fallait lire les journaux d'hier : cela nous aurait évité vos questions superflues. (rires sur certains bancs)

M. Fossie : Monsieur le bourgmestre, je vous ai posé une question précise. Je souhaite une réponse précise.

Le bourgmestre (excédé) : Eh bien, je crois, entre quatre et cinq mille. (approbation de la tête par les échevins Vandenbreucke et Cavatine)

M. Fossie : Admirable ! Je demande un chiffre précis qui concerne des personnes bien réelles. Vous me répondez par une estimation. Et c'est la même estimation que j'ai entendue tout à l'heure dans la bouche de l'échevin de l'urbanisme, et c'est aussi la même estimation que j'ai lue dans ma gazette hier. Vous promettez 12 à 15 mille habitants futurs qui n'existent pas encore mais vous n'êtes pas capables de donner autre chose qu'une estimation pour des gens bien concrets qui devront déguerpir...

L'échevine Cavatine : Mais non !... Il n'y a pas de déguerpissement ! Les locataires reçoivent leur renon. C'est tout à fait légal. Ou les propriétaires vendent à la ville leur bien libre de toute occupation. C'est tout à fait légal.

M. Fossie : Ne jouons pas sur les mots, s'il vous plaît. Moi aussi je connais la musique !... En tout cas, pour ma part, j'ai interrogé le commissaire de police du quartier et...

M. Vandenbreucke (à son secrétaire, après avoir vérifié si son micro était bien débranché) :
- Convoquez-le moi demain à la première heure.

M. Fossie : ... il estime que ces chiffres sont très largement inférieurs à la réalité. Au lieu d'informer correctement le Conseil communal, j'ai de plus en plus l'impression d'assister à une vaste mise en scène pour arracher une approbation plus que suspecte. 4.728 personnes sont inscrites dans les registres de la population. Il s'y ajoute 7.653 personnes inscrites dans les registres des étrangers, soit plus de 12.000 personnes, soit plus du double ! En outre, il faudrait y ajouter des sous-locataires au nombre inconnu. De plus j'affirme, moi, que, pour relier vos bretelles autoroutières de 80 mètres de largeur au réseau national et international, il faudra opérer de nouvelles saignées dans le tissu urbain : exproprier, expulser, démolir dans tous les quartiers limitrophes.

Ceci (si je puis m'exprimer ainsi) ceci signifie qu'en plus des 55 hectares, d'autres quartiers et donc des milliers d'autres citoyens seront expulsés d'une manière ou d'une autre. Si on vous laisse faire, notre ville deviendra une gigantesque toile d'araignée constituée d'autoroutes urbaines, piquetée de tours aussi écrasantes qu'inhumaines. Sans parler de la pollution atmosphérique, de la recrudescence de la criminalité et de la délinquance qu'un tel urbanisme absurde engendre inévitablement.

Alors votre Mégapolis, je lui dis « non » ! Je vote contre ce plan d'aménagement qui est la plus parfaite illustration de l'urbanisme affairiste. Je vous prédis qu'à notre plus grande honte, on viendra, de tous les coins du monde, voir l'exemple parfait de ce qu'il n'aurait pas fallu faire dans notre bonne vieille cité. (applaudissement sur un banc du public)

Pris par le débat, Jérôme applaudissait sans retenue. Les journalistes, amusés, s'étaient retournés. Tous les regards étaient posés sur lui. Confus, il ramassa son béret que son enthousiasme avait fait chavirer et s'apprêtait à quitter les lieux tandis que monsieur Cauron vociférait, furieux :

Le bourgmestre : Le public est tenu de respecter le silence. A défaut je fais évacuer la salle par la police et, si je puis m'exprimer ainsi, nous siégerons à huis clos !

M. Fossie : Il n'y a qu'un citoyen sur les bancs du public, monsieur le bourgmestre. Je vous prie de ne pas l'expulser de la salle, même si vous avez la ferme intention de l'expulser de son logis dans un avenir plus ou moins proche.

L'échevine Cavatine : Mais je vous dis qu'il n'y a pas d'expulsion. La ville signi...

M. Fossie : J'ai bien compris la chanson. Mais la réalité est bien différente de tous vos discours lénifiants et...

Le bourgmestre : Votre... heu... impertinence, monsieur Fossie, heu ... votre fronde et votre unique voix discordante dans cette assemblée, n'arrêteront pas... heu... le progrès, si je puis m'exprimer ainsi. Elles n'ont aucun poids... Ceci étant dit, ... oui, Monsieur Lenoir, vous avez la parole.

M. Lenoir : Je suis membre à part entière de la majorité. Je prends même le risque de m'entendre dire que je devrais aller donner mes leçons de démocratie sur la place Saint-Pierre à Rome. (rires sur certains bancs, mouvements d'impatience sur les sièges du Collège). Je tiens à préciser ici que je partage presque intégralement les vues et les remarques pertinentes de notre collègue, M. Fossie, dont la justesse du propos devrait nous inciter à la réflexion et à la prudence.

Moi aussi j'ai récolté pas mal d'informations et vérifié certains éléments du dossier. Je crains malheureusement que les dés ne soient déjà jetés. Dès lors, pour ma part, je ne voterai favorablement l'adoption provisoire de ce plan d'aménagement qu'à une seule condition.

Je souhaite que me soient données et actées des garanties formelles quant à la construction immédiate, et sur des terrains existants à l'intérieur et en bordure des 55 hectares condamnés, de complexes d'habitations à bon marché. Les habitants expulsés devraient y bénéficier d'une priorité absolue de manière à améliorer réellement leurs conditions de vie....

M. Fossie : Plus de six mille personnes attendent...

Le bourgmestre : Je ne vous ai pas donné la parole, Monsieur Fossie...

M. Fossie (sans tenir compte de l'interruption) : Plus de 6.000 personnes attendent actuellement sur les listes de notre société d'habitations à loyer modéré. Alors, ne nous leurrions pas de belles promesses qui ne seront pas tenues !...

Le bourgmestre : Monsieur Flaget demande la parole ?

M. Flaget (sans retirer de ses lèvres un mégot de cigare éteint y accroché) : Je serai bref, monsieur le Bourgmestre,...

Le bourgmestre : Je vous reconnais bien là, cher collègue, et vous en sais gré, si je puis m'exprimer ainsi. Si seulement vous pouviez faire des émules... (rires sur certains bancs)

M. Flaget : ... Je tenais simplement à vous apporter mon soutien total et à féliciter le Collège. C'est un magnifique projet. Et comme dit l'adage : « quand le bâtiment va, tout va ! »

Le bourgmestre : Merci, cher collègue. Quelqu'un souhaite-t-il encore intervenir... Oui, monsieur Ferdecq.

M. Ferdecq : Je n'ai, pour ma part, aucune idée préconçue contre les étrangers. Personnellement, je ne suis pas raciste. Toutefois, je pense qu'il faudrait se documenter sérieusement avant d'adopter les yeux fermés un texte qui nous obligerait à procéder au reclassement et au relogement massif de tous ces habitants. La loi ne l'impose pas. Et même si notre Conseil adoptait une semblable

réglementation, je crains que nos finances n'y suffiraient pas. Nous serions dès lors dans l'impossibilité d'honorer nos engagements. J'ai dit.

L'échevin Halméson : Je suis membre du Collège où j'ai les finances dans mes attributions. Par ailleurs, je suis président de notre société locale d'habitations sociales.

A ce double titre, je puis vous assurer que c'est bien l'intention ferme, et du Collège scabinal, et du conseil d'administration de notre société, d'aider les gens qui seront expulsés. Dans la toute première phase, M. Lenoir, il est prévu de construire du commerce et du logement : du logement social, du logement semi-social. Il faut effectivement créer d'abord de l'habitat. A défaut, il sera impossible de reclasser ces milliers de personnes. Au nom de la ville et en mon nom personnel, je m'engage à ne procéder à aucune évacuation d'habitation, si, au préalable, les constructions de remplacement ne sont pas achevées dans les parages immédiats ou à l'intérieur des 55 hectares, sauf cas impérieux d'inhabitabilité.

A mon sens, dans une première phase, il en faut un peu plus de 600. Il y aura des logements à vendre pour les propriétaires expropriés, et des logements à louer à des prix raisonnables pour les locataires. Il serait en effet inconcevable, et même inadmissible, que l'on expulse là des centaines et des centaines de ménages et de personnes seules sans avoir, au préalable, j'insiste, préalablement à toute autre mesure, construit pour eux des habitations valables.

Je le répète. Je m'y engage fermement, en tant qu'échevin et en tant que président de la société locale d'habitations sociales. Et ce sera acté. Ceci devrait vous apporter tous vos apaisements à ce sujet.

Le bourgmestre : Mesdames, Messieurs, chacun ainsi a eu l'occasion de s'exprimer, parfois trop longuement, si je puis m'exprimer ainsi. Ceci étant dit, toutes les assurances dictées par le bon sens ont été données de manière à apaiser effectivement les craintes qu'un tel projet d'utilité publique, aussi séduisant qu'inhabituel, aurait pu, légitimement je le concède, susciter dans l'esprit de certains, si je puis m'exprimer ainsi.

Avant de mettre le projet Mégapolis aux voix, j'ai le plaisir de vous annoncer ce que je viens d'apprendre moi-même à l'instant de la bouche de l'intéressé : notre échevin de l'urbanisme - grâce auquel nous tenons un des plus beaux plans d'aménagement de toute l'histoire de notre ville millénaire - vient d'obtenir un portefeuille ministériel... (applaudissements sur la plupart des bancs) ... et pas n'importe lequel puisqu'il présidera aux destinées du gouvernement. Il vient, sur-le-champ, de rédiger sa lettre de démission... (applaudissement de M. Fossie qui crie :

- Enfin !

... de démission, disais-je avant d'être interrompu, en sa qualité d'échevin. Ceci étant dit, il siégera désormais et votera donc dans un instant en qualité de simple conseiller. Nous procéderons à l'installation de son remplaçant, notre collègue Flaget, au cours de notre toute prochaine séance.

M. Vandebrecke : Je tiens à ajouter ceci, en ma qualité de premier-ministre : je dis, j'ai toujours dit et je redis que je m'engage personnellement à ce niveau

- primo : à faire approuver la décision de notre conseil communal par arrêté ministériel, et ce sans délai,

- secundo : à libérer les crédits nécessaires à la réalisation, en toute première phase, des grandes infrastructures autoroutières qui sont à charge de l'Etat, ce qui incitera les promoteurs du secteur privé - j'en suis intimement persuadé - à investir et à réaliser rapidement ce qui n'est encore - et malheureusement car je le regrette vivement - qu'une maquette. (nombreux applaudissements)

Le bourgmestre : Dès que nous aurons l'approbation ministérielle, je serai le roi, si je puis m'exprimer ainsi. En tout cas, nous pourrons faire comme bon nous semble. Il est acté que ce dernier point de

notre ordre du jour est approuvé à l'unanimité des voix, moins la voix négative de M. Fossie, et l'abstention de M. Lenoir.

Ceci étant dit, la séance est levée.

Jérôme lui aussi s'est levé. Son regard est attiré par la tapisserie murale. Il n'est désormais plus nécessaire que des envahisseurs viennent raser la ville, songe-t-il, les édiles locaux s'en chargent eux-mêmes...

Un coup d'œil à sa montre lui apprend qu'il est déjà 00 h 20 : contrairement au souhait exprimé par le bourgmestre, le vote a eu lieu après minuit. Les conseillers toucheront donc 2 jetons de présence !

Les membres du Conseil, tous partis politiques confondus, se sont précipités vers les représentants de la presse. Jérôme n'y prête pas attention.

Il introduit la clé dans le cadenas, place la batterie en bonne position et enfourche son vélo. Jamais, pense-t-il, sa femme ne voudra croire que la séance a duré si longtemps.

Madeleine est assise dans le lit et l'attend. Ses mains expertes manient avec fébrilité les aiguilles à tricoter. Ce sera un pull-over pour l'hiver.

Jérôme est intarissable. Il explique les débats, mime tics, faits et gestes, imite les voix, répète les expressions des différents conseillers ou échevins. Madeleine rit aux éclats.

Il n'empêche : la conclusion est lourde de conséquences : le plan est approuvé à l'unanimité moins une abstention et un vote négatif de ce conseiller courageux dont il a oublié le nom. Mais il en avait apprécié les interventions.

- Ce qu'il disait était juste, intelligent, pertinent, documenté, courageux. Mais c'est à peine s'il avait le droit de parler ! Alors que d'autres disaient n'importe quoi et gobaient n'importe quoi !
- Tu parles comme les hommes politiques, maintenant, souffle Madeleine qui ajoute perfidement, « si je puis m'exprimer ainsi ». Ne t'en fais pas ! Des plans, des projets, voilà bien 50 ans qu'on en parle et qu'ils en parlent. « Ceci étant dit », à part deux ou trois terrains vagues, ils n'ont pas réalisé grand-chose.

Sur cette bonne parole, tranquilisée, elle s'endort. Jérôme, quant à lui, ne ferme pas l'œil de toute la nuit, tant son esprit est agité.

Pourtant les jours suivants donnent raison à son épouse. Rien ne bouleverse les habitudes de tout un chacun. Les discussions portent sur le temps radieux, sur les chances de tel ou tel cycliste au Tour de France, sur la braderie automnale qu'il faut préparer.

C'est à croire que Mégapolis se réalisera sur une autre planète.

L'enquête publique se déroule durant le mois d'août dans l'indifférence générale. Quelques citoyens bien informés de leurs droits adressent leur lettre de réclamation.

Lors de la réunion du conseil communal de novembre, le bourgmestre Cauron put donc conclure par une synthèse de ces 66 réclamations.

Il entama, à toute vitesse et sur un ton monocorde, la lecture du rapport qui lui avait été préparé.

- Ces lettres émettent des réserves quant au principe des expropriations, quant aux troubles commerciaux qu'elles entraîneraient, quant aux indemnités éventuelles. Il y a aussi quelques considérations d'ordre familial ou social. Notre plan d'aménagement n'est donc pas contesté. Du reste, si je puis m'exprimer ainsi, il n'est pas contestable... (éclat de rire bruyant d'un conseiller communal)... il n'est pas contestable, disais-je, Monsieur Fossie, parce que toutes ces réclamations s'inspirent d'intérêts individuels qui doivent céder le pas à l'intérêt général.

Notre projet relève de l'intérêt général. Il est, si je puis m'exprimer ainsi, d'utilité publique. Lorsque nous l'aurons approuvé définitivement tout à l'heure et dès que notre décision aura été consacrée par l'autorité ministérielle, il sera revêtu de ce caractère d'utilité publique. Tout ce qui se fera conformément aux prescriptions du plan - et il ne sera pas possible d'y construire autre chose - sera donc d'utilité publique. Il n'y a donc pas lieu de tenir compte de ces remarques qui ne changent rien à notre plan et qui n'apportent pas d'éléments sérieux de contestation du projet. Ceci étant dit, je suppose que M. Fossie veut prendre la parole... (rires)

M. Fossie : Bien entendu, Monsieur le bourgmestre, car, subrepticement, un nouveau terme surgit. Contrairement aux promesses formelles entendues en juillet, je souligne ici que vos documents ajoutent la notion d'"expropriations d'extrême urgence". Votre plan, à mes yeux, est une erreur urbanistique monumentale. Il est tout le contraire de ce que, décevantement, on peut entendre par utilité publique. En fait, il représente la parfaite illustration de ce que les spécialistes de la spéculation foncière appellent « l'écrémage des sites ».

Ainsi, Jacques Aron dans sa « Théorie et pratique de la spéculation foncière », écrit ceci, page 43, je le cite :

« Les promoteurs cherchent à se rendre maître des terrains les mieux situés et dont l'utilisation reste exceptionnelle pendant un temps suffisamment long.

(...) Si le promoteur veut acquérir à l'amiable les terrains qui lui sont nécessaires, il s'expose à devoir céder à leurs propriétaires actuels la plus grande part des surprofits qu'il escompte (...)

Ne possédant pas le droit de les exproprier, il s'en remet aux pouvoirs publics, afin de déposséder de leurs biens les propriétaires, de chasser les habitants et de lui faire place nette... »

C'est donc le trésor public qui supporte les frais des procédures d'achat à l'amiable ou des expropriations par voie judiciaire. Ce sont les pouvoirs publics qui chassent les habitants. Voilà ce qu'est en réalité votre « utilité publique ». Dès lors, à votre Mégapolis, pour lequel apparemment aucune étude sérieuse de faisabilité et de rentabilité ne nous a été communiquée, je dis « non », dix fois « non », cent fois « non ». Par ailleurs, le C.E.C.I. par-ci, la C.E.C.I. par-là, il faut vraiment être naïf pour ne pas comprendre que, derrière ces initiales, que derrière ces sociétés, il y a un autre C.-E.C.I., toujours le même homme dont chacun sait combien il est proche de certains membres du Collège. Je vote contre son adoption définitive au nom du bon sens, au nom d'une rénovation urbaine véritable, au nom des habitants que vous allez expulser.

Le bourgmestre : Nous actons votre seule voix négative, ainsi que l'absence de notre collègue Lenoir retenu par d'autres obligations.

Ceci étant dit, notre plan d'aménagement est donc approuvé de manière définitive. Reste l'approbation par l'autorité de tutelle qui ne fait aucun doute, notre premier-ministre Vandenbreucke y veillera personnellement. Ceci étant dit, nous allons pouvoir passer à l'action, si je puis m'exprimer ainsi, et ce sans tarder puisque notre échevin de l'urbanisme ad intérim me confirmait encore avant la séance que de très nombreux promoteurs se bousculent au portillon, si je puis m'exprimer ainsi, pour investir dans notre projet.

Et effectivement, le gouvernement de M. Vandenbreucke ne partagea guère les scrupules de M. Fossie, ni les angoisses de monsieur Pofinet.

Il approuva la décision du conseil municipal avec une étonnante rapidité.

Reconnu d'utilité publique, le plan Mégapolis permettait à la ville de procéder à l'expropriation des biens en extrême urgence pour cause d'utilité publique.

Chapitre 4. Entre le marteau et l'enclume

Le plan approuvé, les services de l'échevine Cavatine reçurent pour instruction de ranger la lenteur administrative dans les tiroirs fermés à clé. De longues négociations étaient entamées avec des propriétaires dont, rapidement, les locataires payèrent leur loyer à la municipalité.

Quelques arrêtés d'inhabitabilité furent pris par le bourgmestre, dans des cas extrêmes. La plupart du temps, c'est le père Jacques qui s'arrangeait avec le service des propriétés communales pour reloger provisoirement les cas désespérés ainsi expulsés, dans d'autres immeubles déjà rachetés et évacués par les propriétaires, à l'intérieur du périmètre condamné.

Portes et fenêtres des immeubles frappés par cet arrêté étaient soigneusement murées. Quelques jours, quelques semaines ou quelques mois plus tard, le bulldozer intervenait pour l'arasement pur et simple. Défigurées par ces coups de poing, les rues apparaissaient sous un jour nouveau, ébranlées dans leur continuité, meurtries, insécurisantes.

Par un arrêté pris par le bourgmestre Cauron, les façades des immeubles furent amputées de leurs balcons, jugés dangereux. Le drapeau ne fut plus hissé sur la hampe du 11 rue des Fleuristes, ni sur l'immeuble qui abritait la bibliothèque du quartier. Ensuite les habitants de trois îlots entiers reçurent un avis de déguerpissement.

Quatre semaines pour trouver ailleurs... Chacun constate qu'aucun logement social n'est construit ni même en construction.

A qui s'adresser si ce n'est aux services du curé Pivoine, sur la brèche. Les permanences du service social paroissial sont aussitôt submergées par un afflux de demandes proches du désespoir. Il reste au pasteur à trouver les fonds nécessaires à l'engagement d'une nouvelle assistante sociale. Madame Pascaline sera spécifiquement chargée d'animer une équipe de volontaires et de bénévoles. Ensemble ils doivent faire face au problème du déracinement massif des premiers sacrifiés.

Le vent de panique s'amplifie encore lorsque l'éclairage public est supprimé alors que toutes les maisons du premier îlot ne sont pas encore vidées de leurs occupants.

Les personnes âgées se terrent chez elles : l'absence d'éclairage et les maisons murées ou démolies leur rappellent de sinistres souvenirs de bombardements aériens meurtriers.

Paradoxalement, pour ces trois îlots d'un quartier réputé pourri, aucun arrêté d'inhabitabilité n'est pris par le premier magistrat et les expulsés ne bénéficient d'aucune prime au reclassement.

Un éclair de lucidité paralyse alors la population : une machine administrative bien huilée met ses mécanismes en marche et rien ne l'arrêtera plus. Les premiers sacrifiés se relogent au plus vite, n'importe où, dans n'importe quelles conditions, même à l'intérieur du périmètre condamné.

Au sein de ce dernier, des propriétaires plutôt réticents à la vente acceptent les conditions imposées par la ville afin d'éviter une procédure judiciaire lente, longue, difficile, angoissante, considérée par les avocats comme perdue d'avance en raison de l'utilité publique.

De même, des commerçants n'attendent pas la faillite pour mettre la clé sous le paillason. Les forces vives du quartier le désertent... « C'est le pot de fer contre le pot de terre », et on n'y pourra rien changer, tel est le sentiment général.

L'agent de quartier entra dans la boucherie de Roger Boudos, installée au rez-de-chaussée d'un immeuble à appartements cossu, dressé à l'angle de l'avenue des Cerisiers du Japon et de la petite rue des Pois de senteur, ruelle étroite et obscure :

- Bonjour, Roger. Donne-moi une baguette au thon piquant, si tu veux bien. Pas la peine de l'emballer, je la mange tout de suite... parce qu'après ma visite à tes voisins, j'aurai l'appétit coupé...
- Le gigolo du premier étage a encore ennuyé des gamins ?
- Non, c'est pour les deux « crados » d'en bas.

S'il est une mission qui répugne à l'agent Andbouille, c'est bien celle qui lui est confiée ce matin. Les voisins du boucher habitent au 2 de la rue des Pois de senteur. Deux couples y vivent dans des conditions effroyables, dans une crasse indescriptible. Celui du rez-de-chaussée parle un sabir que seuls quelques initiés parviennent à comprendre, ou plutôt dont ils croient deviner parfois le sens. Celui de l'étage a régulièrement des problèmes pour faits de mœurs. L'abbé Pivoine est pratiquement le seul à leur rendre visite de temps à autre, le cigare lui permettant de tout supporter !

Depuis belle lurette, les factures d'eau, de gaz, d'électricité n'ont pas été payées, par négligence et par manque de fonds. Les compagnies distributrices ont donc interrompu l'approvisionnement. Pas d'électricité, pas de sonnette. Il faut frapper au carreau fendu d'une fenêtre pour que quelqu'un vienne ouvrir.

La porte à peine entrouverte, une odeur écœurante vous saisit à la gorge : humidité, moisissure, poussière, manque permanent d'entretien et de nettoyage, irrégularité des soins corporels, absence d'évacuation de l'unique W-C... s'allient pour rejeter à la rue le visiteur éventuel pris d'une violente nausée. Au bout du couloir, l'escalier branlant présente un danger permanent d'écroulement.

Des rapports demandant l'arrêté d'inhabitabilité n'avaient pas manqué puisque, aux symptômes manifestes d'insalubrité, s'ajoute le risque d'incendie à la moindre distraction des occupants qui, hiver comme été, s'éclairent à la bougie et cuisinent, si le terme n'est pas impropre dans ce contexte, sur des réchauds connectés à une bonbonne.

Il y a quelques années déjà, jeune et zélé, l'agent Andbouille avait même insisté auprès de son supérieur. C'est ainsi qu'il avait appris à ses dépens qu'aucun arrêté d'inhabitabilité ne serait pris dans ce cas pour la simple raison que l'échevine des Propriétés communales en personne était l'avocate-conseil du propriétaire de ce remarquable taudis.

Les professionnels de l'Assistance publique contraints de recevoir les occupants de ce taudis ouvraient en grand les fenêtres hiver comme été.

Les délégués syndicaux avaient obtenu qu'en aucun cas, ils ne seraient contraints de se rendre à leur domicile.

- Dis-moi..., Roger, est-il exact que toi aussi tu mets les bouts ?
- Tu ne t'imagines tout de même pas que je vais attendre la faillite. Ici, il n'y a plus d'avenir...
- Et les dédommagements sont intéressants ?

- On y perd toujours. S'intégrer dans un autre quartier, fidéliser une clientèle, lutter contre la concurrence, investir, c'est loin d'être évident. Mais il est préférable de partir maintenant quand il est encore temps, même si on le regrette.
- Tu participeras quand même à la braderie ?
- Non, c'est fini pour moi. Je tourne la page...
- Et un commerce en moins, un. Bientôt il ne sera plus possible de se réapprovisionner dans le quartier. Enfin, tu as sans doute raison... C'est pour quand le déménagement ?
- A la fin du mois.
- Bon, et bien, bonne m... ! Moi, je remets la convocation à côté et si tu le permets, comme d'habitude, je viens me laver les mains aussitôt après.
- Je comprends ça, va.... Et pour toi, Mimi, deux baguettes à la salade de crabe comme hier ?
- Non, un crabe, ... et un jambon-fromage, s'il-te-plaît.
- Voilà, Mimi. La bonne journée. Et pour vous Madame Denise, tout va bien ?
- Je n'ai pas à me plaindre. Tu as entendu les nouvelles. Le gouvernement est tombé...
- Un de perdu, dix de retrouvés, pas vrai Madame Denise. Ce n'est pas ça qui va sauver le quartier.

Les eaux sur lesquelles un gouvernement navigue sont rarement calmes, souvent houleuses, parfois troubles, voire agitées par des lames de fond à cause desquelles il chavire corps et biens.

C'est ainsi que, contraint de remettre la démission de son gouvernement, M. Vandebroeck perd son portefeuille ministériel et « le sanglier » retrouve tout aussitôt son cabinet d'échevin de l'urbanisme confié à son ami Flaget durant deux ans.

A ses yeux, les choses stagnent. En 24 mois, trois îlots seulement sont arasés : les deux premiers pour la construction de logements qui ne se réalisent pas, le troisième pour l'érection d'un complexe hôtelier, en bordure du plan, acquis par une chaîne internationale spécialisée, mais qui ne démarre pas.

Certes un peu partout au sein des 55 hectares, les rapports mentionnent que des immeubles sont acquis, murés ou détruits. Certes des projets existent, soumis aux études de rentabilité, laquelle semble hasardeuse. Des vents favorables en apportent régulièrement à la presse qui s'empresse de les reproduire, photos des maquettes à l'appui.

Mais tout cela est insuffisant. Le plan Mégapolis s'enfonce dans une ornière. Seuls une vaste réalisation spectaculaire et l'aménagement rapide des voies de communication, tunnels et viaducs pourraient inspirer confiance aux investisseurs.

La secrétaire frappe, entre et annonce :

- Monsieur Charles-Edouard Casson-Imself est là, monsieur l'Echevin.
- Qu'il entre, immédiatement !

Charles-Edouard Casson-Imself est de courte taille. Est-ce pour cette raison qu'il voue une admiration sans borne au gigantisme démesuré des States ?

Parti de rien, ou presque, il s'est rapidement constitué une fortune colossale grâce à la fabrication et à la vente d'accessoires pour automobiles dont il avait acquis le monopole de la vente quelques mois avant que le député Vandebroeck ne dépose et ne fasse approuver un projet de loi par lequel tous ces accessoires étaient devenus obligatoires dans tout véhicule.

Les ventes avaient aussitôt remonté la pente à en donner le vertige. Riche, Monsieur C.-E.C.I. se

désintéressa de ce marché pour investir dans l'immobilier tout en collectionnant à titre privé une cinquantaine d'oeuvres d'art qu'il place dans son immense résidence, à l'orée de la forêt, partout où c'est possible. Il en a même mis dans les toilettes et salles d'eau, à la grande surprise des visiteurs.

L'homme poursuit désormais un rêve qu'il réalise en multipliant dans la ville multiséculaire des constructions qui lui donnent un aspect futuriste mais qui est loin de plaire aux amoureux de la pierre vétuste et rustique. Ici aussi, une chance incroyable semble l'accompagner et lui permet de rentabiliser ses réalisations au-delà de toutes les prévisions ou espérances raisonnables.

Dans une certaine presse, des voix s'élèvent parfois pour s'interroger à ce propos : faut-il bien parler de chance, quand des pouvoirs publics accordent des permis de bâtir, voire de surprenantes dérogations aux règlements en vigueur ? Et ce, avec une facilité déconcertante !

Ainsi ce parc public classé et multiséculaire n'a-t-il pas été irrémédiablement défiguré par la brusque et spectaculaire érection d'un immeuble-tour, promis transparent, en réalité opaque, démesuré, écrasant tout l'environnement ?... Un immeuble de parking qui s'avérait non rentable n'a-t-il pas été transformé en bureaux et occupé par un ministère, et ce de manière tellement rudimentaire que les fonctionnaires protestèrent par une grève ? Des exemples de ce type ne manquent pas.

Monsieur C. -E. C. I. est devenu un promoteur heureux qui rentabilise par miracle et au centuple ses investissements... Mégapolis le tente depuis longtemps, bien avant que le groupe d'architectes, Consultance Etude & Créations immobilières (la C.E.C.I.) qui d'ordinaire élabore ses œuvres, n'ait réussi à obtenir l'approbation par les autorités publiques.

- Cher ami, je suis content de vous voir. Asseyez-vous, je vous en prie. Je vous attendais avec impatience. J'ai ici le projet de convention : le bail est emphytéotique d'une durée maximale de 99 ans pour le terrain en échange duquel vous ne nous devrez au départ qu'une bouchée de pain, à savoir la location de l'un ou l'autre des trente plateaux de la première tour.

- C'est très tentant. Mais je vous avoue que c'est aussi le plus gros morceau de ma carrière. L'investissement va nécessiter la fusion de trois, voire de quatre sociétés immobilières existantes pour réunir le capital initial.

- C'est bien pourquoi votre société est un consortium ! N'oubliez pas que Mégapolis sera une ville au cœur de la ville, située au croisement de deux autoroutes internationales que nous ne tarderons pas à aménager. C'est une situation de tout premier ordre, croyez-moi, offerte sur un plateau d'argent, si je puis m'exprimer ainsi, comme dirait l'autre clown.

- D'accord. Mais le problème est ailleurs...

Certaines études prospectives annoncent la stagnation, voire même une récession économique dans les prochaines années. Si la conjoncture est défavorable, la location des plateaux construits battra de l'aile...

- La construction des huit tours du C.E.C.I. peut se programmer en fonction de locataires potentiels fermes. En cas de désistement, comme par le passé, la ville et l'Etat prendront la relève d'une manière ou d'une autre, je puis vous l'assurer. Dans les années qui viennent, nous allons démultiplier les institutions, et donc les cabinets, et donc les administrations. Les fonctionnaires seront toujours plus nombreux et donc toujours à l'étroit dans leurs bureaux !

- C'est capital pour vous, n'est-ce pas ?

- Je vous avoue que je veux frapper un grand coup, secouer l'opinion publique, sortir le projet Mégapolis des marais où il s'enlise. Car le complexe hôtelier ne suffit pas à attirer d'autres promoteurs : ils hésitent, tergiversent, reviennent sur leurs engagements. Quant aux logements sociaux, s'ils sont construits maintenant, ils chasseraient encore davantage les investisseurs potentiels qui n'ont déjà que trop tendance à élaborer des projets dans d'autres quartiers.

Croyez-moi, si, dans quatre semaines, je peux me présenter devant le conseil municipal avec un projet grandiose de huit tours de 120 mètres de haut à ériger au cœur même de Mégapolis, vous imaginez l'effet, à quelques mois des élections...

L'échevin se lève. Il quitte sa table de travail et arpente la pièce. Il ponctue ses propos de gestes désordonnés.

- Voilà, Mesdames, Messieurs, « the » projet d'un promoteur audacieux, le C.E.C.I., le Centre d'Echanges Commerciaux Internationaux, le rendez-vous des hommes d'affaires de la planète entière, quelles que soient leurs nationalités. Une pépinière ! Une ruche ! Une fourmilière où tout sera mis à portée de main de ces managers qui dominent le monde...

Banques, agences en douane, assurances, hôtels et restaurants renommés, agences de voyages, consulats, banques de données économiques, monétaires, commerciales, administrations, centres d'informations, lieux de loisirs, infrastructures médicale et paramédicale, tout cela, vous dis-je, tout cela sera réuni dans huit tours reliées au reste du monde par l'informatique, d'une part, par les moyens de transport les plus rapides et les plus modernes, d'autre part, autoroutes, T.G.V., héliports au sommet des tours...

Mesdames et Messieurs, le C.E.C.I. sera, que dis-je, est un atout majeur pour le développement économique et urbanistique de notre cité.

D'autres villes du pays et à l'étranger en étudient le projet. Nous devons les devancer. Nous devons être les premiers. C'est pourquoi, nous ne pouvons plus nous permettre d'hésiter. Il nous faut voter maintenant cette convention avec un promoteur audacieux bien de chez nous qui assurera de l'emploi à près de cent mille personnes, rien que pour le C.E.C.I., le Centre d'Echanges Commerciaux Internationaux... »

Vous verrez, ils voteront tous d'une seule voix, je vous le garantis, sauf peut-être cette andouille de Fossie qui, de toutes façons, a peu de chances d'être réélu. Les autres, j'y veillerai personnellement, ne s'interrogeront même pas sur les termes de la convention. Ils voteront comme un seul homme. Et vous n'y perdrez pas. Au contraire...

- Vous non plus, cher ami...

- Où en sont les architectes ?

- Tout sera prêt incessamment pour la première tour. Les sept autres seront semblables à peu de choses près : des clones... Ils ont commencé les études en même temps que Mégapolis lui-même, ce qui nous permet de gagner beaucoup de temps. Je n'oublierai pas ce beau cadeau que vous m'avez offert.

- Cher ami, j'interviendrai « discrètement » dans la première augmentation de capital de votre nouvelle société. Nous sommes faits pour nous entendre. Votre rêve se réalisera...

*

- Eh ! m'sieur Jérôme, attention !... Vous allez avoir les pieds trempés !

- Sapristi c'est vrai ça ! Merci, Mouloud ! Tu passes au foyer tout à l'heure.

- Bien sûr ! Y aura atelier menuiserie, 's pas ?

- Oui, j'y serai.

Sans lui, j'étais trempé, pensa Jérôme. Jamais encore je ne les avais vu nettoyer de cette façon...

Les tuyaux d'arrosage récuraient le pavé tandis que les balayeuses électriques sillonnaient la chaussée en tous sens, suivis par une meute d'ouvriers communaux armés de balais et de pelles.

- Mais qu'est-ce qui se passe ? demanda Jérôme à l'agent de quartier sanglé dans son uniforme d'apparat, ceinturon et gants blancs.

- On attend les « grosses légumes » : ministres, parlementaires, bourgmestres, échevins, ambassadeurs, consuls, industriels, managers, banquiers, hommes d'affaires, et tout et tout. C'est la pose de la première pierre du C.E.C.I., ce soir, à 18 heures.
- La première pierre ! Mais leur première tour est pratiquement achevée. Il n'en est pas de même des logements promis.

Tous deux regardèrent le terrain vague sur lequel depuis des années un panneau avait été dressé afin que nul n'ignore que «Très bientôt, ici, à l'initiative de l'Echevin Halmésou, les Entreprises générales de construction Flaget S.A. érigeront pour la ville un complexe de 780 logements sociaux ».

De l'autre côté de la rue, en quelques mois, une gigantesque tour de béton, d'acier et de verre, montait à l'assaut du ciel. Une grue famélique balayait le ciel et apportait une des dernières poutrelles d'acier de la titanique construction.

Sur le jeu de poutrelles verticales déjà assemblées, à 120 mètres du sol, deux ouvriers, tels des funambules, attendaient que le mouvement circulaire leur amène la poutre.

Ils la bloquent de la main, l'empoignent avec force et la guident vers les alvéoles. Ils la fixent, à pleines mains, deux ou trois tours de boulon à la force du poignet d'abord, avec la clé ensuite.

Indifférents au vide et au vertige, ils continuent leur ascension pour s'asseoir sur la poutrelle qu'ils viennent à peine de fixer. Ils la libèrent de ses attaches qui la retiennent à la grue. Déjà, les longs filins virevoltent au ras des nuages avant d'aller chercher un nouvel élément.

Sur une poutrelle d'acier aussi large que la bordure d'un trottoir, à une hauteur de 120 mètres, les ouvriers s'avançaient sans filet et sans public. La journée finie, une autre commencerait. Le chantier terminé, un autre serait entamé. Le grand cirque des constructions de gratte-ciel, dans l'indifférence générale, donnait ses représentations gratuites à ciel ouvert.

- N'en dis rien à personne, mais à 18 heures, le curé est décidé à sonner le glas. Une manière bien à lui de protester. Si mes chefs savaient que je suis au courant..., ajouta l'agent de quartier.
- Ce n'est pas moi qui irai leur dire, répondit Jérôme. Mais je suis fier d'avoir un curé comme Pivoine. Allez, je file au foyer des jeunes.

*

- Allô ! le service des propriétés communales ?, Monsieur Tirandeu, s'il vous plaît.
- Un instant. Restez en ligne, le poste est occupé.

Une symphonie de Mozart diffusée dans le récepteur téléphonique permet à l'interlocuteur de patienter agréablement quand une voix sourde vient l'interrompre brutalement :

- Allô !
- C'est encore moi, monsieur Tirandeu.
- Que puis-je pour vous, monsieur le curé ?
- A propos des deux familles nombreuses en difficulté depuis quelque temps et dont le préavis expire à la fin de ce mois, j'avais pensé qu'elles pourraient trouver un refuge provisoire dans l'ancienne boucherie Boudos. Cet immeuble est en parfait état, spacieux, confortable. Je suppose qu'il n'y a pas de projet dans l'immédiat pour l'îlot Cerisiers du Japon-Pois de senteur...
- ...
- Ceci permettrait un « dépannage » comme d'habitude. Le service social continue ses recherches pour une solution définitive, mais il ne peut pas faire de miracle...

- Moi non plus, malheureusement. En tout cas, c'est impossible.
- Mais pourquoi donc ?
- Ecoutez, monsieur le curé, vous m'êtes bien sympathique et je sais que vous essayez d'arranger les choses au mieux pour tout le monde même s'il ne s'agit pas de vos « clients ». Mais vous devez bien comprendre que c'est les deux tiers de votre paroisse qui vont disparaître. Reloger les gens à l'intérieur des 55 hectares, croyez-moi, c'est leur rendre un bien mauvais service...
- Mais ce serait une solution provisoire. Les logements sociaux seront construits bientôt...
- A vous je peux bien le dire. Les instructions reçues du cabinet de l'Echevin sont formelles : plus aucune location par la ville au sein du périmètre condamné ne sera admise. Et même s'il n'y a pas d'arrêté d'inhabitabilité, désormais tout immeuble vide sera soit muré soit immédiatement démolé.
- Vous n'allez pas faire ça. L'immeuble est en parfait état...
- Vous verrez. Je n'y puis rien.

Et de fait, l'agent communal ne mentait pas. Quelques jours plus tard, les ouvriers des Entreprises Flaget placent des poutres et des planches de protection aux fenêtres du premier étage de l'ancienne boucherie Boudos afin d'empêcher la chute de matériaux sur les passants puis ils entament le démantèlement du toit avant de s'attaquer aux murs, planchers, châssis... à coups de pioche et de masse.

Cette volonté rageuse de démolir à tout prix accrut encore l'inquiétude de la population traumatisée dont l'environnement devenait de plus en plus sinistre. Madeleine fut rattrapée par ce mouvement de panique général. Elle qui ne sortait plus que très rarement, pour les emplettes, pour nettoyer chez Mme Sterckx ou pour servir le café au club des vieux amis le mercredi après-midi, elle se mit à parcourir les rues, élargissant son champ de recherches de quartiers en quartiers, de plus en plus loin. Essoufflée, elle montait, en une journée, des dizaines de volées d'escaliers qu'elle redescendait avec tout autant de peine. Elle visitait inlassablement une quantité folle de petits appartements.

Elle qui auparavant, n'ouvrait jamais le journal, elle se jetait chaque jour sur le quotidien, parcourait les pages d'annonces, notait adresses et numéros de téléphone dans des petits carnets vite remplis.

Sur la table de chevet, elle avait déposé le plan des rues de la ville. La nuit, elle qui jouissait d'un sommeil réparateur, souffrait maintenant d'insomnies interminables. Elle rallumait, revoyait l'itinéraire prévu pour le lendemain, le modifiait pour le rendre le plus rationnel et le plus économique possible, afin de visiter un maximum d'offres en un minimum de temps et de déplacements. La facture de téléphone et les frais de déplacements grevèrent rapidement le petit budget.

Deux fois par semaine, elle se retrouvait, comme tant d'autres, dans la salle d'attente du service social. Puis, à sa plus grande honte au début, résignée par la suite, elle entra, quand c'était son tour, dans le bureau de l'assistante sociale.

Ce jour-là, comme d'habitude, plus aucune chaise n'était libre. Et la longue attente se déroulerait durant toute cette avant-soirée. Madame Pascalin essayait de comprendre pourquoi le boucher Boudos n'avait toujours pas été indemnisé et lui conseillait quelques démarches utiles.

Parfois très jeunes, les enfants servaient d'interprètes aux parents. Entre-temps, ils attendaient, assis sagement, ou commençaient à jouer timidement, parfois s'impatients, dépassés par les enjeux.

Madeleine, elle, s'amusait à déchiffrer les visages et à leur donner une nationalité. Mevlüt Alaluf et Yusuf Yilderim conversaient en turc, à voix basse, l'air à la fois résigné et décidé, la casquette glissée sur le front.

A côté d'eux, un portugais, monsieur Joao Duarte qu'elle connaissait et qui travaillait sur les chantiers du métro. Sa jeune épouse attendait leur premier bébé. Il apportait pour d'autres le fruit de ses périples.

Ernest, le cordonnier, roulait cigarette sur cigarette pour calmer son impatience. Il avait dû abandonner son métier à cause d'un rhumatisme qui lui avait déformé tous les doigts. Mais il voulait malgré tout emporter machines et outils, bien qu'il fût désormais incapable de travailler. Le déménagement s'avérait dès lors très problématique.

Madeleine éprouvait quelque pitié à regarder ses doigts maladroits agripper le tabac, en saupoudrer la petite feuille avant de la glisser dans la boîte qui roulerait la cigarette et qui recueillerait les brins tombés au passage.

Dans le coin, Clémentine dodelinait de la tête. Elle répétait sans cesse : « Ils me rendront folle. Je vais devenir folle ».

Elle étouffait non sans effort des sanglots qui reprenaient de plus belle après un nouveau « Je vais devenir folle ». Elle n'était pas loin des 80 ans, la Clémentine.

Tandis que leurs pères conversaient en arabe, Abdellatif, le fils de monsieur Ben Moussa, s'était levé et commençait une partie de billes avec Rachid et Fouad, les fils de monsieur Gharbi. Ce dernier attendait son tour et calmait son impatience en faisant rouler un petit bracelet qui servait peut-être à la prière des musulmans.

Quant aux Vinsotte, expulsés de l'arrière-maison qu'ils louaient sous la haute protection de leurs quatre chiens, ils étaient là tous les 9, madame tenant dans ses bras leur septième et dernier enfant âgé de 4 mois et demi.

A l'heure dite, le soleil s'étant couché, les musulmans pieux assis dans la salle n'attendaient plus un seul instant pour déballer leur pique-nique et manger rapidement quelque chose après une journée de jeûne due au Ramadan.

Stefanos, jeune gaillard tout fier de son nouvel uniforme de conducteur d'autobus, poussa la porte, quand Roger Boudos sortit et que l'assistante sociale appela la personne suivante.

Monsieur Gharbi rappela son fils, avala une dernière bouchée et commença les salutations habituelles :

- Bonjour, Madame Pascalin. Et comment ça va ?
- Et vous, monsieur Gharbi, comment ça va ?... Rachid a encore grandi. Et les enfants ? et madame ?
- Chua-chua¹, madame Pascalin. Et votre mari ? et le garçon ?
- Tout le monde va bien, monsieur Gharbi. Merci. Et quelles sont les nouvelles ?
- C'est la mazon, madame Pascalin. Il faudrait trouver une autre mazon...

Monsieur Gharbi continuait en arabe à l'adresse de son fils qui allait traduire. Un adjoint compulsait le fichier d'adresses avant de téléphoner et de donner l'une ou l'autre offre que la famille Gharbi devrait visiter.

Une petite étagère pliait sous le poids de divers formulaires dans la plupart des langues parlées dans le quartier. Les principaux droits des expulsés et les indemnités potentielles y étaient exposés.

¹ Note de l'auteur : en arabe, couci-couça, plus ou moins.

Encore fallait-il que les intéressés sachent lire leur propre langue. A défaut, un copain, un délégué syndical, un voisin ou un enfant devrait s'en charger.

Ioanis Stéfanidis venait à peine d'entrer et conversait avec Madeleine quand ce fut son tour. Elle s'extirpa péniblement de sa chaise et entra dans le bureau de l'assistante sociale. Une fois encore, elle lui fit part de ses recherches, de son angoisse, de son désespoir. Elle cherchait à savoir quand ce serait le tour de la rue des Fleuristes et de son impasse.

Elle repartit vaguement rassurée par le soutien de l'assistante sociale, le carnet enrichi de quelques adresses supplémentaires glanées tous horizons par les bénévoles et centralisées par l'équipe du service social.

Par la suite, elle-même communiqua le résultat de ses multiples démarches de manière à étoffer les renseignements repris au fichier, aidant ainsi d'autres familles ou leur évitant des déplacements aussi fastidieux qu'inutiles :

« Celle-ci, c'était déjà loué.

Celle-là, c'est un taudis immonde.

Là c'est hors de prix.

Ici, ils exigent 3 mois de garantie.

Celle-ci peut convenir à une famille avec deux enfants au grand maximum, mais pas d'étrangers... »

Si elle trouvait de bonnes adresses pour les autres, pour elle, il y avait toujours une bonne raison pour décliner l'offre. Le prix était bien souvent trop élevé pour leurs revenus.

L'exiguïté des locaux était une cause fréquente de refus : « Mon mari ne pourrait plus bricoler. Et puis où mettrait-il son vélo ? » « Tous ces escaliers, jamais je ne pourrai m'y habituer »...

Au fond d'elle-même, elle n'était pas dupe. Comme bien d'autres voisins et voisines, elle n'acceptait pas l'idée d'abandonner leur « chez nous » bichonné pendant 40 ans, les deux tiers de leur existence.

Quand son désespoir était trop grand, elle entrait dans l'église, achetait un cierge et l'allumait devant la statue de la Vierge Marie pour accompagner sa prière.

Les vaines recherches de Madeleine étaient loin de lui apporter le repos. Au contraire, déjà impressionnantes, ses jambes doublèrent de volume jusqu'à faire disparaître complètement les chevilles. Et puis, un jour, à bout, Madeleine entra dans une pharmacie qu'elle ne connaissait pas, dans une rue qu'elle ne connaissait pas, dans un quartier qu'elle ne connaissait pas. Elle s'affala sur un siège :

- Vous ne vous sentez pas bien, Madame ? Voulez-vous qu'on appelle un médecin ? ou une ambulance ?...

- Non... non... je ne pourrais pas...

Elle se retint de dire « les payer ». Elle se reprit :

- Ce sont... mes jambes... J'ai trop... marché. Je n'en puis plus. J'habite le quartier ... de la gare... Je vais être expulsée... J'ai tellement... peur...

Elle se mit à fouiner dans son sac à main tout pelé à la recherche d'un petit carton sur lequel figurait le numéro de téléphone de madame Sterckx. Elle le tendit à la pharmacienne :

- Voudriez-vous... téléphoner... Dites-lui où je suis ... Je m'appelle Madeleine... Madame Sterckx trouvera une solution...

Vingt minutes plus tard, le « dragon » enfonçait la porte de l'officine, précédant Anton Papadopoulos qu'elle avait réquisitionné afin d'effectuer le déplacement en voiture.

- Vous êtes une sottise, Madeleine, hurla-t-elle. Non, mais, regardez-moi l'état dans lequel vous vous êtes mise !

Madeleine éclata en sanglots.

- Je vous ai dit et répété que jamais, jamais, je ne vendrai mes biens. Elisabeth non plus : où voulez-vous qu'elle aille. Alors pourquoi s'attaqueraient-ils au n° 3 ?

- Vous voyez bien qu'ils vident et murent un peu partout. Ils démolissent même une seule maison dans une rue, sanglota Madeleine. Ils nous auront aussi, je le sais, je le sens.

- Taisez-vous donc. Allez, Anton, et vous, là, la pharmacienne, aidez-nous à la soulever et à la traîner jusqu'à la voiture... Ce n'est plus de mon âge ces travaux !... Ah oui ! merci de m'avoir appelée...

Littéralement hissée au premier étage par Anton et Jérôme, Madeleine se retrouva au lit.

Le médecin lui intima l'ordre d'y rester : plus question de se lever, du moins pendant une période qu'il ne pouvait préciser, éviter à tout prix les émotions, prendre des calmants pour atténuer l'anxiété.

Depuis ce jour-là, Jérôme prit soin d'elle comme une mère le ferait d'un nouveau-né. Il lui apportait la panne, la vidait, la nettoyait. Il s'occupait des achats, préparait les repas. Lessives et entretien de leur petite maison n'avaient plus de secret pour lui.

Il aurait apprécié l'assistance d'une infirmière pour la toilette de son épouse mais dut y renoncer en raison du coût.

Il lisait lui-même les annonces, enfourchait son vélo et visitait les offres qui lui paraissaient les plus intéressantes.

C'est depuis ce jour-là aussi que, pour calmer l'angoisse de son épouse, il prit l'habitude de maquiller la vérité. Quand elle l'interrogeait sur l'avancement des démolitions ou des travaux, il mentait :

- Non ! plus aucun avis de déguerpissement n'a été envoyé ces derniers temps. Personne ne quitte plus le quartier.

- Mais, et tout ce bruit alors ?...

Alors il inventait : c'était le chantier de construction de l'hôtel qui avait commencé, un vieil hangar qu'on démolissait...

Il retirait systématiquement du journal les pages où il était question du quartier. Interrogé à ce propos, il protestait :

Il avait eu besoin d'une page pour emballer les épilateurs, pour allumer le poêle éteint, pour faire briller ses chaussures...

Mais tous ses efforts, sa vigilance, ses mensonges ne parvenaient pas à apaiser Madeleine. Elle ressentait les secousses, elle respirait la poussière qui s'infiltrait partout malgré que portes et fenêtres fussent closes, elle entendait le fracas des bulldozers, les murs qui s'écroulaient. Quant aux voisins et voisines qui lui rendaient une petite visite, eux-mêmes à bout, ils ne se préoccupaient guère de psychologie.

Madeleine, à son tour, apprit à mentir. Elle fit semblant de croire Jérôme, pour ne pas l'inquiéter davantage. Intérieurement elle se rongea jour et nuit. Jamais elle n'aurait pu imaginer le spectacle désolant qu'elle aurait contemplé si elle avait pu sortir ou regarder par une fenêtre.

Le côté pair de la rue des Fleuristes avait totalement disparu. Un îlot de 7.000 m² avait été mis à nu, creusé en forme de gigantesque cuvette.

Jour et nuit, les travaux continuaient à grand fracas. Une forêt de pieux était enfoncée dans le sol à 60 mètres de profondeur.

Les maisons qui subsistaient sursautaient sous les coups répétés, inlassablement, à intervalles réguliers, durant les 24 heures de la journée, 7 jours sur 7. Murs et plafonds s'étaient dangereusement fissurés.

- Avec un vibro-massage de cette qualité, vous ne risquez pas de prendre du poids !

Telle était la plaisanterie que le médecin de madame Sterckx, le docteur Painelaus, aimait utiliser en guise de boutade car il voyait bien que du poids, Madeleine en perdait à vue d'œil. Il continuait à les soigner, toutes deux, bien qu'il ait déménagé peu après l'approbation du plan.

Rostamboul qui, jadis, ne serait jamais monté à l'étage, avait désormais acquis le droit de passer une partie de sa journée sur le lit de Madeleine, à moins qu'il ne soit dérangé dans son sommeil par les rats agressifs qui avaient fait leur apparition et qui circulaient désormais partout en territoire conquis.

A l'interminable cortège de lourds camions qui emportaient quelque 150.000 m³ de terres déblayées succéda le va-et-vient des véhicules qui apportaient 20.000 m³ de béton et 2.000 tonnes d'acier et de poutrelles. Le sol, insatiable, se laissait gaver comme une oie. Puis un gigantesque jeu de poutres et de colonnes de béton esquissa les premiers contours du titanesque complexe hôtelier international.

- Tu comprends, mentait Jérôme, ils commencent enfin la construction des logements sociaux.

- Quels logements sociaux, Jérôme ? Je m'étais renseignée, tu sais. Dans leurs complexes modernes, on a l'impression de vivre dans un clapier. Un couple comme nous a droit à un flat de 30 m², 5 m sur 6, Jérôme, tu te rends compte : 5 m sur 6 ! Comment pourrions-nous vivre jour et nuit dans une seule pièce de 5 mètres sur 6 ?... Et le loyer ?... Il sera 3 à 4 fois plus élevé que le nôtre ! Sans compter les charges qui, m'a-t-on dit, sont énormes : entretien des communs, ascenseurs, concierge et tout le reste, tout ce dont nous n'avons pas besoin !...

- Ne pleure pas, Madeleine, ne t'en fais pas ! On trouvera autre chose... aussi bien qu'ici... mieux qu'ici...

Jérôme savait bien qu'il lui faudrait trouver autre chose puisque les logements sociaux ne se construisaient pas.

Il savait, lui, que les frais médicaux et pharmaceutiques avaient encore réduits leurs possibilités financières et que les petites économies avaient disparu depuis longtemps. La perte du petit revenu que rapportaient les travaux de ménage chez madame Sterckx, les multiples restrictions imposées par les gouvernements qui se succédaient et se ressemblaient à s'y méprendre, en ces temps de crise que beaucoup de spécialistes comparaient au krach des années 30, la modeste pension de Jérôme rabotée par la fiscalité, tout cela n'aidait pas le vieux couple à faire face aux dépenses.

Jérôme aussi, de son côté, s'était renseigné. A l'initiative du service social, il avait même participé, un samedi après-midi, à la visite d'un complexe d'habitations sociales situé à l'autre bout de la ville.

Madeleine avait raison, il le savait bien. Jamais il ne pourrait ni payer loyer et charges d'un flat nouvellement construit, ni vivre, malgré ses faibles besoins, dans un espace presque aussi exigu qu'une cellule de prison.

Et chaque fois qu'il déguisait la vérité à sa femme, une douleur fulgurante lui crispait les entrailles. Mais malgré tout, son imagination continuait à inventer des stratagèmes.

Ainsi quand Anton l'informa qu'il n'attendrait pas l'expulsion et qu'il déménageait « de son plein gré plutôt que d'être chassé comme un malpropre », il le supplia de cacher la vérité à Madeleine. Tant et si bien que, lors des adieux, la famille Papadopoulos déclara qu'elle rentrait au pays.

- Mais, les deux petits, Anton. Ils ne parlent que le français. Tu disais que tu ne retournerais jamais en Grèce...

Embarrassé, Anton regardait ses souliers. C'est Stavros, l'aîné, qui vint à son secours :

- On a appris le grec au foyer des jeunes, en cachette, madame Madeleine. Et puis on est intelligent et plus tard je serai traducteur-interprète. Ce sera facile, je connais déjà deux langues...

- Le régime politique a changé là-bas, enchaînait Jérôme. On ne torture plus. La dictature des colonels, c'est fini. Et puis ils ont le soleil...

Madeleine ne sut jamais que la famille Papadopoulos vivait en fait de l'autre côté de la gare, pour un temps à l'abri des expulsions, ni que Madame Sterckx avait mis la petite maison vide à la disposition du service social pour y héberger des cas urgents qui n'avaient rien trouvé au moment de l'expiration du délai accordé par la ville.

Elle ne sut jamais que les arbres de la place du Marché-aux-Fleurs avaient été abattus, ni que le terrain de basket d'abord, la place toute entière ensuite avaient sombré dans le néant du passé révolu. Elle ne sut jamais que le stock de statues religieuses rangées dans l'atelier du fond de l'impasse était réduit à néant.

Elle ne sut jamais que l'église centenaire dans laquelle elle s'était mariée, dans laquelle Lucien avait été baptisé et dans laquelle avaient été célébrées ses funérailles, n'était plus qu'un amas de poussière.

L'édifice avait été renversé sous la pression des grues iconoclastes montées sur chenilles qui, concentrant leurs efforts sur les pierres d'angle, poussaient dans le vide des pans de murs entiers. D'autres, tel le pendule de Foucault, balançaient dans un fracas assourdissant la masse chargée de saper les murs épais comme des fortifications.

Au fil des mois, s'esquissait ainsi l'espace dénudé sur lequel seraient aménagées les infrastructures routières.

Elle ne sut jamais que, les fondations terminées, la première des 8 tours du C.E.C.I. de 120 m de hauteur s'était fièrement dressée à raison d'un plateau par semaine, perchée sur son socle monstrueux ni que cette tour avait déjà été inaugurée en présence de ce que Jérôme aurait appelé « des grosses légumes », ni qu'elle était déjà occupée par un ministère, ni que l'érection de la deuxième tour était entamée...

Comme Jérôme, le père Jacques avait pris l'habitude de mentir à Madeleine, quand, une fois par semaine, il venait, comme il disait, remplir la chambre de Madeleine de la bonne odeur de son cigare.

- Savez-vous, Monsieur le Curé, qu'avec tous ces travaux, je n'entends même plus les cloches sonner...

- Elles ne sonnent plus, Madeleine. Le clocher n'est plus assez solide. Il ne supporterait plus les vibrations.

- J'aimais bien entendre le son des cloches. Elles me faisaient penser à Pâques... et au jour de mon mariage, un des rares jour où Jérôme a accepté d'entrer dans une église...

- Et le jour où, m'a-t-il raconté, il a reçu, à la sortie, un grain de riz dans l'œil, ce qui a porté à l'extrême son aversion pour la religion. Mais tu sais que tu as un mari en or, Madeleine. C'est un menuisier hors pair et, en plus, un fin pédagogue. Grâce à lui, l'atelier de menuiserie du Foyer des jeunes est un de ceux qui remportent le plus de succès. Maintenant je te laisse. Je passe saluer Madame Sterckx et Elisabeth.

Mais « le dragon » n'est pas dans son antre.

Quant à Elisabeth, ce jour-là, elle s'affaire péniblement à trier ses biens. Elle a finalement accepté l'offre de la ville pour éviter la procédure judiciaire et le recours coûteux à un avocat.

Elle a vendu sa petite maison, placé l'argent reçu comme le banquier le lui a conseillé, et elle espère naïvement que les intérêts de ce capital et sa petite pension conjugués seront suffisants pour couvrir les frais de la maison de repos et de soins où, demain, elle entrera contrainte et forcée.

- Je crois bien que Madame Sterckx a fait de même sans en parler à personne. Il y a trois jours, une voiture de la ville est venue la chercher. Et depuis, je ne l'ai pas revue...

« Ce n'est vraiment pas le genre de Madame Sterckx, pensa le curé. Ceci ne présage rien de bon, ni pour elle, ni pour l'impasse, ni pour le quartier... ».

Au cours de ses pérégrinations, inquiet, il passa par la permanence du service social débordée une fois de plus - des gens attendaient même dehors - et, entre deux « clients », prévint l'assistante sociale en lui demandant de vérifier autant que faire se peut ce qu'il en était advenu de madame Sterckx.

Chapitre 5. La raison du plus fou

Madame Sterckx fut introduite dans le cabinet du bourgmestre. Son fils l'y attendait. Affable, le premier magistrat lui offrit le café et aborda la conversation par le biais de ses souvenirs de guerre.

- Pas de billevesées avec moi, voulez-vous. Vous m'avez traînée devant les tribunaux pour m'exproprier. Et, bien entendu, au nom de l'utilité publique, les juges vous ont donné raison. Je n'ai jamais accepté ou encaissé la somme versée par la ville. Je vais en appel. Si, comme on me l'a affirmé, vous avez transmis l'argent du contribuable à une caisse de dépôts, et bien, il y restera. Je n'y toucherai pas. Et je reste chez moi ! Et personne ne me fera changer d'avis !

- Voyons, mère, calmez-vous...

- Il suffit. Je suis calme. Je suis chez moi là où j'ai vécu avec ton père depuis 1919. Je veux y rester et y mourir. Et personne ne me fera changer d'avis, ni toi, ni lui, ni les juges, ni les psy, ni le pape, ni les C.E.C.I.s, ni les cela !...

La situation est embarrassante. Le promoteur C.-E. C.I. réclame à l'Etat, comme l'ancien premier ministre le lui a promis, le croisement des deux autoroutes urbaines avant d'entamer sa troisième tour.

L'Etat réclame donc à la ville en urgence la libération du sol pour l'aménagement des voiries. L'axe Est-Ouest est arasé. Reste l'axe Nord-Sud. La rue des Fleuristes et son annexe doivent disparaître sans tergiverser davantage. Les intérêts particuliers doivent céder le pas devant l'intérêt général !

Bien plus, le calendrier ne peut souffrir de retard. Il en coûterait des sommes importantes qui mettraient en péril les finances de la ville déjà fort malmenées par les tractations menées par les services de l'échevine Cavatine.

Il faut en finir sans délai avec cette poche de résistance qu'est la petite partie de la rue des Fleuristes et son impasse qui, tel un village d'irréductibles gaulois, subsistent encore envers et contre tout.

La justice a parlé. Mais madame Sterckx, intraitable, a introduit un recours. Son fils semble beaucoup plus conciliant. Il a pris contact avec le bourgmestre et lui a remis le rapport du neuropsychiatre dont il avait sollicité l'avis et payé les honoraires. On peut y lire notamment :

« Devant son entêtement à refuser la décision de justice, j'ai en vain essayé de la convaincre en lui montrant qu'avec la somme reçue, elle pourrait s'installer confortablement dans un home gériatrique. Elle n'a pas voulu m'écouter. Sa décision me paraît irrévocable. Je crois que c'est de force qu'il faudra l'expulser. Assurément il ne s'agit pas d'une démence sénile mais plutôt d'une psychose paranoïaque. Le moment venu, une mesure de collocation me paraît utile car elle procurerait automatiquement à la malade un administrateur provisoire, à savoir son fils, lequel est habilité à agir en lieu et place de la personne colloquée dans l'administration de ses biens. »

Bien entendu, ce rapport n'avait jamais été porté à la connaissance de madame Sterckx, qui avait accepté l'examen à contrecœur parce que, lui avait dit son fils, il prouverait aux juges son excellent état mental.

Invitée à se rendre chez le bourgmestre, elle craignait quelque nouvelle manœuvre tordue. Aussi commença-t-elle visiblement à s'énerver :

- Jamais je n'aurais dû accepter votre café, ni même venir à l'hôtel de ville. Vous me faites perdre mon temps. Veuillez me reconduire chez moi sur le champ.

Monsieur Cauron put feindre de s'inquiéter :

- Vous ne vous sentez pas bien, chère madame Sterckx... Je fais appeler un médecin sur le champ !

- Je me sens parfaitement bien. Vous m'énervez, vous m'irritez, c'est tout ! Je veux rentrer chez moi...

- Votre fils et moi-même nous préoccupons fort de votre santé. Toute cette affaire nous amène bien du tracas et pourrait avoir des conséquences nuisibles, si je puis m'exprimer ainsi. Venez, lui dit-il plein de componction, en l'aidant à quitter son fauteuil, venez, appuyez-vous sur mon bras, je vous accompagne à l'hôpital chez votre médecin traitant, le fils - je crois savoir - d'un ami de feu votre mari.

Pour quitter l'hôtel de ville, le « dragon » était prête à tout accepter. Une porte de sortie honorable s'ouvrait devant elle et elle gagnait du temps.

Dans son esprit, jamais ils n'oseraient solliciter l'intervention d'un huissier et de la force publique pour faire appliquer la décision de justice qu'inexorablement, elle serait forcée d'accepter, si son recours en juridiction d'appel était rejeté. Quant à son médecin traitant, bien sûr qu'elle le connaît et qu'elle a entièrement confiance en lui !

Elle l'a fait sauter sur ses genoux quand il était encore tout bébé. Et ses souvenirs lui reviennent à la mémoire alors qu'elle monte dans le véhicule de la ville que le premier magistrat met à sa disposition et dans lequel il s'installe lui-même. Son fils, au volant de sa voiture, les suit de près.

Ce qu'elle ignore, c'est que le docteur Painelaus est parti à un congrès à Montréal et qu'il ne reviendra pas avant plusieurs jours.

A l'hôpital, elle refuse un examen par l'interne et enjoint à son fils de la ramener chez elle : elle se sent parfaitement bien.

Quelque peu surpris par cette inhabituelle équipée, le médecin de garde reçoit du bourgmestre un document qu'il parcourt avec stupeur.

Il invite madame Sterckx à se calmer et à accepter un examen plus approfondi. Il demande à une infirmière d'apporter des calmants et de prévenir le service « ad hoc ». Il se propose, dit-il, de prendre la tension et de contrôler les pulsations cardiaques de madame Sterckx quand celle-ci explose :

- Il suffit maintenant ! Je veux rentrer chez moi !

Toute son énergie bouillonnante déborde tout à coup devant ce petit interne timoré qu'elle enverrait d'une chiquenaude au fond du couloir si elle ne se retenait pas.

Quand, soudain, sa colère retombe d'un seul coup. Son cerveau vient de prendre un sérieux choc. Elle est seule face au médecin et à l'homme en civil qui conduisait la voiture du bourgmestre.

Derrière elle, trois malabars en blouse blanche ont pris position. L'un des deux tient en main ce qui pourrait bien être une camisole de force. L'infirmière réapparaît, lui tend un verre d'eau, mais qu'y a-t-il dedans ?, et, barrant l'accès à la porte, le « chauffeur » du bourgmestre.

Cauron et son fils ont bel et bien déserté les lieux.

Dégrisée, elle fait aussitôt preuve d'un calme étonnant :

- Holà ! ça sent le roussi ici !...Que me voulez-vous exactement ?
- Il serait préférable que vous acceptiez gentiment les examens que nous devons vous faire subir, répond le médecin. Buvez d'abord ce verre d'eau. Je vous en prie, ne m'obligez pas à requérir l'intervention des infirmiers et du commissaire.

« C'est donc ça », pense madame Sterckx, « en fait ce chauffeur est un flic ». Ses neurones fonctionnent à toute vitesse. Surtout se montrer conciliante, présenter un comportement irréprochable. Mais gare aux drogues !

- D'accord, dit-elle enjouée. D'accord. Je me suis quelque peu emportée...
- Nous allons vous indiquer votre chambre...
- Un instant, s'il vous plaît. Je suis venue ici de mon plein gré me faire examiner par mon médecin traitant. Je l'attendrai donc ici, dans ce couloir.
- Il ne viendra plus aujourd'hui...
- J'attendrai jusqu'à demain s'il le faut, mais ici dans ce couloir.
- Voyons, madame, ce n'est pas raisonnable.

Madame Sterckx se maîtrise à la perfection maintenant. Elle refuse tout : chambre, lit, nourriture, boisson, calmants, tout ce qui pourrait être drogué. Elle va leur montrer à ces petits jeunes qu'une ambulancière de 14-18 ne se laisse pas mener en bateau par n'importe qui.

Dans le couloir des urgences, où les heures s'écoulaient lentement, elle reconforte les malades et blessés qui attendent, dispense sourires et bonnes paroles, rassure ceux qui ne souffrent d'aucune pathologie grave, ordonne, courroucée, au commissaire qui la surveille d'un air méfiant et qui attend la relève avec impatience, d'aller fumer dans les locaux prévus à cet effet ou à l'extérieur :

- N'ayez pas peur ! Je ne vais pas m'enfuir !

De temps à autre, elle demande l'aide d'une infirmière pour se rendre aux toilettes et profite de l'eau du robinet pour se désaltérer.

Enfin le jour se lève sur un policier en uniforme assoupi devant la porte d'entrée, les pieds plantés dans une multitude de mégots. Une infirmière très courtoise proposa son bras à Madame Sterckx pour l'accompagner jusqu'à la sortie :

- Une ambulance vous y attend pour vous ramener chez vous. Votre médecin passera vous voir dans l'après-midi.

Et voilà, pensait « le dragon ». Ils ont cru m'avoir. Je les ai bien eus.

Toujours suivie par l'agent Andbouille mal réveillé, elle monta dans l'ambulance et s'assit à l'arrière. L'ambulancier boucla la ceinture de sécurité.

D'abord le trajet lui parut long. Puis elle regarda par le pare-brise et comprit son erreur :

- Chauffeur, vous vous trompez. J'habite rue des Fleuristes, près de la gare. Vous roulez dans la direction opposée. Holà !... Vous m'entendez ? ... Holà !

Peine perdue. Le chauffeur entendait mais n'écoutait pas. Sur sa feuille de route, il était noté : « Collocation. A surveiller : Conduire à l'Institut neuropsychiatrique Tetica. Individu pouvant être dangereux. Changements d'humeur brusques. Réactions inattendues et violentes. »

Policier et infirmier guettaient madame Sterckx, prêts à la maîtriser à la moindre réaction suspecte.

Mais elle ne se rebiffa qu'à l'arrivée quand elle aperçut les bâtiments dans lesquels elle était conduite. Quatre infirmiers furent appelés en renfort pour l'extirper de l'ambulance à laquelle elle s'accrochait désespérément.

Elle se retrouva bientôt dans une salle commune comportant 40 lits dont 37 étaient occupés par des malades mentaux. Elle crut devenir folle. Alors résolument, elle décida, là aussi, de refuser tout test et toute alimentation, se contentant de boire l'eau des lavabos des toilettes...

*

Alertée par son « patron », il fallut sept jours à madame Pascaline pour obtenir des informations, les vérifier, opérer les recoupements, remonter la filière qui paraissait tellement invraisemblable, avant de se retrouver enfin devant la porte de l'Institut Tetica.

L'autorisation de visiter madame Sterckx lui fut accordée sans difficulté, si ce n'est une mise en garde du médecin :

- Cette patiente ne semble pas souffrir d'une pathologie grave. Vous pouvez lui parler de tout sauf de sa maison ou de son quartier. Sinon elle délire complètement. Elle va alors jusqu'à prétendre que le bourgmestre lui a offert le café pour lui spolier son bien !...

*

- Bon dieu ! tirez moi d'ici, madame Pascaline, supplia-t-elle quand elle vit l'assistante sociale. Emmenez-moi tout de suite. Ici je deviens vraiment folle, avec tous ces malades. Je crois bien que cela fait une semaine que je n'ai rien mangé. Par pitié...

Madame Pascaline s'efforça de la calmer et la laissa s'exprimer. Elle écouta le récit complet que l'octogénaire lui rapportait, entrecoupé de sanglots nerveux ! Elle en fut toute remuée, habituée à connaître le dynamisme et la volonté de cette dame âgée, aujourd'hui fragile, brisée, désespérée.

- Mon propre fils est entré dans leur jeu... pour m'enfermer ici ! Mon propre fils a tout manigancé avec eux pour m'enfermer chez les fous !

Le directeur de l'établissement accorda un entretien à Madame Pascaline, prit connaissance de l'enfer vécu par le quartier, reconnut que, replacé dans ce contexte plus général, le document légal de collocation, signé par le bourgmestre, ne se justifiait pas à ses yeux, la personne n'étant ni dangereuse ni malade. En conséquence de quoi, il refusait de le contresigner.

- A mon sens, elle est saine d'esprit comme vous et moi, mais fortement perturbée par ce qui lui arrive. Qui ne le serait pas, dans de pareilles circonstances ?

En fait, sa présence dans notre institution pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Elle peut partir immédiatement si elle accepte un autre logement...

- Tout de suite, cria-t-elle quand madame Pascaline lui expliqua cette entrevue avec la direction. J'accepte tout ce qu'ils veulent, tout, tout de suite. Ma maison, ils peuvent l'avoir, même gratuitement. Mais, de grâce, je vous en supplie, faites-moi sortir de cet enfer. Je n'y croyais pas. Maintenant je sais qu'il existe...

Boucler sa valise ne lui prit guère de temps : elle n'en avait pas à son arrivée. Affaiblie, amaigrie, vaincue, s'appuyant sur le bras de madame Pascaline, elle lut et relut le bon de sortie signé de la main du directeur et quitta l'institution psychiatrique après huit jours de jeûne total. Un snack tout proche les accueillit toutes deux pour une tasse de café chaud et un croissant.

Contactés par téléphone, des amis de l'assistante sociale vinrent les chercher et acceptèrent de l'héberger chez eux, aussi longtemps que nécessaire, loin du quartier, loin de la rue des Fleuristes, afin qu'elle puisse, si possible, oublier le drame qu'elle venait de vivre et se remettre du traumatisme vécu.

Elle n'apprit que bien plus tard, avec dégoût, que son fils, administrant ses biens, avait accepté et encaissé les sommes versées par la ville à la caisse de dépôts.

Dans la foulée, il avait signifié renon à la famille Ben Moussa, les habitants du n° 1 de l'impasse. Il avait vendu à un bon prix le réverbère de la cour à un antiquaire heureux.

L'immeuble du 11 rue des Fleuristes fut complètement vidé, et aussitôt après, les ouvriers communaux vinrent murer portes et fenêtres.

Jérôme se demanda alors ce que Madeleine penserait si, d'aventure, elle apprenait que désormais ils étaient les deux seuls occupants de l'impasse des Fleurs, dernier ensemble d'immeubles au milieu d'un îlot désert qui ressemblait furieusement aux quartiers de Königsberg que, grutier, il avait vu rasés sous les bombes alliées.

Chapitre 6. Promesses

Madame Sterckx avait quitté le quartier en même temps que les derniers beaux jours. L'automne était là. Les feuilles ne tombaient pas des arbres car il n'y avait plus d'arbre. Par contre, maisons murées, panneaux de signalisation, palissades... se couvrirent d'affiches électorales rivalisant de laideur et de médiocrité, mal placardées, surajoutées, maculées, transformées, partiellement arrachées, décollées.

Sur plusieurs terrains désormais, de grands panneaux annonçaient la construction de logements sociaux ou semi-sociaux, par les Entreprises de construction Flaget, le maître d'ouvrage étant la société présidée par l'échevin Halméson.

Des lettres personnalisées arrivèrent au domicile précaire de citoyens expulsés, signées par des membres anciens ou futurs du conseil municipal. D'autres retournaient à l'expéditeur avec pour seule indication : « A déménagé ».

Médusé, Jérôme en avait, lui aussi, trouvé quelques-unes dans sa boîte aux lettres. Il les avait promptement déchirées en minuscules morceaux qu'il confiait à petite dose à l'eau de la cuvette du W-C, avant de se soulager et de tirer la chasse.

Une missive toutefois avait retenu son attention. Elle était signée par le bourgmestre. Il y promettait 200 petits appartements réservés aux pensionnés, et une priorité absolue à ceux qui devaient quitter leur logement.

Les prix étaient bien sûr dérisoires, le confort moderne assuré : chauffage, douche, ascenseur, cuisine équipée. La construction, dans le quartier, rue des Bégonias, serait, disait-il espérer, achevée dès le début de l'année prochaine. Le bourgmestre Cauron put ainsi augmenter son score de quelques centaines de voix de préférence...

4 à 5 mois pour construire et parachever un immeuble : un record en son genre, pensait Jérôme ! Il n'en souffla mot à Madeleine mais apporta la lettre à Madame Pascaline.

Car tout le monde n'avait pas son sens des réalités. La permanence du service social connaissait une recrudescence d'affluence. Assiégée par les personnes qui désiraient obtenir de plus amples informations, ou connaître les formalités à remplir pour bénéficier de cette aubaine, l'assistante sociale recontacta le comité des habitants du quartier qui s'était constitué, dont les membres grossissaient au fil des avis de déguerpissement envoyés et qui fondaient après chaque déménagement forcé.

En étroite collaboration avec elle, le comité avait déjà organisé plusieurs réunions destinées aux gens du quartier, notamment pour expliquer le projet qui les menaçait, l'avancement des réalisations, les droits et les recours éventuels, différents selon qu'on est propriétaire, commerçant, locataire, sous-locataire.

Jérôme n'avait manqué aucune de ces assemblées et, chaque fois qu'il le pouvait, il insistait pour que l'opinion publique soit prévenue. Des communiqués avaient alors été envoyés à la presse.

Ils avaient été publiés, partiellement ou intégralement, avec ou sans commentaires, selon l'éditeur du journal.

Certes, quelques éléments extérieurs au quartier, « des agitateurs professionnels » comme se plaisaient à les dénoncer le « sanglier » et ses amis, avaient essayé de noyauter le comité et de lui imposer sa grille de lecture dialectique basée sur la lutte prolétarienne contre l'impérialisme du grand capital.

Et d'enjoindre aux habitants de refuser tout avis de déguerpissement sans relogement, d'entamer des actions dures : « on résiste jusqu'au bout, on ne déménage pas, on entame des grèves de la faim... », telles étaient les consignes.

N'étant pas impliqués de manière directe et personnelle, ils étaient, eux, protégés par des portes de secours grandes ouvertes. Ils pouvaient, dès lors, instrumentaliser les habitants et les transformer en porte-drapeau de leur idéologie manichéenne, ce que Jérôme ne pouvait supporter. « Ils me donnent des boutons », confiait-il souvent à madame Pascal.

Au sein du comité des habitants, plus prudent, l'idée naquit d'inviter à une de leurs assemblées les édiles actuels et futurs, candidats aux élections municipales. Le but était de les forcer à prendre conscience du drame humain qui se vivait là et à répondre concrètement à leurs interrogations.

Onze jours avant le dimanche des élections, en plus d'un certain nombre de candidats espérant décrocher un poste de conseiller communal, Collège et Conseil, comme un seul homme, répondaient présents.

La grande salle de réunion, annexée à un café-brasserie qui datait de l'époque florissante du quartier, fut trop exiguë pour accueillir plusieurs centaines d'habitants, tous âges et nationalités confondus, comme d'habitude.

La réunion fut ouverte par le président du comité de quartier, Thierry Martins, un sympathique universitaire installé, avec sa petite famille, dans le périmètre condamné et, de surcroît, locataire de la ville.

Il tenait à remercier poliment les édiles et candidats de leur présence mais, impatiente, l'assemblée se fit houleuse, scandant : « Pas de promesses ! », « pas de bonnes paroles ! », « des faits ! », « des actes ! », ponctués de quelques « Un pour tous, tous pourris ! ».

Le bourgmestre se leva. Il sortit quelques feuilles de sa poche et entama le discours qui lui avait été préparé par son attachée en communication :

- Mesdames, Messieurs, chères concitoyennes, chers concitoyens, il me plaît de souligner ici la chance qui est la nôtre et qui est la vôtre, de vivre une période historique extraordinaire. Nous sommes en effet à un tournant capital de l'histoire millénaire de notre bonne ville. Nous assistons, actuellement, à l'accouchement d'un projet extr... heu... *extraordinaire*, si je puis m'exprimer ainsi... Qui dit accouchement, dit, bien sûr, douleurs et souffrances. Mais telle la joie de la naissance du bébé, telle sera notre joie quand sera réalisé, le plus rapidement possible je l'espère, notre projet de rénovation extraor... heu... *extraordinaire*, si je puis m'exprimer ainsi.

Car ce projet est unique sur notre continent européen. Il procurera de l'emploi à 250.000 personnes. Il...

Monsieur Gocheret : Vous aviez promis de construire d'abord des logements à prix modérés. Où sont-ils ?

Madame Ch. Denvers : Plus de la moitié de la population a déjà été expulsée, dans des conditions souvent dramatiques. On a même des décès et des suicides. Vous osez appeler ça une période historique extraordinaire !...

L'échevine Cavatine : Mais il n'y jamais eu d'expulsions ! La ville signifie le ren...

Un militant (hurlant, poing fermé, bras levé) :

- Le prolétariat vaincra !

Un brouhaha général s'ensuivit. Le président du comité se dressa, les bras levés pour calmer l'assemblée et réduire au silence les plus excités :

- Chacun aura droit à la parole. Si quelqu'un souhaite intervenir, donner son avis ou poser une question, il lèvera la main. Mais, comme je l'ai dit au début, dans un premier temps, la parole est donnée au bourgmestre et aux échevins. De grâce, laissons les parler... Monsieur Jolly ? Vous voulez dire quelque chose ? Oui, allez-y.

Monsieur Jolly : Je crois que nous connaissons déjà le point de vue des politiciens. Maintenant, c'est à eux de nous écouter... (vibrants applaudissements). Monsieur le bourgmestre, messieurs les échevins et conseillers communaux, moi je suis propriétaire d'un immeuble dont la façade est caractéristique du « modern style ». Je suis horloger. Mon commerce, installé au rez-de-chaussée, a été florissant jusqu'il y a peu. J'escomptais le poursuivre malgré mes 65 ans bien sonnés.

Je n'ai pas d'autres sources de revenus. J'habite le premier et je loue le deuxième. J'ai ici dans mon classeur tous les documents comptables. J'ai acheté cette maison, voilà 18 ans. Au prix d'achat se sont ajoutés les frais pour divers travaux de rénovation et d'aménagement, soit les deux tiers du prix de base. Vos services m'ont contacté pour me proposer l'offre de la ville. Elle ne couvre même pas cet investissement ! Messieurs, c'est du vol !

Tout pâle, monsieur Jolly se rassied. Un nouveau tonnerre d'applaudissements secoue la salle. Quelqu'un crie : « Il faut refuser de vendre, quel que soit le prix ! ». « Et tu seras colloqué comme la pauvre madame Sterckx », hurle quelqu'un d'autre. Ce qui sème le brouhaha général.

Thierry Martins tente, sans grande conviction, de tempérer les ardeurs de l'assemblée. A plusieurs reprises, monsieur Cauron, debout, essaye d'imposer le silence :

- Monsieur,... votre dossier, monsieur, ... votre dossier sera réexaminé, monsieur. Je vous le promets... Si quelqu'un a le moindre problème, si je puis m'exprimer ainsi, il peut toujours s'adresser à mon cabinet... Ceci étant dit, je n'admettrai jamais que l'on m'accuse injustement de colloquer des gens sans raison, si je puis m'exprimer ainsi !

- Justement, ces gens ont toute leur raison !, crie quelqu'un du fond de la salle !

Le vacarme est à ce point assourdissant que le bourgmestre ne put répliquer, malgré tous ses gestes et ses efforts. C'est madame Denise qui ramènera le silence lorsque, ostensiblement, elle manifeste son souhait de parler.

Dans son vieil imperméable usé qu'elle porte hiver comme été, elle ne paye pas de mine, pourtant, elle est connue et appréciée par bon nombre de gens :

- Monsieur le bourgmestre, moi, je suis veuve. Et je ne demande rien pour moi. Je me suis toujours débrouillée dans la vie, qui n'a pas été facile. Je me débrouillerai bien encore malgré tous les malheurs que vous avez déclenchés dans notre quartier. Moi je vous dis que c'est une honte, que c'est un scandale de traiter les vieilles gens comme vous le faites. Vous avez promis des logements, des panneaux sont là, plantés dans le sol de terrains vagues depuis des années, vous l'écrivez dans des lettres que vous envoyez aux gens pour être réélu... Alors, je vous le demande : ces logements promis, où sont-ils ? Il y a déjà deux tours : mais ce sont des bureaux !

Il y a, plus loin, un grand machin en forme de F : mais il abritera deux luxueux hôtels et... des bureaux. Pourquoi chassez-vous les petites gens comme des pestiférés ? Ici, personne ne demandait rien, si ce n'est de vivre en paix, avec les petits moyens dont chacun dispose et en nous entraînant. Tout le monde se connaît. Dans les coups durs, et Dieu sait s'ils sont nombreux, on s'épaule. Tout cela aussi vous le démolissez en rasant notre quartier...

Sa voix vibrait, des sanglots d'émotion l'étouffèrent soudain. Le silence était impressionnant. Il flotta quelques secondes avant d'être englouti par un tonnerre d'applaudissements. Quand il se fut apaisé, des voix intervinrent à nouveau de partout, se chevauchant, s'entrechoquant :

Madame Vinsotte : Je suis allée poser ma candidature dans plusieurs sociétés de logements sociaux. Partout c'est la même réponse : il n'y a pas de place actuellement. De toutes façons, il n'y a pas ou très peu d'appartements ou de maisons pour les familles de six ou sept enfants. Qu'est-ce que je dois faire : en noyer l'un ou l'autre ?

- C'est vrai, c'est partout la même chanson !

- Tu vois ma feuille de paye, mesieu le bourmes, tu vois : je pas payer beaucoup pour loyer, sinon je plus rien pour manger, vêtements enfants, école, et tout et tout...

- Un soir, commence une voix chevrotante, celle de la vieille Hortense, accrochée à sa canne, on sonne à la porte. Je vais voir. C'était la police. Trois policiers. Il faisait noir, 'y a plus d'éclairage dans la rue. 'Y m'ont dit : « Qu'est-ce que vous faites encore ici ? Vous devez partir. Il faut déménager au plus vite ! » ... J'ai eu très peur. J'ai cru qu'on était en 40...

- Mon proprio, il a vendu la maison à la ville. Alors je paie à la ville. Chaque mois, deux policiers viennent avec l'employé de la ville pour emporter l'argent. Vous nous traitez comme des voleurs, des escrocs...

- Il y a de la poussière partout. C'est invivable.

- Et le bruit ! Il y a des ouvriers qui travaillent jour et nuit. Il n'y a pas moyen de dormir...

- Et les secousses : les murs se sont lézardés !

- L'échevin Vandenbreucke : Il ne faut pas exagérer, tout de même. Le calendrier des travaux doit être respecté...

- Si tu ne me crois pas, viens dans mon lit, tu verras si ça ne tremble pas !

L'ambiguïté de la proposition avait déclenché un rire général aussi bienfaisant que la pluie après une journée torride. « Le sanglier » en profita pour reprendre la situation en mains :

- Mesdames, Messieurs, s'il vous plaît, croyez bien que je suis parfaitement informé et bien conscient de tous vos problèmes. Je vous comprends. Vos problèmes sont nombreux, difficiles à résoudre. Je le déplore autant si pas plus que vous. Mais je dis et redis ce que j'ai toujours dit : si vous avez le moindre problème, prenez contact avec mon cabinet.

Bien sûr, à vos yeux, vos problèmes sont vraiment très importants : c'est bien compréhensible... Mais il faut se rendre à l'évidence : - primo -, le projet grandiose de rénovation urbaine en cours de réalisation apportera à notre cité un essor économique nouveau, aussi précieux que bénéfique à chacun. On ne fait pas d'omelettes sans casser les œufs, même si c'est bien dommage.

Seulement voilà, la ville est tenue par des engagements vis-à-vis des investisseurs. Son projet est approuvé par le gouvernement. Les lois sont parfois mal faites mais la loi, c'est la loi et il faut s'incliner devant...

- Si les lois sont mal faites, il fallait les modifier quand t'étais au gouvernement ! Tu l'as pas fait et maintenant tu les utilises pour nous écraser !

- Ecoutez, j'ai toujours dit, je dis et je redis que la ville est disposée à vous accorder des primes. Ainsi tous vos problèmes seront résolus...

- Quelles primes ?

- A quelles conditions les primes ?

- C'est pas avec des primes qu'on touchera peut-être un jour qu'on trouve maintenant un endroit où se reloger !...
- On ne demande pas d'argent, on demande des logements. Où sont les logements promis ? Répondez : où sont les logements que vous avez promis pour nous reloger dans notre quartier ?
- Moi, j'ai déménagé ; tous les papiers pour obtenir les indemnités ont été remplis par le service social. Quand l'inspecteur est venu, il a dit que le nouveau logement n'était pas bon et que je ne recevrais rien !

Madame Pascaline : Pour obtenir les allocations, il faut que le logement quitté soit déclaré insalubre, inhabitable ou surpeuplé. Vous, bourgmestre, vous refusez de prendre un arrêté général d'inhabitabilité. Il faut donc demander, cas par cas, une procédure qui prend du temps. Par ailleurs, le nouveau logement doit répondre à un certain nombre de critères...

La tension était montée de plusieurs crans. Aux yeux de certains, l'assemblée devenait dangereusement nerveuse.

Le bourgmestre parla à l'oreille de son secrétaire que l'on vit sortir discrètement avant de revenir bruyamment accompagnés par le commissaire Prizeur et une escouade de policiers casqués, bouclier et matraque à la main. Devant l'entrée du café, plusieurs «paniers à salade» vinrent se garer, tous gyrophares allumés.

L'échevin Halméson voulut apaiser les esprits :

- Des crédits vont être débloqués très bientôt. Je puis vous assurer que les travaux de construction de logements pourront ainsi commencer très rapidement...
- C'est par là qu'il fallait commencer. Mais vous avez donné priorité aux grands projets des promoteurs. C'est pour les attirer que vous aménagez des voiries démesurées au coeur de la ville, au pied de leurs tours démentiées.
- Et vous vous en mettez plein les poches, bande de requins !

Sous l'injure, monsieur Cauron put rebondir :

- Nous sommes venus ici pour vous écouter, si je puis m'exprimer ainsi, pour vous informer, pour vous rassurer. Pas pour être insultés par la racaille (brouhaha indescriptible). Ceci est inadmissible, beugla-t-il, et je ne le tolérerai pas !

Les policiers de plus en plus nombreux avaient pris position dans l'allée centrale. Ils formèrent une haie de protection pour les autorités communales et autres candidats qui s'empressèrent de quitter les lieux sous des huées indescriptibles.

A cette sortie peu glorieuse succédèrent un calme et un silence qui en disaient long sur le soulagement qu'éprouvait l'assemblée.

L'homme qui avait déclenché ce départ précipité en profita pour sauter sur l'estrade désertée et harangua la foule :

- Camarades, nous ne pouvons plus nous laisser faire ! Tous les travailleurs, immigrés ou non, doivent s'unir et résister aux attaques du grand capital, du patronat et de la haute finance qui font main basse sur le quartier grâce à la complaisance et à la complicité de ces politiciens véreux qui sont à leur solde. C'est, camarades, par la solidarité des luttes prolétariennes que nous obtiendrons gain de cause. C'est pourquoi, il faut refuser de vendre, il faut refuser de déménager, il faut déchirer et brûler publiquement les avis de renon, soutenir tous ceux qui résistent au pouvoir abusif de la droite...
- Tu as facile, toi, tu n'es même pas du quartier...

- C'est vrai ça. Moi, j'ai une femme et des enfants. Qu'est-ce qui va leur arriver s'ils me mettent en prison, ou à l'asile, ou s'ils mettent tout le monde à la rue ?
- Nous, parce qu'on est des immigrés, la police contrôle tout le temps nos papiers. Pour un oui ou pour un non, elle peut nous retirer notre permis de travail. Et alors, comment on fait pour manger ?
- Si on ne respecte pas la loi, on sera expulsé du logement et du pays...

L'homme aux cheveux longs et à la barbe hirsute, Jérôme l'avait déjà croisé plusieurs fois en rue. Il l'avait surnommé Philippulus du nom du prophète de mauvaise augure dans Tintin et l'étoile mystérieuse. Avec quelques comparses, il abordait les gens, tenait meeting dans les cafés, sur les places, intervenait dans toutes les assemblées du quartier.

Imperturbable, sourd à toutes les interruptions, il continuait son harangue.

L'assemblée de plus en plus clairsemée n'écoutait plus rien. La discussion se limitait à divers petits groupes. Quelqu'un demanda la parole. Martins la lui donna.

Monsieur Pofinet : J'avais prévenu le conseil communal qu'il ne fallait pas, heu !... approuver un plan où il y aurait des tours de 184 mètres de hauteur. 1 + 8 + 4, ça fait 13. Heu !... Ils ne m'ont pas écouté... et voilà le résultat !... Heu !

Le président du comité lui coupa la parole pour la donner à monsieur Fossie :

- Je suis le seul conseiller communal qui n'a pas voté le projet de Vandenbreucke, C.E.C.I. et consorts. Je ne regrette pas mon acte. Ce que je craignais, ce que je dénonçais, c'est réalisé, malheureusement pour vous. Si j'en crois les sondages, je ne serai pas réélu. Ce n'est pas grave. Je voudrais simplement ici vous encourager à continuer votre combat et surtout, à suivre la proposition que quelqu'un a émise tout à l'heure : rédiger une pétition, la signer, tous et toutes, recontacter les habitants qui sont déjà partis, leur demander de signer également, cela ferait des milliers de signatures...

- On pourrait y mettre tous nos griefs...

- Nos revendications...

- Toutes nos exigences ...

- Tout ce qu'on a déjà vécu...

- On pourrait porter la pétition au nouveau bourgmestre issu des élections...

- Et aussi au premier ministre...

- Et alerter la presse...

- Oui, reprit Monsieur Fossie, il faut continuer à alerter les médias, c'est votre meilleure arme. Des journalistes sont présents ce soir. Il leur appartient d'expliquer à leurs lecteurs ce qui se passe ici. Votre comité leur a déjà fourni des informations. Elles ont été en partie publiées. Le résultat ne s'est pas fait attendre. D'autres quartiers regardent ce qui se passe ici, des chercheurs s'interrogent de plus en plus sur l'opportunité d'une rénovation urbaine du type de celui que vous subissez. D'autres désormais la contestent fermement. Un terme nouveau est employé par ces spécialistes : la « bruxellisation », c'est-à-dire ce qu'il ne faut absolument pas faire en matière de rénovation urbaine. Bien plus, le communiqué de presse relatif à la collocation que vous savez, a quelque peu terni l'image de la ville et de ses plus hautes autorités. C'est à un point tel qu'une note interne a été distribuée dans les services de la ville concernés, signée par les échevins Vandenbreucke et Cavatine. Je vous la lis :

« La Ville continuera à respecter ses engagements à l'égard de l'Etat et à l'égard des promoteurs actuels et potentiels. Il est dès lors impératif de continuer la libération du sol dans les délais indiqués. Toutefois la plus grande vigilance s'impose. Désormais, toutes les procédures seront appliquées de manière à ne pas trop heurter l'opinion publique. »

C'est donc l'opinion publique et tout ce qui, dans ce pays ou sur le plan international, dispose d'une quelconque autorité morale ou urbanistique qu'il faut à tout prix alerter.

Par ailleurs, si vous reprenez contact avec ceux qui ont déjà quitté le quartier, efforcez-vous d'examiner leurs nouvelles conditions de vie. Une enquête à ce niveau serait très intéressante.

Spontanément, un petit groupe se forma autour de monsieur Fossie et de Thierry Martins pour rédiger la pétition. Les heures passèrent. L'équipe de Madame Pascalin attendit le petit matin pour prendre possession du texte, puis se chargea de la dactylographie et de la reproduction.

Durant les semaines qui suivirent, la pétition circula dans le quartier, de rue en rue, de main en main, et dans divers autres coins de la ville. 2703 chefs de famille la signèrent. Thierry Martins décida de réunir à nouveau la population pour lui communiquer ce résultat inespéré et pour présenter un contre-projet.

En effet le comité d'action avait contacté un groupe d'architectes et d'urbanistes qui, en quelques jours, avait élaboré un contre-projet au plan « Mégapolis ». Ils souhaitaient en réduire l'aspect démesuré, sauver et réhabiliter les îlots où les buteurs n'avaient pas encore œuvré de manière trop importante, revoir complètement l'infrastructure autoroutière et routière.

Le contre-projet fut présenté. Il obtint d'emblée l'assentiment des habitants qui, tout à coup, entrevoyaient une possibilité d'arrêter le processus en cours et d'obtenir de meilleures conditions de vie à l'intérieur même de leur environnement quotidien.

La décision fut donc rapidement approuvée : une délégation de 25 personnes accompagnerait le président du comité et les « experts » pour présenter aux autorités de la ville et la pétition et le contre-projet.

Mais les élections étaient déjà loin. Qu'importait désormais la réaction éventuelle de l'opinion publique. A peu de choses près, le Conseil communal était semblable au précédent. Les fidèles Bodruche, Schauverblijf, Ferdecq ou Pofinet siégeraient toujours. Lenoir n'avait pas pu se présenter sur la liste de son parti dont il sera exclu quelque temps après. Quant à monsieur Fossie, il n'avait pas obtenu suffisamment de voix et son parti n'était plus représenté.

Monsieur Cauron put donc reprendre son écharpe maïorale entouré par les mêmes échevins, à l'exception de Monsieur Vandembreucke une fois encore appelé à des fonctions nationales, et temporairement remplacé par monsieur Flaget.

Une réponse à la demande du comité mit longtemps à venir. Quand enfin la délégation se présenta à l'hôtel de ville, un solide cordon de policiers l'attendait. Vêtus de cuir, bottés, casqués, ils exécutaient avec zèle l'ordre d'interdire tout accès à l'édifice à toute personne qui ne serait pas touriste.

Les négociations furent entamées avec des officiers de police qui se succédaient selon une surenchère de grade. Le commissaire Prizeur se présenta enfin après une bonne heure d'atermoiements : une délégation de trois personnes serait reçue par le secrétaire d'un échevin qui promit de transmettre aux édiles pétition et contre-projet.

Tout avait donc été tenté pour sauver ce qui pouvait encore l'être. Mais il était trop tard.

Chapitre 7. La lettre recommandée

A peine avait-il poussé la porte d'entrée que, déjà, de son lit, Madeleine le hélait :

- C'est toi, Jérôme ?

- Oui, oui. Tout va bien ?

- Oui, ça va. Mais ce recommandé, qu'est-ce que c'est ? Je suis tellement inquiète...

- A dire vrai, je ne sais pas. Je ne l'ai pas reçu. Je t'expliquerai.

Comme ils se trouvaient à des étages différents, elle n'insista pas. Suivant son habitude, elle écouta les moindres gestes de son mari. Jérôme traversait la salle de séjour, le vélo sur l'épaule. Il pénétrait dans la cuisine. Là Rostamboul miaulait pour l'accueillir dignement, et, la queue en l'air, le dos arrondi, se précipitait dans ses jambes au risque de le faire chuter.

- Attends donc, murmurait Jérôme, en caressant le dos bombé de la bête affectueuse. Le matou ronronnait plus que la cuisinière au charbon qui, à elle seule, par cet hiver qui s'annonçait précoce et rigoureux, assurait la lourde tâche de chauffer la petite maison.

Jérôme ouvre la porte extérieure de la cuisine, sort dans la cour arrière qui s'ouvre maintenant sur un vaste terrain vague, range la bicyclette dans la remise, suivi comme son ombre par le petit félin miaulant. Là il referme la porte, pense Madeleine, il va tisonner un coup pour ranimer le feu... voilàà, puis il ouvrira le frigo, lààà, il range les emplettes, sort la bouteille de lait et en remplit l'assiette du chat qui n'attend que ça, puis il montera et je saurai enfin.

Et effectivement, les marches de l'escalier fatigué craquaient sous les pas de l'homme tout aussi las.

- Tu as encore oublié de retirer tes pinces de pantalon, lui dit-elle en souriant.

Jérôme s'assied sur le bord du lit conjugal, retire les pinces qui collent les pantalons à ses jambes et commence le récit de sa matinée.

*
* *

C'est la veille qu'il avait trouvé dans la boîte aux lettres un avis de la poste : un envoi recommandé n'avait pas pu leur être remis par le facteur. Ils pouvaient en prendre livraison au bureau des postes, guichet 2, à partir du lendemain 29 novembre, à 9 heures.

Certes, Madeleine avait bien entendu frapper à la porte. Elle avait en vain crié que l'huis n'était pas clos et que le visiteur pouvait entrer. Fred, le préposé des postes habituel, les connaissait bien. Il serait entré sans façon et serait même monté à l'étage saluer Madeleine, après s'être annoncé. Mais sans doute s'était-il agi d'un remplaçant peu au fait des us et coutumes du quartier.

Quand Jérôme se présenta au bureau des postes ce matin, le guichet 2 était fermé. En fait, sur les cinq guichets, un seul était accessible. La file était longue. Jérôme s'y inséra et prit son mal en patience.

Il se retrouva enfin devant une jeune employée qui, visiblement, éprouvait quelque difficulté à comprendre ce qu'il lui expliquait et à lire l'avis qu'il lui tendait. Déjà dans son dos, des mouvements

d'impatience se manifestaient et des réflexions désobligeantes fusaient, ce qui mettait toujours Jérôme dans l'embarras.

Finalement, un collègue, ou peut-être le sous-chef de bureau, abandonna le journal qu'il lisait, vida sa tasse de café qui fumait sur sa table de travail vide et, maugréant, quitta sa chaise en direction du guichet. Il arracha l'avis des mains de la préposée.

- L'avis est adressé à Monsieur et Madame Mounen. Où est madame ? dit-il sèchement.

Jérôme tenta d'expliquer que sa femme était alitée, qu'il lui était interdit de se déplacer, qu'il lui était même interdit de se lever. Derrière lui, il entendait les murmures véhéments des gens qui perdaient patience, tandis que le sous-chef donnait des instructions à sa collègue. Jérôme reçut un formulaire que son épouse devait remplir et signer.

- Voilà la procuration, dit-il, en sortant de la poche intérieure de son vieux blouson un document sur lequel il dut reproduire quatre fois les mêmes renseignements avant de le tendre à Madeleine pour signature à six endroits différents.

- Tout ça pour un recommandé ! Tu aurais dû lui demander qui était l'expéditeur. Ce serait déjà une indication. Si c'était l'avis de déguerpissement, il proviendrait de la ville...

- Il y avait tant de monde, tu sais. Je n'y ai pas songé, s'excusa-t-il.

Il sentit aussitôt la petite douleur lancinante au niveau du colon qui lui rappelait que tous ses mensonges ne calmeraient pas sa propre angoisse. Il n'osait pas avouer à Madeleine que lui aussi était tenaillé par l'inquiétude.

Et, par ses mensonges, parvenait-il réellement à ramener la sérénité dans l'esprit de son épouse ? Il en doutait de plus en plus. Secrètement leurs inquiétudes respectives se rejoignaient sur cette interrogation : quand recevraient-ils l'avis officiel, laconique et sans appel :

« Par la présente, nous portons à votre connaissance que l'immeuble/l'appartement que vous occupez a été acheté par la ville.

Vous êtes prié de quitter les lieux au plus tard le dernier jour du mois qui suit la date de la présente.

Veillez agréer, ... »

Tous deux gardaient à l'esprit que ce recommandé était arrivé à la fin du mois de novembre ! S'ils n'en prenaient pas connaissance au plus tôt, ils risquaient de perdre des jours précieux. Un mois, c'est court. Surtout quand on est dans leur situation.

Comment feraient-ils pour déménager dans l'état où se trouvait Madeleine ? Ne faudrait-il pas mieux se résoudre à l'hospitaliser ? Mais comment payer les factures ?

Non, Jérôme avait gardé pour lui le refus catégorique du préposé des postes de l'informer des nom et adresse de l'expéditeur.

Sa demande était pressante mais il avait vite compris qu'il était inutile d'insister. Il s'était alors contenté de verser, à ce même guichet, à l'intention de son propriétaire, comme chaque mois, le montant de son loyer pour décembre. Et cette opération financière l'avait quelque peu rassuré.

- Ne te tracasse pas ainsi, Madeleine. Il y a bien d'autres immeubles à vider avant le nôtre. Les pneus de mon vélo seront usés avant que l'avis d'expulsion ne nous parvienne. D'ailleurs, on ne l'attendra pas : entre-temps on aura trouvé quelque chose de bien...

Cette fois, sur les derniers mots de sa phrase, sa bouche se tordit. L'effet de la douleur, plus incisive que jamais, l'avait lui-même surpris. Il se cacha bien vite le visage derrière la main pour simuler un bâillement. Mentir, décidément, devenait de plus en plus difficile. Il est vrai que Jérôme avait désormais perdu toute illusion. L'issue qui les attendait risquait d'être fatale.

Depuis longtemps, il avait troqué son filet à provisions contre des caisses qu'il choisissait solides en vue de leur réutilisation. Plusieurs cartons, remplis de tout ce qu'il souhaitait conserver mais dont il n'avait pas d'usage dans l'immédiat, s'accumulaient déjà près de la porte d'entrée. Madeleine l'ignorait car il s'arrangeait toujours pour effectuer ce travail alors qu'elle était assoupie.

Ce qu'elle ignorait également, c'est qu'il avait vendu, à prix modéré, les meubles de la salle de séjour qu'il avait fabriqués lui-même pour leur mariage. La somme ainsi récoltée avait été grignotée par les honoraires du médecin, les analyses médicales, les médicaments...

Ils remarquèrent soudain le silence. L'activité sur le chantier voisin s'était arrêtée.

- Notre pétition aura au moins servi à obtenir une pause sur les chantiers. Trente minutes de tranquillité à midi. Je vais préparer ton calmant et notre petit repas en tête-à-tête.

Il traversa le palier exigü, entra dans la salle de bains qu'il avait installé lui-même au-dessus de la cuisine, après plusieurs années d'hésitations, dans ce qui avait été la chambre de leur fils. Il y prit le flacon dans l'armoire-pharmacie suspendue au-dessus du lavabo. Quand les deux comprimés furent dissous dans l'eau, il apporta le verre à Madeleine avant de descendre préparer quelques tartines et une tasse de café.

*

Consignés à l'intérieur de la caserne depuis une semaine sous prétexte d'indiscipline, sans visite et sans sortie, sans accès au bar ou à la salle de loisirs, les jeunes promus de la brigade anti-émeutes étaient soumis aux lois implacables de la vexation dans lesquelles excellaient officiers et sous-officiers passés par là avant eux.

Réprimandes, brimades, injures, corvées, ordres, contrordres, rien ne leur était épargné. La tension était extrême. Plus d'une, plus d'un regrettaient la signature d'un engagement qui ne permettait pas la rupture du contrat avant cinq ans. Castagne souffrait particulièrement de cet état de choses. Il n'avait pratiquement pas dormi de la nuit. Fiévreux, trempé de sueur, il s'était sans cesse retourné dans son lit inconfortable.

Quand, enfin, le sommeil l'avait happé, l'aube se levait. La sonnerie d'alerte générale avait remplacé le chant du coq dont il rêvait parfois avec nostalgie. Mais s'il y avait eu un gallinacé dans les parages, il n'aurait pas encore chanté !

Comme les autres, il disposait d'une trentaine de minutes pour effectuer un brin de toilette, avaler un petit déjeuner élémentaire, se retrouver dans la cour, en tenue de combat trop légère pour la saison, à proximité des camions d'intervention rangés dans la cour intérieure.

Dans l'obscurité de ce petit matin d'hiver, l'interminable convoi des brigades anti-émeutes sillonna les artères encore endormies.

Les rares passants ne les remarquaient même pas, habitués à leur manège : sans doute prévoyait-on quelque manifestation. Une de plus. Il ne se passait plus une journée sans manifestation.

Conformément aux instructions, la colonne se morcela afin de prendre position à divers endroits stratégiques, soit de manière ostensible à l'abri derrière des chevaux de frise, soit discrètement pour intervenir en renfort, à des moments et à des endroits où on ne les attendrait pas.

A l'intérieur du véhicule de commandement, le major Bomerdiez restait en contact avec l'état-major général pour recevoir instructions ou informations.

Il réétudiait, sur plan, le trajet prévu pour la manifestation et le dispositif ingénieux qu'il avait mis en place.

Il avait marqué d'un grand F (comme « fin ») et de flèches l'endroit de la dislocation à l'angle des avenues du Roy et de la Reine. Il lui aurait suffi de boucler à ce niveau cette dernière avenue et le boulevard de l'Albertine : un jeu d'enfant pour ses troupes. Mais l'opération « Métro » avait une autre portée.

Il souligna les différents endroits où les groupes d'intervention attendraient ses ordres, dessinant dans le parc tout proche un cheval et un fantassin censés représenter la cavalerie et les robocops qui s'y dissimulaient.

Les chevaux de frise (x) bloquaient plusieurs artères. Derrière ces fidèles barbelés qui avaient fait leur preuve durant la première guerre mondiale, des escouades de fantassins (.) étaient postés, appuyés par des véhicules.

Trois canons à eau (---) et deux camions-citernes étaient de la fête. Sur le parking (P) d'une grande surface qu'il avait réquisitionné, les fourgons cellulaires attendaient.

L'opération était une première en matière de maintien de l'ordre : la station de métro (M) située à l'angle du boulevard de l'Albertine et de la rue des Pions avait été, elle aussi, réquisitionnée. Elle devait servir à « entreposer », un temps, les manifestants arrêtés.

Les rames ne s'arrêteraient pas. L'accès aux quais était interdit par les molosses de la brigade canine de la sécurité du Métro, appuyés par des contrôleurs de billets et des stewards de prévention.

Ce jour-là, les titres de voyage ne seraient pas contrôlés : les resquilleurs n'auraient pas grand-chose à craindre.

En cas de débordement ou d'incident à l'intérieur de la station de métro, c'est cette brigade de la société de transport public qui serait tenue pour responsable.

Les manifestants arrêtés seraient concentrés sur les deux niveaux situés au-dessus des quais, avant d'être transférés à l'état-major général par petits convois discrets. La grille fermant la station était d'une solidité à toute épreuve.

Le capitaine Cabéssez avait même reçu des consignes l'autorisant à utiliser la méthode dite « coussinets du chat ». Aux anneaux solidement ancrés dans le plafond des quais de la station, il pouvait attacher par les poignets les plus turbulents des manifestants arrêtés et déchaussés ; il suffisait ensuite d'étirer suffisamment les prisonniers en veillant à leur laisser les gros orteils sur le sol. Ainsi ils n'étaient ni pendus ni suspendus, leurs pieds, comme les coussinets des pattes du chat,

touchant le sol. La ligue des droits de l'homme pourrait protester tant qu'elle veut : il n'y avait pas torture.

Certes la position était plus qu'inconfortable et, prolongée, elle pouvait avoir des conséquences malheureuses. Mais la technique était justement utilisée à titre dissuasif : d'une part les « victimes » réfléchiraient à deux fois avant de manifester encore, d'autre part les autres, pour éviter cet 'inconfort' se tiendraient tranquilles.

Le major Bomerdiez se sentit satisfait : la souricière était en place. Peu nombreux sont ceux qui ne tomberont pas dans le panneau. Encore fallait-il que le major Hacrux sorte sa cavalerie au bon moment et charge avec la force nécessaire.

L'enjeu était d'importance pour Bomerdiez. Des dizaines de milliers d'agriculteurs excédés, venant des quatre coins de l'Europe, avaient annoncé leur intention, à l'issue d'un grand rassemblement autorisé ce 2 décembre, de prendre possession de la ville, de la paralyser complètement et de tout casser, si leurs revendications n'étaient pas acceptées.

La manifestation d'aujourd'hui figurait au tableau des cortèges bruyants, sans grands risques de dérapage, si ce n'est un léger débordement au moment de la dispersion. Comme d'habitude, certains voudront certainement continuer jusqu'à l'hôtel de ville ou ne se rendront même pas compte qu'ils ne sont plus autorisés à manifester en-dehors du circuit prévu.

C'est là que les gardiens de la paix publique entreraient en jeu pour les en empêcher et surtout pour opérer en un minimum de temps un maximum d'arrestations dites administratives.

Transporter tout ce monde à la caserne centrale prendrait du temps et nécessiterait pas mal de véhicules.

D'où sa proposition de réquisitionner les deux niveaux de la station de métro pour une détention temporaire. La moisson rentrée, les grilles de la station se refermeraient. Et le transfert suivrait.

Sa proposition avait été retenue. Elle servirait de test. Cinq stations de métro autour de l'esplanade du Monberlay étaient réquisitionnées pour ce 2 décembre.

Toute l'opération de ce 30 novembre serait filmée et épluchée par la suite. Mais pour réussir le test et entraîner les hommes, il fallait du monde. Et Bomerdiez savait que pour un certain nombre d'éléments, ce serait le baptême du feu.

« On a beau les entraîner à se taper dessus dans la cour de la caserne ; on ignore toujours comment certains se comporteront sur le terrain de la réalité » avait-il confié un jour au capitaine Texia, son fidèle adjoint.

Si l'état-major général estimait qu'il n'avait pas accompli sa mission aujourd'hui de manière concluante, dans deux jours, c'est Hacrux qui serait au poste de commandement, et lui, Bomerdiez, officier en second, sous ses ordres. Or celui qui obtiendrait le commandement pour cette vaste opération était quasi assuré d'être promu colonel..

Il ne se méfiait pas outre mesure de son collègue qui adorait les chevaux et ne supportait pas qu'on fasse le moindre mal à la plus belle conquête de l'homme.

Mais n'était-il pas le premier responsable de la situation dans laquelle il mettait l'animal dressé ?

Hacrux montait sans selle et sans casque. Il était affublé du surnom de « Patfol » depuis l'accident qui l'avait handicapé. Ce jour-là, plusieurs cavaliers et chevaux s'étaient retrouvés à terre suite à un jet de billes qui roulaient sur l'asphalte de la chaussée au moment où ils avaient chargé.

Malgré le risque, mû par une rage effrayante, il était reparti à la charge de plus belle, écumant à la tête des cavaliers encore debout.

C'est là qu'il rencontra une vouge-guisarme inattendue. En effet, il chargeait pour disperser des manifestants particulièrement aguerris qui bloquaient une artère importante et qui, à la dernière minute, se retirèrent précipitamment. Emportés par leur élan, chevaux et cavaliers vinrent s'écraser sur deux véhicules bloqués là à dessein et devant lesquels les manifestants rusés avaient fait écran. Les dégâts avaient été conséquents. Des chevaux avaient dû être achevés, des hommes hospitalisés.

Après son vol plané, Hacrux s'était méchamment fracturé jambe et hanche droites. Il avait été promu major. Désormais boiteux, il vouait une haine féroce à tout manifestant, quel qu'il soit, aussi pacifiste qu'il fut, quelle que puisse être la justesse de sa protestation.

Connaissant sa hargne, Bomerdiez était persuadé qu'il pourrait compter sur son appui inconditionnel au moment voulu. Mais il n'avait toujours pas compris pourquoi il avait insisté pour parquer une ambulance pour chevaux non pas dans le parc municipal ou sur le parking de la grande surface mais en plein boulevard de l'Albertine. Encore une de ses lubies !...

A l'intérieur de son véhicule de commandement parké au centre de la grand-place, dos à l'hôtel de ville, face à l'avenue de la Reine de laquelle déferleraient probablement les troubles du jour, Bomerdiez n'avait pas froid. Sans se soucier ni du coût ni de l'environnement, les chauffeurs laissaient tourner les moteurs des véhicules pour distiller à l'intérieur un peu de chaleur.

Trompant leur inactivité et leur attente, les jeunes hommes en uniforme y parlaient des filles dont ils avaient été privés pendant une semaine, juraient de se rattraper à la première sortie tant attendue. Les rires étaient nerveux, les fanfaronnades sans conviction. Certains tapaient la carte pour tuer le temps. D'autres se refilaient des revues de body building ou de Playboy, ou des bandes dessinées du style Star Wars, Batman, Zipang et autres mangas du genre Gunnm Last Order. Les cigarettes succédaient aux cigarettes.

Leurs consœurs fumaient tout autant. Certaines se limaient les ongles ou les enduisaient de vernis. Des revues dites féminines passaient de main en main, croisant des revues de catch ou de boxe pour dames.

Des canettes de bière sortaient d'on ne sait où et circulaient sous les uniformes. Officiers et sous-officiers, quant à eux, tiraient de la poche de leur combinaison spéciale des flasques de whisky ou de vodka qu'ils portaient à leurs lèvres de temps en temps, histoire de se donner du coeur à l'ouvrage.

Dans chaque groupe, régulièrement, un sous-officier beuglait des ordres de manière à maintenir la pression : contrôler l'armement, vérifier telle ou telle partie de l'équipement... Il « chauffait » ainsi, à sa manière, ses jeunes émules dans lesquelles il ne plaçait qu'une confiance limitée. Bientôt, il les lancerait dans la bagarre, pour la répétition générale d'après-demain.

Alors il répétait les consignes, ponctuées de jurons et d'insultes. Il répartissait les tâches inutiles. Il confiait d'absurdes missions.

Aucun d'entre eux n'avait lu Stanley Milgram, ou ne soupçonnait l'existence d'expériences sur l'exercice de l'autorité, mais ils savaient tous, d'instinct, comment ils obtiendraient une soumission inconditionnelle de leurs recrues.

Le carillon de l'hôtel de ville sonna les 8 heures. Le commissaire Prizeur disposa ses propres troupes devant tous les accès de l'édifice. Aucun fonctionnaire ne pourrait plus en sortir avant 14 heures.

Les anti-émeutes de première ligne, sanglés, casqués, visière de protection relevée, prirent position ostensiblement selon les instructions du brigadier-chef que les recrues surnommaient Tapdur, tant il les excitait lors des exercices dans la grande cour intérieure de la caserne centrale. Souvent il estimait que la simulation était trop molle. Alors il s'emparait d'une matraque panoramique.

Ebahies les jeunes recrues le voyaient foncer sur les leurs qui jouaient le rôle d'émeutiers et frapper jusqu'à en estourbir l'un ou l'une ou l'autre. Ou au contraire il lançait des pierres et empoignait un bâton avant de tomber à bras raccourcis sur les boucliers des recrues qui jouaient les robocops.

Les uns et les autres reculaient immanquablement devant cette furie qui n'hésitait pas à les envoyer à l'infirmerie.

Il était d'une férocité toute particulière à l'égard des éléments féminins dont il n'avait jamais ni approuvé ni assimilé le recrutement.

Comme d'autres, Castagne se retrouva ainsi derrière son rempart de barbelés. La température largement sous zéro, le bouclier et la matraque panoramique engourdisaient les muscles des bras. De leurs bottines, ils martelaient le sol gelé. Ils restèrent ainsi en position dans le froid vif durant deux longues heures, quand enfin, les premiers manifestants se firent entendre.

Une foule, apparemment imposante, à coup sûr bruyante, semble s'approcher. Elle serpente entre les rues, dopée par les sifflets et l'éclatement de pétards, comme pour un mariage ou un match de foot. D'après les informations données par le pilote de l'hélicoptère, les manifestants sont estimés à environ 2.000. Les premiers rangs ont atteint le point de dispersion (F) où quelques harangues seront sans doute vociférées.

Castagne ne les voit pas encore. Impossible de comprendre les slogans. De toute façon, il n'a pas envie de lire les calicots. Son cerveau se bouche. Les consignes de base, une à une, lui reviennent à l'esprit. Obéir, sans discuter, sans réfléchir, sans perdre de temps, frapper dur quand le feu vert sera donné.

Le major Bomerdiez communique les dernières informations à ses lieutenants postés à différents endroits de la souricière. Une fois encore, il veut entendre que chacun est à son poste et qu'il interviendra dans la seconde où il recevra les ordres.

- Appel général. Etes-vous clean ? ... Major Hacrux ?
- Affirmatif, major.
- Capitaine Texia ?
- Affirmatif, major.
- Capitaine Fordis ?
- Affirmatif, major.
- Capitaine Cabéssez ?
- Affirmatif, major.
- Capitaine Yènegeai ?
- Affirmatif, major.

Tapie dans le parc Bernard, la cavalerie est prête à charger dans le dos des manifestants pour leur couper toute retraite et forcer un démantèlement du cortège par la rue des Pions au fond de laquelle leur seule voie de salut apparente sera la bouche de métro, s'ils ne veulent pas être empalés sur les barbelés.

Le capitaine Texia quitte le véhicule de commandement et monte dans le blindé d'intervention perché devant ce dernier.

Bientôt la tourelle s'ouvre, son képi apparaît, puis son buste. A la main, un porte-voix. De son perchoir, il peut voir ses robocops qui, par grappes entières, attendent, derrière les chevaux de frise déployés, l'ordre d'intervenir. Il domine ceux qui, comme des canards en plein vol, disposés en V inversé, ont pris position de part et d'autre de son véhicule et occupent le terrain. Ils paraissent dix fois plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité.

Tapdur se tient debout devant le véhicule, jambes écartées, buste gonflé. Derrière les premiers rangs de fantassins, les autopompes et d'autres véhicules blindés ou grillagés sont prêts à intervenir.

Texia a bientôt en face de lui une foule vociférante de plusieurs centaines de personnes excitées. Il s'accroche au rebord de la tourelle, donne au chauffeur l'ordre d'avancer tandis que Tapdur monte sur le marchepied. Le blindé s'ébranle lentement en direction des premiers rangs qui tentent en vain de s'immobiliser, pressés par ceux qui les suivent. « Ils ont l'air bon enfant », pense-t-il in petto.

Par trois fois, sans conviction, le capitaine donne l'ordre aux manifestants de quitter les artères interdites. Il sait que, vu la masse qui pousse les premiers rangs, cette dispersion n'est désormais possible que par la rue des Pions, puisque l'avenue de la Liberté et la rue du Fou sont bloquées par les gardiens de la paix publique. Il y a donc refus d'obtempérer, ce qui lui permet de donner à ses troupes l'ordre d'avancer. Tel un sabre, son bras effectue quelques moulinets au-dessus de sa tête avant d'indiquer la direction :

- Eeeeeeeeeeeeeen avaaaaaaaant !

Les hommes à pied s'écartent. Deux autopompes prennent position de part et d'autre du blindé de commandement, le dépassent et, immédiatement, entrent en action. Un jet timide atteint les pieds des manifestants qui occupent leur flanc droit. Il remonte lentement et est suffisamment puissant pour relever haut manteaux, robes et jupes. Derrière les visières des casques maintenant abaissées, des sourires apparaissent.

L'autre véhicule concentre son tir sur la partie centrale et le flanc gauche de la foule. De puissants jets d'eau glacée fauchent celles et ceux qui sont en tête du cortège, avant qu'ils aient eu le temps d'esquisser le moindre geste. Une jeune femme roule violemment sous un véhicule en stationnement. Aussitôt, son sang s'écoule par les oreilles, les yeux, la bouche, le nez. Des collègues veulent lui porter secours mais les flots d'eau les empêchent d'avancer. Tels des mégots pourchassés par le jet d'un tuyau d'arrosage, ils glissent sur la chaussée et sur le trottoir, pantins désarticulés.

Le capitaine Fordis, de son véhicule tous terrains, donne ses ordres aux sous-officiers qui les transmettent. Aussitôt, les grenades lacrymogènes pleuvent et explosent bruyamment, toujours sur le flanc gauche des premiers manifestants de manière à les pousser vers la rue des Pions, seule accessible.

Toujours sur ce flanc gauche, les matraques s'abattent sur tout ce qui, à l'avant du cortège, n'a pas encore été renversé par les jets d'eau ou qui, déjà, gît à terre.

A l'arrière, les manifestants qui, tout d'abord, ne s'étaient rendu compte de rien, sont bousculés par ceux qui les précèdent et qui, pris de panique, se sont retournés et tentent de fuir. A leur tour, eux aussi veulent faire marche arrière mais ils voient fondre sur eux la cavalerie, jaillie du parc, sabre au clair, emmenée par un officier dont le regard, à lui seul, pourrait pétrifier une armée. Patfol n'est pas Grouchy : il est au bon endroit au bon moment. Emmenés par leur chef, les vaillants cavaliers foncent et, avec le dos de leur arme, assomment, malmènent, renversent, opèrent des coupes sombres dans la masse terrifiée qui se liquéfie et tente désespérément d'entrer dans les magasins qui n'auraient pas baissé leur volet, de se mettre à l'abri sous les porches des maisons, ou de se faire tout petit derrière les voitures en stationnement.

Derrière la cavalerie, les fantassins du capitaine Yènegeai sont sortis du parc à leur tour. Ils courent, rattrapent les fugitifs, les extirpent de leur refuge précaire, jouent de la matraque, les battent au sol, les balancent dans les paniers à salade qui lui suivent et se remplissent très vite.

Les fourgons cellulaires repartent, toutes sirènes hurlantes, vers la caserne centrale, se vident et reviendront prendre une nouvelle livraison qui les attendra, si tout se passe comme prévu, dans la station de métro.

Du haut de sa tourelle, le capitaine Texia a placé sa dextre sur l'estomac. Il fait rapport à son supérieur. Le major Bomerdiez se frotte les mains. Il sera encore aux commandes après-demain. Il donnera encore ses ordres au loyal Patfol. A lui la promotion au grade de colonel.

Tout pourrait s'arrêter là. Mais les ordres sont formels. Ce qui reste de cette masse d'individus désorientés doit être amené dans les filets qui lui sont tendus.

Eux qui, il y a un instant encore, étaient si enthousiastes, si solidaires, si convaincus de la justesse de leurs revendications, ils hurlent au ciel, ils abandonnent les calicots, se bousculent, se renversent, se piétinent. Ils toussent. Les yeux piquent et pleurent. Les gaz lacrymogènes ont rendu l'air irrespirable.

Les fiers destriers ont stoppé leur percée. Ils se regroupent autour de leur chef qui écume plus que son cheval et qui charge sans casque de manière à rallier à son képi ses hardis cavaliers. Hommes et montures, bien dressés, attendent l'ordre de charger à nouveau.

A l'avant et à l'arrière, les longues matraques continuent de s'abattre violemment sur tout matériau humain, quels que soient sa position, son âge, son sexe. Le sang se mêle aux larmes.

De nouvelles grenades crèvent les tympanes. On suffoque. Sourds aux cris de frayeur et de douleur, insensibles aux bras qui se soulèvent pour protéger le visage, les anti-émeutes bien entraînés frappent, bousculent, piétinent féroce­ment. Comme le chien berger guide les moutons, immanquablement, ils drainent tous ceux qui peuvent encore marcher vers la rue des Pions. Derrière, on traîne les corps, on les ramasse, on les jette dans les fourgons. Restent sur le carreau les plus gravement atteints.

Dès que l'air sera à nouveau respirable, les ambulanciers seront autorisés à s'en occuper. Les civières serviront de ramassette !

Les cameramen accrédités et facilement repérables à leur casquette de couleur orange ont tout fixé sur la pellicule.

Tous ceux qui peuvent encore courir s'engouffrent dans la rue des Pions. Ils ne savent pas que l'issue est piégée. Derrière eux, cavaliers et fantassins avancent à l'aise, coupant toute retraite. « Parfait, songe Texia. Nous pourrions dîner à l'aise. »

Rue des Pions, un cameraman filme les manifestants qui courent vers lui. Il leur indique une petite porte. Il leur fait même signe de l'y suivre. Ceux qui le peuvent s'y engouffrent. Ils se retrouvent dans une grande cour.

Quand la météo le permet, tables, chaises et parasols y attendent les clients de six restaurants. En tout petits caractères, le plan des rues mentionne : impasse de la Tour. Le major Bomerdiez ne lui a guère accordé d'attention : ce n'est qu'une impasse !

Pourtant ce vaste jardin intérieur est adossé à une tour de guet très ancienne dont la porte donne accès au boulevard de l'Albertine que remonte lentement un cycliste qui se rend à l'hôtel de ville mais qui, s'étant vu interdire l'accès des rues du Fou et des Pions, envisage d'y arriver par l'avenue de la Reine.

Sans s'arrêter de filmer, l'homme à la casquette orange providentiel indique du bras la porte de la tour aux manifestants talonnés. Tel un bouchon expulsé du goulot trop étroit de la bouteille de champagne, les premiers fugitifs explosent dans le boulevard où ils espèrent fuir en tous sens, prendre un tram, un bus...

Hacrux ne s'était pas contenté d'étudier les plans. Il avait opéré une reconnaissance préalable. Il connaissait cette issue potentielle. Il y avait donc posté quelques hommes commandés par un gradé de confiance. Les matraques panoramiques des cavaliers postés sur le trottoir de part et d'autre de la porte, s'abattent sur les têtes, les chevaux mordent les épaules. Le cameraman filme.

Ceux qui échappent au massacre s'engouffrent entre deux véhicules en stationnement et renversent le cycliste surpris qui passait à ce moment-là. Projeté sur le sol dur et froid, l'homme se roule en boule. Sa tête heurte violemment le sol. Poussés les uns par les autres, les fuyards tombent sur ce nouvel obstacle. Comme des mouches, les uniformes sur pieds fondent sur cette masse informe. Ils s'acharnent à coups de bottines et de matraque.

Castagne en est. Enfin un exécutoire à toute cette tension accumulée durant la semaine, enfin une porte de sortie à cette attente interminable dans le froid de ce matin. Ceux-là vont payer pour tous les autres, et pour les vexations, et pour les brimades, et pour les insultes, et pour cette vache de sous-off dont Castagne aurait tant apprécié qu'il fût là à la place de ce connard de cycliste.

Il lui aurait fendu la gueule à ce brigadier-chef ! Il lui aurait brisé les reins à cet enfoiré, comme il est en train de le faire avec ses comparses à ces pantins désarticulés vautrés dans le crottin.

Comme les autres, mieux que les autres, plus fort que les autres, Castagne frappe avec entrain. Il frappe encore et encore, sur leur sale gueule, sur les côtes, les épaules, les bras, les jambes, le dos, le ventre, les reins, les visages, tout ce qui est à sa portée à un moment ou à un autre. Le cameraman filme.

Ah ! Fendre la gueule à Tapdur !...

- Embarquez-moi tout ça, beugle Tapdur, bande d'enfoirés !

« Merde ! il faut les laisser là, ces pauv' cons ! Merde de merde ! Pas moyen, sous les yeux du brigadier-chef, de leur faire leur affaire une bonne fois pour toutes. Ils l'avaient pourtant bien mérité ! »

A contrecœur, Castagne et les autres représentants de l'ordre s'arrachent à leur glorieuse besogne. Le cameraman continue de filmer quand les corps sont jetés dans l'ambulance pour chevaux, placée là comme par hasard sur ordre de Patfol.

L'homme étendu sur le sol est à demi-conscient. Il se sent traîné par les pieds, sa tête rebondissant sur le sol, comme une balle de tennis à bout de course. Il se sent happé, jeté dans les airs. Il retombe lourdement sur un plancher métallique glacial. Le sang coule sur son visage et l'aveugle. Le nez brisé le fait terriblement souffrir. Tout son corps n'est plus qu'une longue plainte.

Il lui semble que des mains secourables s'efforcent de le soulever, de l'asseoir, de le mettre à l'abri d'autres objets humains qui viennent eux aussi s'écraser sur le plancher du véhicule qui sent le crottin. Est-ce que quelqu'un lui parle ? Ne lui dit-on pas que tout va s'arranger ? qu'il va être soigné ? Ses oreilles bourdonnent. Tout bouge. Il a l'impression de tanguer... Puis c'est le vide...

Des renforts arrivent. Un blindé broie le vélo qui gît sur la chaussée.

La rue des pions et l'impasse de la Tour sont maintenant vides de manifestants, tous descendus dans les profondeurs de la terre, gardés par la brigade canine du métro.

Les rames lancées à vive allure ne s'arrêtent pas le long des quais déserts. Des paravents cachent les victimes de la technique des « coussinets du chat » qui, bras en l'air au-dessus de la tête, sont à deux doigts de suffoquer. Les agents de la brigade canine du métro trouvent l'idée excellente. Les voyageurs ne se rendent compte de rien. En surface le calme est revenu. L'opération « Métro » est une pleine réussite et a été rondement menée !

Le cameraman serre la main du sous-brigadier-chef qui commandait l'escouade postée au bon endroit, boulevard de l'Albertine, à hauteur de la porte de la Tour.

Les autopompes repassent dans les artères concernées et effacent toute trace de sang laissées par quelque blessé. Leur jet conduit à l'avaloir puis à l'égout un béret ardennais et une procuration dont la signature aurait dû être légalisée par un employé de l'hôtel de ville.

Le major Bomerdiez donne l'ordre à ses lieutenants de vérifier le secteur qui leur incombe, puis, assuré que tout est rentré dans l'ordre, ordonne de rejoindre discrètement la caserne centrale par petits convois séparés. Texia, la main sur l'estomac, coordonnera le transfert de la station de métro vers l'état-major général.

Quand il reprend connaissance, Jérôme est étendu sur un banc derrière des barreaux. Une vingtaine de personnes se serrent pour lui laisser un peu de place dans cet univers carcéral trop étroit pour les contenir toutes. Il est quasi incapable de parler :

- Où... où suis-je ? ... quelle heure est-il ? ...

Il faut que je sorte d'ici.

Il a l'impression que ses paroles résonnent dans sa tête comme dans une immense caverne. Ses compagnons de captivité s'efforcent de le calmer, de le rassurer. Il s'agit d'une arrestation administrative, un simple contrôle d'identité à la caserne centrale des forces d'intervention.

- Ils n'ont pas le droit de vous garder plus de 24 heures, grand-père.. Un délégué syndical a obtenu la promesse que tous les blessés sortiraient en priorité et que les soins nécessaires leur seraient prodigués.

L'homme se redresse à grand peine. Il titube jusqu'aux barreaux où il s'agrippe. Il essaye de crier à l'adresse du gardien mais sa mâchoire fracassée l'empêche de tenir un discours compréhensible :

- Il s'agit d'une erreur. Je ne suis pas du tout concerné par cette manifestation. Je me rendais à l'hôtel de ville quand j'ai été surpris par ...

Un violent coup de matraque l'interrompt. Par réflexe, les doigts écrasés se réfugient au creux de la poitrine. La douleur rejoint la douleur.

- Recule et ferme-là ! Tiens-toi tranquille, sac à merde !

Il en a marre, Castagne. Après cette matinée endiablée, Tapdur l'a consigné à la garde des cellules alors que les autres sont partis aux douches et au réfectoire. Et toutes ces lamentables loques espèrent peut-être l'attendrir avec leurs boniments !

De la cellule et des cellules voisines surencombrées, une grande clameur s'est élevée. Certains détenus empoignent à leur tour les barreaux qui les tiennent enfermés et les secouent violemment comme s'ils espéraient les desceller. Castagne dégaine et menace à la ronde :

- Tenez-vous... tran...quilles ; fermez-la... bande d'enfoirés ... ou je tire dans ... dans le tas...

L'arme pointée de tous les côtés à la fois ramène le silence absolu. Tapdur n'est pas loin. Il a tout entendu :

- Castagne, tu rengaines !... Immédiatement ! Garde à vous !

Puis à la cantonade :

- Vous avez intérêt à vous faire tout petits et à vous tenir tranquilles. Sinon je m'occuperai personnellement de vous ! ...

Vous n'avez rien vu, rien entendu. Si vous dites un seul mot de tout ceci, je vous jure bien que vous ne sortirez pas de sitôt...

Et...

... je vous retrouverai, où que vous soyez.

A l'adresse de Castagne, hébété, l'arme toujours au poing, dans un murmure :

- Ton arme de service, immédiatement. Et ta matraque.

Peu rassuré, Tapdur s'éloigne, mais pas trop.

Les contrôles administratifs se poursuivirent, lentement, très lentement. Cellule après cellule. Le capitaine Cabéssez supervise les opérations et fait relâcher les individus les uns après les autres, non sans leur avoir rappelé que leurs coordonnées sont encodées et que, en cas de problème, des plaintes pour rébellion et coups et blessures infligées aux forces de l'ordre seraient déposées par l'Etat-major.

La plupart d'entre eux sont d'abord orientés vers l'infirmerie où on les rassure sur leur état et où ils reçoivent éventuellement quelques soins. Ils quittent ensuite la caserne par une petite porte dérobée qui leur est indiquée après avoir déambulé en file indienne dans un dédale de couloirs. De

très rares cas sont néanmoins soumis à l'examen d'un médecin et, le cas échéant, embarqués dans une ambulance.

Quand ce fut son tour, l'état de Jérôme fut jugé suffisamment préoccupant pour être rangé dans les hospitalisables. Sa mâchoire fracturée ne lui permettait pratiquement plus de parler.

Il ne tenait pas debout et les infirmiers durent le soutenir. Il sentit qu'on le couchait, qu'on le soulevait, qu'on le transportait, mais délicatement cette fois. Au fond du brouillard dans lequel nageait son esprit, il crut s'entendre dire :

- Ma femme. Il faut que...

Et une voix lui répondre :

- Ne vous inquiétez pas ! On s'occupe de vous ! Tout va bien se passer maintenant.

La civière glisse dans l'ambulance. Les portes claquent. Le véhicule démarre.

Les portes de la caserne centrale s'ouvrent. La sirène hurle. Dans l'autre sens, des paniers à salade continuent d'amener des manifestants régurgités par la station de métro et qui vont prendre place dans les cellules.

Dans son spacieux bureau, le chef d'état-major général Peter Rechtschapenheid, surnommé par ses hommes « Machiavel » ou encore « Mach » tout simplement, prend connaissance des principaux faits de la matinée :

- hold-up sanglant dans quatre grandes surfaces situées dans un rayon de 15 km l'une de l'autre : 87 personnes sont froidement abattues, 143 sont blessées et hospitalisées dont 13 dans un état critique. Le montant du vol est dérisoire. Pas de pistes. Recherches en cours.

- attentat à la voiture piégée revendiquée par la Branche combattante du prolétariat international : 2 pompiers tués. Pistes possibles. Recherches en cours.

- braquage d'une agence bancaire : 2 blessés graves. Butin important. Pas de pistes. Recherches en cours.

- braquage meurtrier d'un transporteur de fonds. Butin important. Pas de pistes. Recherches en cours.

- un ravisseur d'enfants et d'adolescentes fausse compagnie à ses gardiens et s'évade du palais de justice. Pas de pistes. Recherches en cours.

- 322 plaintes pour attaques, agressions, vols, cambriolages, car-jacking.

- les policiers ont utilisé la technique du coussin pour calmer, dans l'avion, un demandeur d'asile débouté qu'ils reconduisaient dans son pays. Il n'a pas survécu ; la scène a été filmée.

Comme toujours dans les cas « sensibles », les instructions de « Machiavel » ont été suivies et le rapport officiel mentionne comme cause du décès :

« arrêt cardiaque », terme qu'il affectionne. Ce subterfuge de langage suggère en effet une crise cardiaque, occulte les causes réelles de la mort et balance une évidence, tout décès entraînant l'arrêt du cœur.

« La routine, quoi », pense-t-il, las de toute cette paperasse. Plus il y a de délits, plus il peut réclamer du recrutement et des budgets plus importants. Plus il a d'hommes sous ses ordres, plus il peut revendiquer un grade supérieur. Mais c'est désormais sans importance : il est arrivé au sommet...

L'opération « Métro » se termine sur un score, à ses yeux, remarquable : un blessé léger parmi les forces de l'ordre, mordu par un molosse de la brigade canine du métro, 1.874 arrestations administratives, dont 1.613 blessés légers, 81 hospitalisations, 17 cas « graves », terme qu'il avait donné instruction de remplacer d'office par « médicalement suivis », et, « seulement », avait-il fait ajouté, une manifestante décédée d'un « arrêt cardiaque »...

C.Q.F.D. La souricière avait donc parfaitement fonctionné. Preuve était faite qu'en cas de besoin, à défaut de stade de football à proximité, des installations civiles, comme les stations de métro, pouvaient servir de maison d'arrêt provisoire.

Il avait pris connaissance du rapport de Bomerdiez et de la note complémentaire qu'à sa requête, le major Hacrux lui avait fait parvenir concernant l'impasse de la Tour. Il apprécia à sa juste valeur le flair, la clairvoyance, la prévoyance, en un mot le professionnalisme de Patfol.

C'est décidé : le 2 décembre, il lui confierait le commandement de l'opération « Bouse ». Grâce à lui, la répétition générale de ce jour pouvait être considérée comme « positive et concluante » :
- Ils peuvent venir, les bouseux : on les attend !

Le soir même, il puisait dans les fonds secrets pour verser une somme importante sur un compte helvétique, en échange de quoi il reçut un film qui avait été tourné lors de la dispersion de la manifestation et qu'il était préférable que la presse ne diffuse pas dans l'opinion publique. Mais qu'il garderait précieusement dans son coffre-fort. Certains ministres de tutelle sont parfois tellement encombrants.

De son côté, sans concertation, José Tasquin, ministre de l'Intérieur, versait également une somme importante sur le même compte suisse en échange du même film. Histoire de n'être pas forcé de démissionner.

Dans la nuit, la juge d'instruction Benoîte Flucsis de Guilangien, par ailleurs belle-soeur du ministre de l'Intérieur, utilisait la loi anti-terrorisme pour perquisitionner dans tous les hôpitaux. A l'état-major général, une erreur de manipulation des disques durs des ordinateurs ainsi saisis effaça toutes les admissions et traitements y prodigués ce jour à partir de 10 heures.

« Match ici et partout » publia pourtant une sélection de quelques clichés particulièrement violents qu'un vent favorable avait apportés à sa rédaction.

L'opposition parlementaire et la presse réclamèrent alors la démission des ministres de l'Intérieur et de la Justice, Didier Fléhou. Démission d'autant plus justifiée que la manifestation du 2 décembre avait, elle, dégénéré en émeute.

A l'aube, Patfol disposait ses troupes et prenait position aux alentours de l'esplanade du Monberlay où devaient se rassembler les 20 à 30.000 agriculteurs européens annoncés.

Vers 10 heures, ils étaient plus du quadruple, calmes, posés, résignés, qui écoutaient les premiers discours longs, monotones, fastidieux, répétitifs, « interminables ». Et pour de nombreux représentants de la presse écrite, radiophonique et télévisée qui suivaient l'événement, ce dernier terme pouvait être amputé de ses cinq premières lettres.

L'esplanade ne pouvait contenir une foule aussi importante. Hacrux dut reculer son dispositif de chevaux de frise qui bloquaient les rues voisines qui, elles aussi, étaient noires de monde.

Vers midi, dans le plus grand calme, ces 110 à 120 mille personnes s'engouffrèrent dans les rames de métro, trams et bus et se dispersèrent dans toute la ville et environs pour se restaurer dans les snacks et restaurants le plus souvent tenus par des compatriotes.

En accord avec l'état-major général, les véhicules pleins de robocops regagnèrent la caserne. Seuls quelques dizaines de véhicules légers et des couples de cavaliers patrouillèrent un peu partout, bon enfant.

Les cinq stations de métro réquisitionnées rouvrirent leurs portes aux voyageurs dès 14 heures.

Vers 15 h, sortant des lieux où ils s'étaient restaurés, dans tous les quartiers simultanément, les manifestants surgirent, s'attaquèrent aux portes et aux vitrines de magasins et des agences bancaires, saccagèrent les intérieurs, arrachèrent les poteaux de signalisation, déracinèrent les arbres et les couchèrent sur la chaussée, détruisirent le mobilier urbain, les abribus, boutèrent le feu aux poubelles publiques, puis aux véhicules de police. Les cavaliers furent désarçonnés, jetés à terre, piétinés. Les montures, affolées, furent lâchées dans la circulation à grand renfort de pétards qui éclataient entre leurs pattes.

Le bruit de la ville fit place bientôt au mugissement d'une énorme sirène : sirène des alarmes des commerces et des banques attaquées, sirènes des pompiers, sirènes des policiers locaux rapidement débordés, arrachés de leur véhicule, désarmés, malmenés.

L'aubaine était trop belle : des militants convaincus par de multiples bonnes causes descendirent dans la rue et s'en donnèrent à cœur joie, aussitôt rejoints par des casseurs et des pilleurs de tous acabit. Ils renversèrent les voitures et y boutèrent le feu, tandis que les manifestants qui avaient allumé les mèches, disparaissaient dans les sous-sol du métro, rejoignaient les gares et l'aéroport qu'ils saccagèrent au passage avant de quitter la ville ravagée.

Le central des pompiers était débordé. Les hommes du feu et leurs véhicules étaient accueillis par des jets de pierre et de pavés, et devaient se replier. Ordre leur fut donné de n'intervenir que sous la protection des policiers... qui s'étaient repliés pour protéger en masse quelques points stratégiques et attendaient les renforts. Madame le gouverneur Feurstclas décréta l'état de siège.

L'ampleur des dégradations, la dispersion des émeutes sur l'ensemble du territoire, la circulation complètement paralysée par l'absence de feux de signalisation, par les chevaux fous, par les arbres abattus, rendaient l'intervention du major Hacru, de sa cavalerie, de ses blindés, de ses canons à eau, de ses fantassins et de ses chiens... complètement superfétatoire, tout comme les cinq stations de métro qu'il avait cru bon de réquisitionner.

Quelques rares arrestations administratives furent opérées mais la presse émit des doutes quant à la culpabilité des soi-disant casseurs ainsi menottés qui semblaient plus être des curieux sortis de chez eux après la tempête que les véritables protagonistes.

Les véritables fauteurs de trouble avaient réussi leur pari : la ville avait été paralysée, mise à sac, pillée, au nez et à la barbe des forces de l'ordre. Les casseurs en avaient profité. Les Huns étaient passés et avaient vaincu.

Les dégâts matériels se chiffraient en millions d'euros. Des compagnies de banques et assurances demandèrent l'aide de l'Etat pour éviter la faillite et le licenciement de milliers d'employés.

De toutes parts la démission des ministres Fléhaus et Tasquin, de la gouverneur, de Rechtschapenheid était désormais réclamée à corps et à cris.

Mach les invita à son état-major, leur fit visionner les films pris par ses cameramen le 30 novembre, sortit quelques cadavres soigneusement rangés dans son placard et tous quatre tombèrent d'accord.

« Match ici et partout » serait menacé de procès pour publication de photos que l'état-major général prétendait truquées, pour diffamation, pour atteinte à la réputation des forces du maintien de l'ordre, des officiers et des ministres responsables, de la Gouverneur, pour faute professionnelle grave vu le manque total de vérification des sources.

En effet, toujours selon l'état-major général, les photos publiées par l'hebdomadaire montraient en fait la détermination des forces de l'ordre, non pas le 30 novembre comme présenté indûment, mais le 2 décembre dans un contexte d'émeutes inouï.

Si procès il y avait et s'il était perdu par cet organe de presse, c'était pour lui la faillite assurée tant les dédommagements auraient été conséquents. Il préféra donc publier un rectificatif et des excuses. Les fonds secrets firent le reste. Le soufflé retomba : ce qui était une bavure devenait un acte héroïque hautement civique. Ministres et Gouverneur restèrent en place, furent même félicités. Les pressions de l'opposition s'étouffèrent.

Il est vrai qu'à toutes fins utiles, « Mach » avait agité quelques autres cadavres sortis de sa chambre froide. Il sollicita et obtint un congé à durée indéterminée de manière à devenir chef de cabinet du ministre Fléhau.

Il conserverait néanmoins, jusqu'à l'âge de la pension, l'intégralité de son traitement et un certain nombre d'avantages, notamment le logement et le véhicule de fonction, un chauffeur et une garde rapprochée 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, où qu'il soit de par le monde. Il préparait ainsi sa future entrée en politique.

Bomerdiez, quant à lui, fut promu colonel, et, suivi comme son ombre, Texia major.

Hacrux fut rétrogradé. Aigri, il ne supporta pas cette mesure, sombra dans la boisson et, devenu l'ombre de lui-même, fut licencié d'office quelques mois plus tard.

Chapitre 8.

« Je voudrais mourir d'amour... »

Le chantier a repris ses activités depuis au moins trois-quarts d'heure. Le vacarme est à nouveau assourdissant.

- *Où donc reste Jérôme ? Il lui est sûrement arrivé quelque chose. Mon Dieu, que faire ?*

Madeleine n'a pas pris son anxiolytique de midi. Son angoisse grandissait de minute en minute. Dans sa poitrine, le cœur faisait des bonds effrayants. L'anxiété supplémentaire due à l'absence incompréhensible de son mari atteignait son paroxysme :

- Il n'y aura donc personne pour me venir en aide, soupira-t-elle tout haut. Il faut que j'aille moi-même dans la salle de bains prendre un calmant avant qu'il ne soit trop tard. Sinon, le cœur va lâcher. Je le sens, je le sais.

Péniblement elle tire ses deux jambes hors du lit, l'une après l'autre, comme si elles pesaient des tonnes. Les pieds touchent le plancher qu'ils n'ont plus foulé depuis des mois. Elle est assise sur le bord du lit. Sa tête tourne. Elle ferme les yeux devant lesquels un voile noir s'est déplié, s'accroche aux draps et attend un moment.

Elle s'accroche à la table de nuit qui fait corps avec le lit, se lève enfin. A pas lents, se tenant aux murs, aux meubles, aux portes, elle se rapproche du palier, mue par cet espoir qu'après l'absorption des médicaments de la mi-journée, elle pourra réintégrer son lit et supporter la longue attente.

Elle ne marche pas, elle glisse ses pieds nus sur le revêtement de sol. Le vertige ne la quitte pas. Soudain, ses ongles s'enfoncent dans le papier peint du mur. Un éclair devant ses yeux. Une horrible sensation d'écrasement et d'étouffement dans la poitrine :

- Jérôme, souffle-t-elle, je vais rejoindre Luci...

Elle s'écroule sur le sol, lourdement, le regard cherchant au milieu de ce tourbillon la photo encadrée de leur fils.

*
* *

Quand il rentra chez lui, en début de soirée, le curé écouta les messages enregistrés sur son répondeur. Le bureau d'admission de l'hôpital avait appelé à 17 h 37 pour lui signaler que Jérôme Mounen y avait été admis et qu'il le priait de se rendre d'urgence chez son épouse.

*
* *

- Ils m'ont bien arrangé, pas vrai curé ? Mais si je ne suis pas beau à voir, c'est d'autant plus méritoire de venir me rendre visite...

- Comment te sens-tu, Jérôme ?

- Maintenant ça va. Ils vont réparer la fracture du plancher orbitaire et des sinus. Normalement l'œil va reprendre sa place.

Pour le nez, il faut attendre ; de même pour la commotion. C'est surtout les coups au ventre et aux reins qui me font souffrir et m'empêchent de dormir. Il paraît que mon vieux blouson de cuir a amorti les coups sur les côtes et dans le dos... Qui s'occupe de Madeleine ? Comment va-t-elle ?

- ... Jérôme, ... le message ... je l'ai reçu beaucoup trop tard...

- Tu veux dire... Noooooon ! Madeleine ! Non pas Madeleine !

- Je sais que tu n'y crois pas, Jérôme, mais maintenant elle repose en paix.

Jérôme aurait voulu hurler. Mais aucun son ne sortait de sa bouche aux mâchoires fracassées. Il aurait voulu pleurer mais aucune larme ne sortait de ses yeux meurtris, tuméfiés. Aucune larme ne roulait le long du pansement plâtré qui recouvrait son nez. Une souffrance, immense, l'envahissait tout entier.

L'abbé Pivoine lui prit délicatement la main aux doigts brisés et, sans la serrer, attendait qu'il puisse assimiler le drame qu'il vivait. Il ne fumait pas son cigare - chose exceptionnelle - mais il rougit comme au temps jadis lorsque, pour la première fois sans doute, Jérôme le vouvoya :

- Dites-moi comment ça s'est passé...

- J'ai pris connaissance de ton message le soir vers 19 heures. Je suis allé immédiatement chez toi. Mais il était trop tard. J'ai appelé les secours, puis une ambulance de réanimation est arrivée. Le médecin m'a assuré qu'elle n'avait pas souffert. Je lui ai fermé les yeux : elle semblait regarder la photo de votre fils.

- Elle était dans son lit ?

- Non, elle s'était levée...

- Toute seule... elle est morte toute seule...

- Surtout, ne te fais aucun souci. Nous nous occuperons de tout.

- Vous direz une messe, hein, monsieur le curé ?

- Bien sûr, Jérôme. Bien sûr. Je célébrerai la messe des funérailles comme elle l'a toujours souhaité elle-même.

- Mais vous n'avez plus d'église...

- Depuis que la cure et l'église sont démolies, j'ai aménagé une chapelle au rez-de-chaussée de l'immeuble que j'occupe maintenant rue des Campanules. C'est l'ancien magasin de Snols. Surtout ne t'inquiète plus de rien ! Quant à ta... mésaventure, maître Lévy a contacté un de ses confrères pour l'assister, et le président de la ligue des droits de l'homme. A trois, ils sont sur l'affaire et ont porté plainte. Cela prendra sans doute des années mais tu seras dédommagé.

*

Il fallut plusieurs semaines avant que l'hôpital accède à la demande de Jérôme et le laisse quitter l'établissement. Il tremblait dans sa veste de cuir toute déchirée. Le froid piquant attaquait son crâne que ne protégeait plus l'éternel béret. Le thermomètre atteignit les 14 degrés en dessous de zéro.

Chemin faisant il essayait d'imaginer ce qu'il lui en coûterait en frais d'hospitalisation et d'interventions chirurgicales. S'ajoutaient les frais de funérailles qu'il ne pouvait décemment pas laisser à charge de la paroisse ou de l'entraide sociale. Plus des honoraires d'avocat ! Mais où trouver l'argent ?

Il arriva enfin dans son quartier. Au demeurant murés, seuls les numéros 11 et 13 subsistaient, rue des Fleuristes, au milieu d'un grand désert. Jérôme emprunta l'étroit couloir bas qui conduisait à la courette dont le réverbère avait disparu. Les immeubles de l'impasse étaient rasés à l'exception du 3. Les branches de la vigne vierge avaient été arrachées.

Sur le seuil, le pull que Madeleine lui tricotait mais n'avait jamais terminé.

Des vandales avaient forcé la porte, emporté une partie du mobilier, saccagé le reste, déchiré les matelas à la recherche de quelques billets cachés, volé la cuisinière et la plupart des caisses que Jérôme avait accumulées. La vaisselle qui restait était renversée et cassée. Les vitres avaient subi le même sort.

Il appela Rostamboul à tout hasard. Mais le chat n'était plus là. Peut-être cherchait-il de la nourriture et reviendrait-il ? Quelqu'un l'avait peut-être recueilli ? A moins que ...

Les larmes aux yeux, profondément seul, Jérôme voulut allumer mais l'interrupteur ne fit jaillir nulle lumière. Il prit une allumette dans la boîte, la craqua et monta chercher une bougie qu'il rangeait toujours dans la table de nuit. Le cadre contenant la photo de leur fils était à terre. Il le ramassa et l'emporta.

Avant de redescendre, il vérifia à la lueur vacillante de sa chandelle les dégâts subis. Dans la cuisine, il s'équipa d'une petite casserole qu'il s'apprêtait à remplir d'eau pour se faire une tasse de café. Mais le robinet ne laissa filtrer qu'un bruit de chuintement bizarre.

Jérôme repartit vers ce qui restait de la porte d'entrée et vit les factures des compagnies d'eau, de gaz et d'électricité, payables dans les dix jours. Tout était coupé. Découragé il se laissa tomber sur une chaise apparemment intacte et, les bras croisés sur la table de cuisine, il pleura, enfin.

Tandis que la bougie se consumait, il s'endormit dans cette position.

Tôt le lendemain matin, engourdi par le gel, il sortit non sans mal de sa torpeur. Il décida de fouiner dans les poubelles du nouvel hôtel Mondial dont les restaurants, chaque soir, affichaient «complet». Mais il avait été précédé par les habitués de ce genre de pique-nique. Il n'y avait plus rien à grignoter. Le ventre creux, il prit le chemin du cimetière.

Au cœur de la ville, pensait-il, c'est sans doute un des espaces de verdure le plus vaste, le plus tranquille et peut-être même le mieux entretenu. Les grandes allées aux arbres centenaires, les pelouses, stèles, plantations multiples, monuments funéraires, caveaux de famille, statues éplorées ou angéliques, pierres tombales surmontées de croix ou de flambeau, à la fois si semblables et toutes différentes, les tombes identiques des soldats morts pour la patrie, le mémorial rappelant leur sacrifice, les inscriptions jointes aux fleurs fanées et gelées déposées à la Toussaint, tout cela suscitait en lui une impression de sérénité dont il avait grand besoin.

Il passa la journée sur la tombe de Madeleine, sans un cri, sans un pleur. Le monticule de terre gelée recouverte de neige et surmontée d'une croix de bois, en principe provisoire, le fascinait. Il y avait déposé la photo encadrée de leur fils. De temps à autre, il s'en écartait et parcourait à grandes enjambées, pour se réchauffer, les allées circonvoisines avant de revenir, comme attiré par un aimant, au seul endroit où curieusement il était pris de l'envie de parler à sa femme comme si elle avait été encore là.

A l'heure de la fermeture, raccompagné à la sortie par le gardien, il voulut le remercier. Mais il ne trouva pas les mots et se tut.

Il avait entendu dire que, comme chaque année, la ville avait ouvert des chauffoirs pour les nécessiteux. Mais il n'avait pas plus envie de s'y rendre que de rentrer chez lui.

A moins d'aller dormir sur un banc de la salle des pas perdus de la gare, comme les autres sans-logis ? Il se mit en route.

*

Mimi avait froid, elle aussi. Elle arpentait en vain le trottoir sans parvenir à se réchauffer malgré son court manteau de fourrure. Ses bottes, dont elle claquait les talons sur les pavés du trottoir, résonnaient dans ce quartier désert où son négoce avait été jadis si florissant.

Pas le moindre client depuis trois heures ! Il est vrai que le passant était devenu rare. Seuls quelques « abonnés » connaissaient le territoire de chasse où, concurrence oblige, elle était confinée.

Même les portes murées des maisons condamnées et encore debout ne lui offraient plus un abri contre les bourrasques de vent glaciales.

Elle en arrivait à envier ses consœurs qui se contentaient, bien au chaud et en petite tenue, de tapoter à la vitrine illuminée de néons colorés, pour attirer le regard des passants et titiller chez eux le désir.

« Voilà quelqu'un, remarqua-t-elle. Ce n'est pas la gloire. A voir son aspect minable, je ne ferai pas fortune avec ce vieux débris ».

Jérôme s'approchait de la gare à pas lents. Son visage était rougi par le froid, le vent et les larmes.

- Et en plus, il chiale, rumina Mimi. C'est vraiment mon jour de chance.

Mais une fibre, maternelle peut-être, avait vibré en elle. Elle se surprit à interpeller le passant qui ne semblait même pas l'avoir vue :

- Alors grand-père, ça ne va pas fort ?

- Ma femme est morte, dit simplement Jérôme. Des vandales ont saccagé notre petite maison. Je n'ai plus un centime...

« Pauvre vieux ! », pensa Mimi. L'idée lui vint, les affaires marchant tellement mal, de l'inviter chez elle, dans son petit appartement privé, pour lui offrir une tasse de café chaud. « Merde, je me prends pour une bonne sœur maintenant » réagit-elle.

Mais la décision semblait avoir été prise à son insu. Elle allait rappeler ce vieillard qui l'avait dépassée quand une Ferrari jaune flambant neuve surgit à grands coups d'avertisseur sonore. Le conducteur fit crisser les pneus en freinant brutalement. Il ouvrit la portière du côté du passager en se penchant :

- Alors, la belle, on drague les ancêtres maintenant ! C'est-y pas honteux ça ? Je t'offre un tour de carrousel à ton prix. Aujourd'hui, c'est la fête, ajouta-t-il en montrant un magnum déjà bien entamé.

Il était séduisant, habillé avec élégance. Les effluves de son eau de toilette et la chaleur du véhicule envahissaient le trottoir et attiraient Mimi irrésistiblement.

« Encore un de ces cons bourrés de fric », pensa-t-elle mais déjà elle s'installait à ses côtés dans le véhicule qui démarrait en trombe pour une adresse inconnue. Il frôla Jérôme qui s'apprêtait à traverser sans regarder ni à droite ni à gauche.

La neige se mit à tomber à gros flocons. Il allait arriver à la gare quand quelqu'un le héla :

- Jérôme, je suis allé chez toi tout à l'heure. Tu ne peux plus rester là pour le moment. Viens passer la nuit chez moi.

C'est ainsi que Jérôme prit un repas complet et chaud dans la petite maison du curé qui lui offrit un lit de camp pour s'y étendre à l'abri des rigueurs de l'hiver.

Le lendemain, 3 janvier, le père Jacques était déjà parti quand il se réveilla dans la chaleur du sac de couchage. Du café chaud dans le percolateur, un pain, du beurre, un pot de confiture et un petit mot l'attendaient :

« Sers-toi et repose-toi. Tu restes ici aussi longtemps que tu le souhaites, en attendant qu'on trouve une meilleure solution. »

Il se servit, alluma la petite radio. Jean Ferrat y chantait : « Je voudrais mourir d'amour, dans un champ, au soleil, pas n'importe où, n'importe comment.... »

Après un brin de toilette, Jérôme descendit au rez-de-chaussée.

Il s'arrêta dans la pièce avant : une table et une vingtaine de chaises étaient disposées en demi-cercle. Dans un coin, un petit tabernacle éclairé par une bougie perpétuelle. Au mur, une icône, sous laquelle le curé avait ajouté une inscription : la Trinité de Roublev.

Il essaya d'imaginer le cercueil de Madeleine déposé là aux pieds de ces « trois anges » qui dégageaient une profonde impression de sérénité. Il n'avait guère envie de quitter ces lieux. Mais il se résigna.

Il prit la direction de l'hôtel de ville pour obtenir une attestation de décès qu'il s'en alla remettre au bureau des postes. Mais il fit la file pour rien. Le recommandé n'y était plus. Il avait été renvoyé au Centre de tri où il attendrait le destinataire pendant trois mois, avant d'être renvoyé à son expéditeur.

Jérôme était profondément las de parcourir la ville enneigée. Au centre de tri, après une nouvelle attente, il prit enfin possession de la lettre recommandée adressée à monsieur et madame Mounen. Elle émanait de son propriétaire, monsieur Eigendom. Elle était datée du 26 novembre et était laconiquement rédigée comme suit :

« Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai le regret de porter à votre connaissance que mon bien que vous occupez en qualité de locataires, sera propriété de la ville, libre de toute occupation, à la date du 1er janvier prochain, suite à l'arrêt rendu ce 25 novembre par le tribunal compétent en matière d'expropriations. Croyez bien que j'en suis désolé pour vous.

Vous voudrez bien prendre vos dispositions pour libérer le numéro 3 de l'impasse des Fleurs au plus tard le 31 décembre prochain à minuit.

Veillez agréer... »

« Vendu à la ville, libre de toute occupation... ». La ville n'aurait même pas à l'expulser. Jérôme pensa tout à coup que, sauf erreur, le délai était déjà dépassé. Mais quel jour étions-nous déjà ?

Il quitta le centre de tri surchauffé et, toujours à pied, prit le chemin de ce qui n'était plus son domicile, ce qui lui demanderait une heure et demie de marche. Son vélo lui manquait mais, de toutes façons, il aurait été bien incapable de pédaler.

Il passa devant l'emplacement où, pendant un siècle, s'était dressée l'église. Si elle avait encore été là, il y serait entré, rien qu'un instant, dans ce temple où, après tant de réticences, il avait finalement

accepté d'entrer pour son mariage, il y avait... oh il y avait tant d'années déjà, pour le baptême et les funérailles de son fils ...

Mais il n'y avait qu'un chantier d'aménagement d'une bretelle d'autoroute urbaine au pied du C.E.C.I.

Il traversa les terrains vagues sordides qui avaient remplacé les îlots habités, voire surpeuplés. Les deux derniers immeubles murés de la rue des Fleuristes étaient toujours debout. Mais la porte de l'impasse avait été murée elle aussi.

Contourner ces bâtisses ne présentait aucune difficulté. Il regarda par-dessus le mur de la petite remise et vit que toutes les issues de la maison étaient murées.

« Les ouvriers communaux n'ont pas chômé ce matin », songea-t-il.

Il fut tenté d'escalader les constructions et d'entrer une dernière fois « chez lui » par le toit, en retirant quelques tuiles. Mais son état physique ne lui permettait plus ce genre d'exercice.

Une lumière bleue balaya le sol. Il vit une voiture de patrouille de police arrêtée non loin de là, dont les occupants l'observaient.

Sur le seuil, le pull inachevé sembla bouger. Pourtant il n'y avait pas de vent.

Une plainte à peine murmurée parvint à ses oreilles :

- Le chat, cria-t-il. Rostamboul ! Mon chat !... Comme tu es maigre...

Un très faible miaulement qui ressemblait à une plainte teintée de joie sortit de la gueule de l'animal au poil mouillé. Il se pencha, ramassa l'animal squelettique, le serra dans ses bras, très fort, pour le réchauffer, se mit à le caresser. Rêvait-il ou bien le chat essayait-il vraiment de ronronner ?

Tout à coup un air ancien et des images qu'il croyait à jamais oubliées traversèrent son esprit : "J'attendrai le jour, j'attendrai toujours ton retour...", telles étaient les paroles de cette vieille chanson.

Jérôme revit le camp de prisonniers, le Stalag IA, dans le brouillard de la nuit qui se dissipe. Il se revit aligné avec les autres, tous les autres prisonniers de ce lieu de cauchemar.

Les gardiens avaient fait cirer leurs bottes encore mieux qu'à l'ordinaire. Ils avaient revêtu leurs macabres uniformes de parade. Les prisonniers grelottaient dans les lambeaux qui leur servaient de vêtement. Sans doute attendait-on quelque officier supérieur...

Après plusieurs heures d'attente, les portes du camp s'ouvrirent. La fanfare reçut l'ordre d'entonner cet air que tous connaissaient : « J'attendrai le jour, j'attendrai toujours, ton retour... Le temps passe... »

Une voiture arriva. Deux SS en descendirent sanglés dans leurs uniformes impeccables. Ils en arrachèrent un homme en haillons, épuisé.

Tous trois s'avancèrent. Les prisonniers musiciens jouaient. Jérôme reconnut Antoine, un prisonnier français évadé, il y a 34 jours, et que tous croyaient soit mort soit libre.

Depuis son évasion, 33 prisonniers avaient été fusillés, après l'appel, un par jour, en guise de représailles.

Antoine, la tête basse, pliait les épaules sous une pancarte. Les SS y avaient inscrit en français et en allemand : « Je suis de retour ».

Le prisonnier évadé pleurait. Les orgueilleux représentants de « la race des Seigneurs » rigolaient, très fiers de leur sinistre mise en scène.

Sur l'esplanade du camp, devant tous les prisonniers, tandis qu'interminablement la fanfare reprenait la mélodie que ses geôliers lui imposaient, les Surhommes lâchèrent leurs chiens. Antoine, à bout de forces, ne serait plus bientôt qu'un pantin affublé de loques sanguinolentes.

Il se battit pourtant avec désespoir contre les crocs qui cherchaient la gorge et déchiraient les chairs. Bien dressés, les plus fidèles compagnons de l'homme s'acharnaient sur leur victime, aboyant rageusement, hurlant, piétinant d'impatience quand leurs maîtres les rappelaient pour faire durer le plaisir, avant de les relancer de plus belle sur celui qui avait eu l'audace de s'échapper et de les faire courir pendant 34 jours : « Je suis de retour ».

Le prisonnier, et tous ses compagnons d'infortune, savaient qu'il n'avait aucune chance contre les molosses sanguinaires. Lacéré, il luttait pourtant farouchement pour se protéger le visage. Le chef du camp arrêta le combat inégal alors que les cabots venaient d'arracher le bas ventre et les tripes qu'ils se partageaient sauvagement sans cesser d'aboyer...

« J'attendrai toujours ton retour. »

Deux prisonniers reçurent l'ordre de traîner l'agonisant jusqu'au pied de la potence. La pancarte annonçant son retour, arrachée pendant le combat inégal entre l'homme et la meute, fut replacée sur sa poitrine, afin que nul ne l'ignore : Je suis de retour. En face de lui, la fanfare continuait de jouer : « J'attendrai toujours ton retour... »

Puis la corde fut passée autour du cou du malheureux. Devant le camp pétrifié, un terme définitif fut mis aux souffrances du prisonnier évadé, emporté dans les airs jusqu'à ce que mort s'ensuive. La fanfare reçut l'ordre de s'arrêter. Enfin.

Pourquoi diable cette scène atroce revivait-elle maintenant dans la mémoire de Jérôme alors qu'il venait de retrouver son chat adoré ?

Dans ses bras, il serra l'animal dont le ronronnement était devenu quasi imperceptible. Il se décida à prendre le chemin du cimetière où il arriva peu avant la fermeture.

La cloche du cimetière retentit. Jérôme pensa que le gardien entamait sa ronde et allait le raccompagner à la sortie alors qu'il venait à peine d'arriver. « *C'est trop bête* », pensa-t-il en se dissimulant derrière un massif de cyprès.

Quand il fut certain que les gardiens du cimetière l'avaient quitté, il sortit de sa cachette.

- C'est moi, Madeleine. Je suis tard, hein ! Mais je t'expliquerai. J'ai dû accomplir des démarches très importantes aujourd'hui : des démarches administratives... Mais regarde un peu qui est là !

Le précieux fardeau serré contre son cœur, emmitouflé dans le pull inachevé, ronronnait de plus en plus faiblement dans ses bras :

- Rostamboul est là aussi, Madeleine. Regarde ce qu'ils lui ont fait...

Madeleine, tu me manques terriblement. Comme je voudrais être à tes côtés...

Nous n'avons plus rien, tu sais. Toi, tu es là sous terre, au pied d'une croix de bois, et moi, je n'ai plus que ce chat agonisant...

Rostamboul ne ronronnait plus. Il émit un petit cri et se raidit à jamais. Le poème chanté par Ferrat resurgit dans la tête de Jérôme :

« Je voudrais mourir d'amour, dans un champ, au soleil. Pas n'importe où, n'importe comment.... »

La nuit fut très froide, sibérienne, polaire, dira-t-on à la radio. Quand elle céda la place au jour, la ville était recouverte d'une épaisse couche de neige gelée.

Des fossoyeurs empruntèrent l'allée où Madeleine avait été inhumée. Ils remarquèrent un monticule inhabituel à forme humaine :

- 'Y en a un qui a voulu sortir, ou bien c'est un qui a voulu s'y mettre ?

- Merde ! Plaisante pas avec ces trucs !

Ils déblayèrent la neige, découvrirent le blouson de cuir qui habillait un homme :

- Appelle les flics !

L'officier de police se pencha sur le cadavre gelé d'un homme recroquevillé sur lui-même, serrant dans ses bras, à l'intérieur de sa veste de cuir noir, le corps sans vie d'un chat famélique.

Il ne trouva pas de pièce d'identité mais une lettre recommandée vieille de plus d'un mois.

Sur l'enveloppe, il crut lire un dernier message, trois lettres que l'homme semblait avoir voulu écrire : « Ma... ». La troisième lettre était trop mal formée pour être lisible : Madeleine ? Maman ? Nul ne le saura jamais.

Epilogue : « Est-ce ainsi que les hommes vivent ? » (Léo Ferré)

Dix ans ont passé.

De gigantesques voiries débouchent de n'importe où et aboutissent nulle part. Elles sectionnent d'immenses terrains vagues au centre desquels se dressent les premières tours sombres et lugubres du Centre d'échanges commerciaux internationaux.

Chaque matin les tours du C.E.C.I avalent des milliers de fonctionnaires de l'Etat, du Gouverneur, de la ville et d'autres administrations publiques qui y viennent pointer, et, le soir, elles les recrachent, incontinent.

En face de l'ancienne impasse des Fleurs, se dresse le luxueux hôtel Mondial, dont une partie est utilisée comme bureaux et dans les salles de bains de laquelle d'autres fonctionnaires noyèrent des dossiers de logement qu'ils y avaient rangés.

Plus loin, des immeubles à loyer modéré ont enfin été construits.

Au coin de l'avenue des Cerisiers du Japon et de la petite rue des Pois de senteur, une aire de stationnement a été aménagée à la place de l'ancienne boucherie de Roger Boudos. Régulièrement l'agent Andbouille porte encore l'une ou l'autre convocation aux habitants du taudis qui jouxte le terrain et qui, comme le veau d'or, est toujours debout.

Plus loin, en bordure des 55 hectares de tissu urbain sacrifié au plan « Mégapolis », s'entassent les unes sur les autres, les vieilles maisons de l'ancien quartier de la gare, en tous points semblables à celles que ce projet dit de « rénovation urbaine » et « d'utilité publique » a arasées.

Au cours d'une somptueuse réception, à laquelle assistaient barons et baronnes, comtes et comtesses, vicomtes et vicomtesses, hommes d'affaires et grand commis de la magistrature et du barreau, ambassadeurs et généraux, le président du Sénat a remis les insignes de Commandeur de l'Ordre de Charles-Quint à la fille et au fils de M. Charles-Edouard Casson-Imself qui ont pris sa succession.

Philippulus a trouvé un emploi de haut fonctionnaire au ministère de la Culture. Il partage son temps entre son vaste bureau au 32ème étage de la deuxième tour du C.E.C.I. et la galerie d'art qu'il a ouverte à New York.

Peter Rechtschapenheid s'est présenté aux élections. La place qui lui fut dévolue sur la liste de son parti ne lui laissait guère de chance d'être élu. Les cadavres dans son placard et le miracle de la cooptation le transformèrent en sénateur.

Résidant le plus clair de son temps à Monaco, il ne siège jamais, si ce n'est pour prêter serment. Sa chaise de vice-président de la commission chargée de la réforme des polices resta vide durant toute la période des travaux.

Bomerdiez a suivi fidèlement les traces de son maître. Surnommé désormais « le Prince » ou encore « Mach 2 », il accumule les cadavres dans son placard. La plus haute fonction à l'état-major général ne peut plus lui échapper.

Tapdur a été tué « accidentellement » lors d'un exercice de tir, par une jeune recrue excédée par son attitude. En bon élève, Bomerdiez a mentionné dans le rapport officiel : « arrêt cardiaque ».

Un soir de beuverie immonde, HacruX rencontra, par pur hasard, le curé Pivoine avec qui il discuta toute la nuit, longuement. Il le revit par la suite et se laissa persuader d'entrer en contact avec le responsable d'un centre de zoothérapie destiné tout spécialement aux enfants et aux personnes handicapées. Il y fut d'abord engagé comme palefrenier au sein du manège spécialisé en hippothérapie. Par la suite, redevenu sobre, il y devint moniteur. Il y est tellement heureux qu'il y travaillerait bien sept jours sur sept.

Castagne a remis sa démission. Après bien des hésitations et des cheminements douloureux, il s'épanouit à l'abbaye cistercienne du Valdor au sein de la communauté de laquelle il a prononcé des vœux définitifs. Seul le vœu d'obéissance lui pose encore problème de temps à autre.

Louis Verlin a été muté et placé sous les ordres directs de l'attachée de presse scabinale. Par manque de place, une table de travail et une chaise ont été installées au fond d'un couloir du sous-sol, sans fenêtre, à côté de la porte des latrines. Quand il est présent, il doit placer un écriteau sur lequel il est marqué « occupé » et, en plus petits caractères « ne pas déranger ». S'il s'absente, il doit alors retourner l'écriteau : apparaissent les lettres « libre ».

Il doit, par téléphone, demander l'autorisation de quitter son « bureau », même pour se rendre aux toilettes juste à côté. A tout moment, il est sous la surveillance d'une caméra de sécurité intérieure et d'un micro d'ambiance. De temps à autre, son téléphone, uniquement connecté sur les lignes intérieures, résonne : il lui est demandé de rédiger d'urgence un rapport, une note, un communiqué de presse sur un sujet pour lequel il n'a aucune information. Il s'acquitte de sa tâche du mieux possible et, après en avoir été autorisé, apporte le fruit de son travail à sa supérieure qui, sans le lire, le refile au broyeur de papier avec un commentaire du style : « C'est trop tard ! », ou « Ce n'est absolument pas ce que je vous avais demandé », ou encore : « Mais c'est vraiment nul !... Décidément, Verlin, vous n'êtes bon à rien ! ».

Parfois un huissier lui demande de signer pour réception une feuille blanche qu'il vient rechercher quelques heures plus tard. A part cela, il n'a aucune tâche à remplir. Par contre, ses demandes de congé sont généralement refusées pour le simple motif que le service est débordé et doit disposer de tous ses effectifs.

En outre, il lui est régulièrement reproché le non-respect de quelques notes de service qui n'ont jamais été portées à sa connaissance, et il est sommé de se justifier à ce propos.

Le long tunnel creusé ainsi sous ses pieds devait l'engloutir inexorablement. Son permanent syndical lui conseilla de déposer plainte pour harcèlement moral. Une commission d'enquête fut désignée. Le conseiller municipal Pofinet fut choisi pour la présider. Verlin fut sommé de fournir les preuves écrites de ses accusations et la liste des témoins éventuels.

Comment apporter la preuve écrite d'une procédure orale ou téléphonique, ou d'une absence de communication ? Quant aux collègues sollicités, ils et elles avaient une famille, des enfants à nourrir, un emploi à conserver, un emprunt à rembourser, une promotion à espérer, une pension alimentaire à payer... Ils et elles regardèrent donc la pointe de leurs souliers.

D'autres au contraire répétaient haut et fort qu'un fonctionnaire est un moine laïc, qu'il lui appartient d'établir les rapports avec prudence, non pour refléter la réalité d'aussi près que possible, non pour informer au mieux le pouvoir décisionnel en place, mais au contraire pour qu'il puisse y lire ce qu'il veut entendre. Louis Verlin ne l'avait pas compris. Il n'avait qu'à s'en prendre à lui-même. Seul un jeune huissier stagiaire manifesta son intention de témoigner. Son rapport de fin de stage en fut négatif ; il fut licencié.

En quatre ans, la « commission Pofinet et consorts » se réunit deux fois. Unanime elle estima que le dossier de Verlin était vide, au contraire de celui, accablant, soigneusement préparé par l'attachée de

presse échevinale ayant autorité sur lui, où elle avait notamment accumulé des feuilles que Verlin lui aurait rendues blanches, en lieu et place des travaux demandés. La plainte de Verlin fut donc rejetée puisque sans objet et la commission recommanda la démission d'office pour faute grave.

Sa dépression atteint alors des profondeurs abyssales. Son médecin le plaça immédiatement en congé de maladie, ce qui empêchait tout licenciement. Deux jours plus tard, le médecin communal du travail contestait le certificat.

Le médecin traitant fit alors hospitaliser Louis Verlin à l'institut Tetica. L'ultime essai fut le bon : il y réussit à ne pas rater sa dixième tentative de suicide.

La plainte déposée, pro deo, par maîtres Ariel Lévy, Henri-Georges Grindorgue et Michel Biertau, au nom de Jérôme Mounen, ne suscita aucun devoir d'enquête. Devenue procureur général, madame Flucsis de Guilangien conserve toujours sur son bureau, au quatorzième étage de la septième tour du C.E.C.I, sous une impressionnante pile de dossiers, la farde sur laquelle elle a épinglé un bout de feuille sur lequel on peut lire de sa main : « faits occasionnels ».

De l'autre côté de la ville, dans ce magnifique parc qu'est le cimetière, les cendres dispersées de Madame Sterckx furent emportées de la pelouse par un vent violent qui les déposa un moment sur la partie juive du cimetière où repose Elisabeth. Au gré des allées, très proches l'une de l'autre, l'ombre des croix ou des stèles des tombes de mesdames Denise et Ch. Denver, de Clémentine, de la vieille Hortense, d'Ernest, de messieurs Jolly, Gocheret, Louis Verlin et de bien d'autres... pourrait presque se profiler sur la pierre tombale de l'abbé Pivoine qui, dans sa foi, a rejoint, si pas l'Eternel, en tout cas l'éternité.

Dans une autre allée discrète, deux monticules de terre sont séparés par une trentaine de pierres tombales.

Sur le premier, surmonté d'une croix de bois marquée au nom de Madeleine Mounen, le cadre contenant la photo de Lucien est la seule mention de « regrets éternels ».

D'aucuns disent que, contrairement à tous les règlements, le second recouvre les restes d'un homme qui fut enterré avec un chat dans ses bras.

Orval, novembre 1983 - Jette, juillet 2009.

Bref glossaire

Bail emphytéotique : contrat de location de (très) longue durée qui confère un droit d'hypothèque cessible et saisissable.

Bourgmestre : Maire, en Belgique.

Echevin : équivalent belge de l'adjoint au Maire français. La commune est dirigée par un Conseil communal (= conseil municipal), au sein duquel l'exécutif est confié au Collège des Bourgmestre et Echevins.

Echevinal ou scabinal : adjectif, qui a rapport à l'échevin.

Voige-guisarme : arme utilisée au Moyen âge pour désarçonner les cavaliers et briser les charges de la cavalerie.

De nos jours encore, à la parade, les gardes suisses exhibent cette arme : faut-il y voir la détermination des armées vaticanes à défendre le souverain pontife contre les attaques des cavaliers de l'Apocalypse ?

Annexe : « Plus jamais cela... alors il faut qu'ils sachent ! »

à la mémoire de Félicien Druetz
privé de liberté du 30 mai 1940 au 26 mai 1945.

« En 1940, plus de 220.000 militaires belges furent faits prisonniers de guerre. Près de 67.000 d'entre eux ont vécu une captivité de cinq ans en Allemagne.

Au Stalag IA, situé à Stablack, près de Pr. Eylau en Prusse-Orientale, environ 23.000 prisonniers de guerre belges furent enregistrés. (...)

Si, au total, 1.700 Belges des Stalags et Oflags sont décédés durant la guerre, près d'un millier de ceux du Stalag IA sont morts ou portés disparus sans avoir revu leur pays (...)

La captivité a frappé toutes les couches sociales et toutes les classes d'âges entre 18 et 50 ans. Issus de tous les milieux et de toutes les professions, les P.G. étaient, pour plus de la moitié, mariés et souvent pères de famille (...)

Ayant vécu au sein de la Prusse-Orientale, ils ont été les témoins exceptionnels de ce qui s'est passé là-bas durant la guerre. Ils ont observé les Allemands en guerre. Ils ont assisté à l'évolution de leurs conditions de vie et de leurs opinions au cours de la guerre. Ils ont pu, sur place, recueillir directement l'écho des méthodes de guerre nazies y compris les plus dures.

Mais « Ceux du AI » ne furent pas uniquement réduits au rôle de témoins. Dans leur immense majorité, ils furent contraints par le régime nazi de travailler chez l'ennemi, dans des « Kommandos ». Ce n'est pas uniquement en corvée dans leur camp qu'ils furent forcés de travailler mais dans les fermes, dans les usines, à la « Reichbahn », dans les ateliers de constructions métalliques, dans les ports, les arsenaux militaires, les ateliers de constructions navales, les forêts, les fabriques et les chantiers les plus divers.

Ils ont dû fréquenter et affronter quotidiennement l'ennemi, non seulement leurs gardiens en uniforme et en armes, mais l'ennemi en la personne de travailleurs, de femmes de jeunes gens allemands avec lesquels il leur a bien fallu compter dans leurs difficultés d'existence (...).

Les thèmes les plus variés peuvent (...) être approfondis. (...) Citons le transfert des P.G. en Prusse-Orientale, leur arrivée au stalag et l'amère réalité de la vie au camp et dans les divers « Kommandos », l'exploitation ennemie des prisonniers au travail forcé, leur inertie, les sabotages, les brimades, les évasions, les représailles, la grande misère derrière les barbelés, la faim et l'obsession de nourriture, l'organisation de la vie captive, l'échec à l'adversité, l'esprit de solidarité et d'entraide toujours vivant de nos jours, la richesse de la vie culturelle et spirituelle au Stalag et en Kommando, la résistance des prisonniers face à la propagande nazie, les tragédies, la mort en exil, une fin terrible dans la débâcle allemande durant la pénible évacuation au cours de l'hiver 1945, etc. (...)

Il importe que leur vie de prisonnier soit mieux connue... »¹

¹ (*) Hector Pingaut, président national des Prisonniers de guerre, dans la préface au livre : Les clés du trésor. Voir bibliographie.

Notes de l'auteur : L'épisode du retour du prisonnier évadé repris dans le roman s'inspire librement d'un témoignage authentique diffusé un jour sur les ondes radiophoniques de la R.T.B.F.

Les photos appartiennent à Madame Janine Maquet-Druetz, que nous remercions ici. Certaines ont paru dans l'ouvrage : Les clés du trésor.



Stalag IA – Vue générale et entrée





Intérieur des baraquements





File de prisonniers attendant la soupe - Repas





Mirador – Prisonnier abattu par une sentinelle





Messe – Les Tombes



Bibliographie succincte

- Les amis de Paul Vanden Boeynants et leurs affaires / **Paul Debongnie**. - 4ème édition. - Bruxelles : Editions Vie ouvrière, 1970. - 165 p. ; 23 cm.

- Les clés du trésor / **Marcel Meskens** ; préface de Hector Pingaut. - Montegnée : Amicale nationale des anciens prisonniers de guerre belges du stalag 1A a.s.b.l. : Journal 'Ceux du 1A' : Marcel Meskens éditeur, 1988. - 620 p. : ill., cartes ; 30 cm.

- Les dossiers X : ce que la Belgique ne devait pas savoir sur l'affaire Dutroux / **Annemie Bulté, Douglas De Coninck, Marie-Jeanne Van Heeswyck** ; traductions d'Olivier Taymans. - Schaerbeek (Bruxelles) : EPO, 1999. - 572 p. : ill. ; 23 cm.

- Félicien Druetz : prisonnier de guerre matricule stalag IA n° 10290 B : [mémoires] / **Félicien Druetz**. - Deux-Acres : F. Druetz, [s.d.]. - 34, 19 p. ; 30 cm.

- La face cachée de l'enquête : Dutroux & consorts / **Michel Bouffioulx, Marie-Jeanne Van Heeswyck**. - Charleroi : Couleur livres, 2004. - 248 p. ; 22 cm.

- De grote stad : een geplande chaos ? : de Noordwijk van krot tot Manhattan / **Jozef Lievens, Nicole Brasseur, Albert Martens**.
Leuven : Davidsfonds, 1975. - 100 p. : ill. ; 21 cm. - (Horizonreeks ; 29).

- Le plan Manhattan ou que crèvent les expulsés ? : dossier critique consacré au sort des habitants du « quartier Nord » touchés par la réalisation des plans particuliers d'aménagement approuvés par les arrêtés royaux du 17 février 1967/ sous la supervision d'**Albert Martens**, docteur en sciences sociales de la Katholieke Universiteit van Leuven ; avec la contribution de Nicole Brasseur, Cécile Buysse, Françoise De Maeyer, Jeanne Willems, Michel Brasseur, Jean-François Godet, Willy Hauwaert, Jozef Lievens, Johan Proot ; préfaces de MM. François Houtart (*), François Rigaux (*), vice-président de la Ligue belge pour la défense des droits de l'homme, Louis Van Geyt et Jacques Moins, Georges Clerfayt, J. Remy (*), Roger-C. Leblanc, président des a.s.b.l. « Habitat humain » et de « L'Action nationale pour la sécurité vitale ».

Bruxelles : Albert Martens éditeur (1030 - Schaerbeek (Bruxelles) : chaussée de Haecht 257), 1974. - 937 p. : ill. ; 33 cm. - A la mémoire de l'abbé Joseph Swinnen, curé de la paroisse Saint-Roch, à Bruxelles.

D/1975/A. Martens, éditeur. - (*) professeurs à l'Université catholique de Louvain (U.C.L.).

- Le pouvoir militaire en Amérique latine : l'idéologie de la Sécurité nationale / **Joseph Comblin**. - Paris : Jean-Pierre Delarge éditeur, 1977. - 229 p. ; 24 cm.

- Soumission à l'autorité : un point de vue expérimental / **Stanley Milgram** ; traduit de l'américain par Emy Molinié. - Paris : Calmann-Lévy, 1974. - 268 p. : ill. ; 24 cm. - T.O. : Obedience to authority : an experimental view. - ISBN 2-7071-0457-6. - Réédition. - 1995. - (Liberté de l'esprit).

- La spéculation foncière : théorie et pratique / Jacques Aron. - Bruxelles : Fondation Joseph Jacquemotte, 1973. - 56 p. ; 19 cm.

- Le tournant de l'urbanisme bruxellois : 1958-1978 / Jacques Aron ; avant-propos de Jacques Moins. - Bruxelles : Fondation Joseph Jacquemotte, 1978. - 121 p. ; 21 cm.

*

* *

Table des chapitres

1.	L'impasse des Fleurs	6
2.	Mégapolis	12
3.	Au conseil communal	21
4.	Entre le marteau et l'enclume	31
5.	La raison du plus fou	44
6.	Promesses	49
7.	La lettre recommandée	56
8.	« Je voudrais mourir d'amour... »	72
	Epilogue « Est-ce ainsi que les hommes vivent ? »	80
	Bref glossaire	83
	Annexe : « Plus jamais cela... Alors il faut qu'ils sachent »	84
	Bibliographie succincte	90
	Table des chapitres	92

Deuxième tirage
de la première édition.

Achévé d'imprimer
en novembre 2009
par l'Imprimerie De Boeck
rue Léon Théodor 146
1090 - Jette. -

Le plus grand soin a été apporté à la réalisation de ce roman. Si, par hasard, quelque défaut apparaissait, n'hésitez pas à contacter l'auteur qui, dès à présent, vous présente ses excuses.

Aussi disponible :

